

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 2 Juillet 2015 - 15 Ramadhan 1436 - N° 1007 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-USA Le président américain félicite le Président Bouteflika à l'occasion de la fête de l'indépendance de l'Algérie



P.28

ALGÉRIE-CANADA ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE LA CONFÉDÉRATION CANADIENNE: Le Président Bouteflika félicite le Gouverneur général David Liyod Johnston

DIPLOMATIE L'ambassadeur d'Egypte à Alger salue les relations privilégiées liant les deux pays

P.28

BEDOUI MONTE AU CRÉNEAU

L'Etat déterminé à prendre en charge les «besoins socioprofessionnels» de la Garde communale

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, a réaffirmé la détermination de l'Etat à satisfaire les revendications socioprofessionnelles des agents de la Garde communale, assurant qu'il veillait «personnellement» à la mise en œuvre de toutes les mesures prises au profit de cette catégorie de fonctionnaires.

Selon une source proche du dossier, M. Bedoui a souligné que «les pouvoirs publics demeurent déterminés à poursuivre ce processus de prise en charge des besoins socioprofessionnels de toutes les composantes de ce corps et des ayants droits, afin de leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie et de leur assurer tous les égards et la considération qui leur sont dus». Le ministre a mis l'accent, à ce titre, sur le fait qu'il veillait «personnellement» à la mise en œuvre de toutes les mesures qui ont été prises au profit des agents de la Garde communale, en mettant en place «un dispositif permanent de suivi et de contrôle». Le dialogue et la concertation engagés par le ministère avec les représentants des agents de la Garde communale «a permis de répondre favorablement aux préoccupations socioprofessionnelles de cette frange de fonctionnaires qui a consenti de grands sacrifices au service de la nation durant la décennie de la tragédie nationale».



SANTÉ BOUDIAF MET DE L'ORDRE Blida: fermeture d'une clinique privée et des mises en garde à quatre autres

P.4

SÉCURITÉ SOCIALE: 15% des employeurs payent en retard leurs cotisations

P.5

HABITAT: La réalisation des logements promotionnels publics se poursuit à un rythme «accéléré»

P.6

SANTÉ

INFARCTUS: Les femmes récupèrent moins bien à cause du stress

Pages 14-15

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE NATIONALE
La journée du dimanche 5 juillet chômée et payée

P.3

SPORTS

VOLLEY-ASSIS (CHAMPIONNAT D'AFRIQUE)
L'EN en stage au Caire pour préparer la compétition

P.25

MDN

Un terroriste abattu à Aïn Defla, un pistolet mitrailleur ainsi qu'une ceinture explosive récupérés

P.3

Météo



► Régions Nord : 36° à Alger

Temps assez chaud et ensoleillé, puis voilé et pré-orageux sur l'Ouest à partir de l'après-midi/soirée. Les vents seront d'Est à Nord-Est 20/30 km/h près des côtes Centre et Est et variables modérés vers l'Ouest. La mer sera peu agitée.

► Régions Sud : 36° à Tamanrasset

Temps voilé avec formations nuageuses et orageuses de l'extrême Sud vers le Hoggar/Tassili en fin d'après-midi/soirée. Ailleurs, temps ensoleillé à partiellement voilé vers le Sud-Ouest. Les vents seront variables faibles à modérés avec brume de sable localement.

TRAVAUX PUBLICS

Ouali en visite aux laboratoires et bureaux d'études du secteur



Le ministre des Travaux publics, M. Abdelkader Ouali, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection aux bureaux d'études et les laboratoires relevant du secteur des travaux publics, à savoir le Laboratoire d'études maritimes (LEM), le Laboratoire central des travaux publics (LCTP), la Société algérienne d'études d'infrastructures (SAETI), et le Contrôle technique des travaux publics (CTTP).

SAMEDI 4 JUILLET

Conférence nationale des cadres de l'ANR



A l'occasion de la célébration du 53e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, le secrétaire général de l'Alliance national républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, présidera samedi 4 juillet 2015 à partir de 11h, la conférence nationale des cadres du parti.

► CE SOIR À L'HÔTEL MERCURE Remise du prix TAJ pour la presse nationale



A l'occasion du double anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, le parti TAJ organise ce soir à partir de 22h30, à l'hôtel Mercure, la cérémonie de remise du prix TAJ pour la presse nationale.

► FRONT EL MOUSTAKBAL Conférence sur «Les scénarios de transition politique en Algérie»

Le parti du Front El Moustakbal, organise ce soir à partir de 22h à l'hôtel Safrir, d'Alger, une conférence sur «Les scénarios de transition politique en Algérie». La rencontre sera animée par le Dr Nacer Djabi.

► DEMAIN À LA SALLE IBN KHALDOUN Hamidou en concert

Dans le cadre de son programme de soirées ramadhanes, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise demain vendredi 3 juillet à la salle Ibn Khaldoun, un concert de musique animé par l'artiste Hamidou.



Horaires des prières

Jeudi 15 Ramadhan 1436

	Max	Min
Alger	29°	22°
Oran	26°	22°
Annaba	32°	22°
Béjaïa	31°	21°
Tamanrasset	36°	25°



ESHRA

Cérémonie en l'honneur des lauréats

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M. Mohamed Mebarki, présidera aujourd'hui à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger, une cérémonie en l'honneur des lauréats.



► Amar Ghoul reçoit l'ambassadeur de l'Etat de Palestine



Le ministre de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, le Dr Amar Ghoul, recevra ce matin à partir de 10h30 au siège du ministère, son excellence l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie M. Louay Aissa.

CONSEIL NATION
Séances plénières consacrées au vote du projet de loi import-export et aux questions orales

Le Conseil de la nation reprendra jeudi ses travaux par deux séances plénières, l'une consacrée au vote du texte de la loi relatif aux règles générales applicables aux opérations d'importation et d'exportation de marchandises. Elle sera suivie d'une autre séance plénière consacrée aux questions orales concernant les secteurs de l'industrie et des mines, de la communication et de la santé, de la population et de la réforme hospitalière.

► PÊCHE
Ferroukhi à Tipasa

Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, M. Sid Ahmed Ferroukhi, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tipasa.

Mobilis honore les lauréats de la formation et de l'enseignement professionnels



Après avoir gratifié les étudiants major de promotions des différents établissements universitaires à travers le pays. Mobilis accompagne la cérémonie nationale de remise des diplômes aux lauréats de la formation et de l'enseignement professionnels de l'année scolaire 2014/2015. Organisée par le Ministère de la formation et de l'enseignement professionnels, la cérémonie aura lieu aujourd'hui, au niveau de l'Ecole du Tourisme de Staoueli à Alger. Une occasion pour l'opérateur national, d'honorer et de féliciter les jeunes diplômés, ayant acquis des connaissances et des compétences dans différents domaines professionnels, que dispose ce secteur stratégique. Par le biais de cet événement, Mobilis fidèle à sa politique d'entreprise citoyenne, encourage l'insertion des jeunes dans le monde du travail et leur contribution au développement socio-économique du pays à travers un programme de formation national de qualité.

► ESPACE RADIO DE LA SÛRETÉ NATIONALE

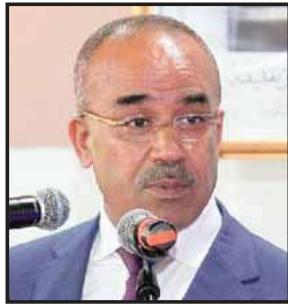
Emission consacrée aux préoccupations des auditeurs



L'émission «Li Amnikoum», de la Sûreté nationale, sera consacrée cet après-midi à partir de 16h, sur les ondes de la Chaîne 1, aux interrogations et aux préoccupations des auditeurs en matière de sécurité routière.

► MARCHE DES FACTEURS
Remise des trophées le 4 juillet à la Grande Poste

A l'occasion de la fête nationale de l'Indépendance et de la jeunesse, l'entreprise Algérie Poste, organise samedi 4 juillet à partir de 21h30 à la Grande Poste d'Alger, la cérémonie de remise des trophées aux trois lauréats gagnants de la finale nationale de la marche des facteurs.



Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a réaffirmé la détermination de l'Etat à saisir la mise en œuvre des revendications socioprofessionnelles des agents de la Garde communale, assurant qu'il veillait «personnellement» à la mise en œuvre de toutes les mesures prises au profit de cette catégorie de fonctionnaires.

Selon une source proche du dossier, M. Bedoui a souligné que «les pouvoirs publics demeurent déterminés à poursuivre ce processus de prise en charge des besoins socioprofessionnels de toutes les composantes de ce corps et des ayants droits, afin de leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie et de leur assurer tous les égards et la considération qui leur sont dus».

Le ministre a mis l'accent, à ce titre, sur le fait qu'il veillait «personnellement» à la mise en œuvre de toutes les mesures qui ont été prises au profit des agents de la Garde communale, en mettant en place «un dispositif permanent de suivi et de contrôle».

Le dialogue et la concertation engagés par le ministère avec les représentants des agents de la Garde communale «a permis de répondre favorablement aux préoccupations socioprofessionnelles de cette frange de fonctionnaires qui a consenti de grands sacrifices au

BEDOUI MONTE AU CRÉNEAU L'Etat déterminé à prendre en charge les «besoins socioprofessionnels» de la Garde communale

service de la nation durant la décennie de la tragédie nationale», ajoute la même source.

La démarche adoptée par les pouvoirs publics, basée sur une «étude objective et approfondie» des préoccupations des agents de la Garde communale, a permis de «concrétiser des avancées considérables» au profit de cette frange.

Evoquant les acquis des agents de la Garde communale, la même source cite, entre autres, «l'augmentation du niveau des revenus par la valorisation des primes et indemnités, ainsi que la création de nouvelles indemnités, la mise en place d'un dispositif de retraite proportionnelle exceptionnelle avec différents avantages et la mise en place d'une pension spécifique d'invalidité».

La même source a mis en exergue, également, la garantie des droits acquis par les agents, notamment en matière de stabilité de l'emploi et du niveau de rémunération après leur redéploiement sur de nouveaux emplois, la régularisation de la situation des agents radiés ayant bénéficié de décision de justice de réintégration et les nouvelles mesures, prises récemment, permettant une couverture sociale d'un taux de 100%.

Autre acquis des agents de la Garde communale, le bénéfice du micro crédit au profit des agents retraités de corps et des ayants droits, conformément à la convention conclue avec l'Agence nationale de gestion du micro crédit (ANGEM).

Dans le cadre de cette convention, l'ANGEM est chargée d'encadrer et d'accompagner les bénéficiaires de ce dis-

positif jusqu'à la concrétisation de leurs projets, et il appartient aux services du ministère de l'Intérieur d'assurer toute la sensibilisation et l'information des intéressés sur les conditions et modalités de bénéfice de ce dispositif.

M. Bedoui a adressé, à ce titre, des instructions aux walis leur demandant de «veiller à la mise en œuvre, stricte et rigoureuse, de l'ensemble des mesures qui ont été prises et de participer activement à la consolidation de ce processus de prise en charge de cette frange de fonctionnaires».

Le ministre a instruit les walis d'assurer la coordination avec les démembrements de l'ANGEM de chaque wilaya afin d'assurer, dans les meilleurs délais, la mise en œuvre, rapide et efficace, de l'accès des agents retraités de la Garde communale et des ayants droits au dispositif de micro crédit.

M. Bedoui a relevé le fait que les responsables locaux «se doivent de recevoir, dans les meilleures conditions, les agents de la Garde communale et leur ayants droits, de prêter une écoute attentive à leurs préoccupations et d'entreprendre toute action visant à y apporter, dans le cadre des dispositions juridiques en vigueur, les solutions idoines».

Il a noté que les walis «se doivent d'accorder la priorité, ainsi qu'une attention particulière, aux doléances des familles des agents victimes de la tragédie nationale, d'intégrer les agents de la Garde communale et les ayants droit dans les programmes de logement, toutes formules confondues, en les faisant bénéficier de mesures de facilitation exceptionnelles».

Zakat El-Fitr fixée cette année à 100 DA

Le ministère des Affaires religieuses et des wakfs a appelé mercredi les fidèles à s'acquitter de Zakat El-Fitr du mois de Ramadhan, fixée cette année à 100 DA. Dans un communiqué, le ministère a appelé les fidèles à s'acquitter de Zakat El-Fitr du mois de Ramadhan, précisant que sa valeur a été fixée cette année à 100 DA par personne, soit un «Sa» (une mesure) de nourriture des Algériens équivalant à 2 kg. Le ministère a indiqué par ailleurs avoir chargé les imams des mosquées de procéder, en collaboration avec les comités religieux des mosquées à travers l'ensemble du territoire national, à la collecte de Zakat El-Fitr à compter du 15e jour du mois de Ramadhan en vue de la distribuer aux nécessiteux. Zakat El-Fitr est obligatoire pour tout musulman, aussi bien nanti que pauvre disposant d'un surplus de subsistance journalière et qui doit faire don de la Zakat pour lui-même et pour les personnes à leur charge, a rappelé le ministère.

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE NATIONALE

La journée du dimanche 5 juillet chômée et payée

La journée du dimanche 5 juillet, coïncidant avec la célébration du 53e anniversaire de la fête de l'indépendance nationale, sera chômée et payée, indique mercredi un communiqué du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Cela intervient conformément aux dispositions de la loi 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée fixant les fêtes légales, précise la même source.

Cette journée sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, services concédés, collectivités locales, entreprises commerciales, industrielles, artisanales et agricole

es, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, selon le communiqué.

Cela intervient conformément aux dispositions de la loi 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée fixant les fêtes légales, précise la même source.

Toutefois, les travailleurs exerçant sous le régime du travail posté sont tenus d'assurer la continuité du service selon l'organisation du travail mis en place par l'employeur, ajouté le communiqué du ministère.

Un narcotrafiquant arrêté et saisie de 125 kg kif à Béchar

Un (01) narcotrafiquant a été arrêté mercredi et une quantité de kif traité de 125 kg à Béchar saisie par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre le crime organisé, a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN), dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Bechar (3e Région militaire) a appréhendé aujourd'hui 1er juillet 2015, près

de la localité de Bou Ayech à Béni Ounif, un (1) narcotrafiquant et a saisi un (01) véhicule tout-terrain chargé de 125 kilogrammes de kif traité ainsi que de deux (02) paires de jumelles et cinq (05) téléphones portables», a précisé la même source.

Par ailleurs, et «au niveau de la 2e région militaire, les éléments des Gardes-frontières de Bab El Assa relevant du secteur opérationnel de Tlemcen ont saisi hier un véhicule touristique et une quantité de carburant s'élevant à 3.960 litres destinée à la contrebande», a-t-elle ajouté.

(MDN)

Un terroriste abattu à Aïn Defla et un pistolet mitrailleur ainsi qu'une ceinture explosive récupérés

Un terroriste a été abattu mardi à Aïn Defla par des éléments de l'ANP, suite à une opération de ratissage qui leur a permis de récupérer un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et une ceinture explosive, indique mercredi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel d'Aïn Defla (1ère région militaire) a abattu un terroriste, hier 30 juin 2015, suite à une opération de fouille et de ratissage menée près du lieu-dit Oued El-Kheraz, commune de Tacheta Zou-

gagh, wilaya d'Aïn Defla», précise la même source.

La classe politique enregistre une intense activité en ce mois de Ramadhan et en ce début de la période estivale. Les partis politiques ne chôment pas dans la mesure où des partis majoritaires et influents sur la scène politique connaissent une activité chargée.

Il s'agit notamment du Front de libération nationale (FLN) et du Rassemblement national démocratique (RND) qui viennent de se réorganiser et de renouveler leurs structures et instances dirigeantes. Ces partis se préparent aux futures échéances et comptent ainsi se coaliser dans la mesure où des partis d'opposition tentent, eux aussi, de constituer un front. Il s'agit notamment de la Coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique (CNLD) qui regroupe des partis et des personnalités de différents courants opposés au pouvoir.

Ces partis militent dans le sens de s'opposer à l'actuel pouvoir qui doit partir, soutiennent-ils en faisant valoir leurs propres arguments. Ils auront utilisés tous les moyens pour contraindre l'actuel pouvoir à partir. Pour rappel, la CNLD avait organisé des manifestations, des meetings et des marches pour exprimer son opposition à l'actuel pouvoir. C'est en somme de bonne guerre en démocratie.

En réaction à cette opposition, les partis au pouvoir ont décidé, à leur tour, de s'allier. Si l'opposition a pu s'unir contre le pouvoir, les partis au pouvoir ont convenu de faire du programme du président de la République, Abdellatif Bouteflika, leur dénominateur commun.

En ce sens, ces partis multiplient leurs actions pour s'unir, sachant que le RND avait déjà lancé l'idée d'un Pôle politique devant remplacer la défunte Alliance présidentielle.

De son côté, le FLN a appelé à la constitution d'un Front englobant l'ensemble des parties qui soutiennent le programme du chef de l'Etat.

Pour le FLN, ce Front comprendra des partis politiques, des associations de la société civile et des personnalités nationales et politiques ayant soutenu le programme du président de la République. Ce sera un Front au sens propre du terme dans la mesure où il ne se limitera pas aux partis politiques.

Les partis au pouvoir ont relevé qu'il était temps qu'ils s'organisent et de relancer, sous une autre forme ou appellation, l'Alliance présidentielle.

Etant majoritaires au parlement, ces partis ont estimé qu'ils ne devraient pas céder le terrain aux partis d'opposition d'autant plus qu'ils ont un programme à défendre et à soutenir, à savoir le programme du président de la République.

UNIVERSITÉS-ENTREPRISES

Des stages ou la perte de l'année universitaire

O. Larbi

Les diplômés de l'enseignement supérieur errent pour trouver des entreprises accueillantes pour leurs stages obligatoires après la licence LMD, l'obtention du master ou du doctorat.

Plusieurs de ces étudiants ont pris contact avec la rédaction et ont posé le problème: "On nous promet d'être accompagné, mais dans les faits, on nous fait perdre notre temps."

D'où une errance d'une entreprise à l'autre qui use, décourage et creuse le fossé entre les paroles et les actes.

Les entreprises entreprennent tout au long des années que leur volonté est d'entretenir des liens plus forts avec les universités. Le FCE a même célébré, cette année, l'anniversaire de l'UGEMA, en organisant un prometeur séminaire sur le thème.

Sur le terrain, il y a encore des efforts à faire. Pourtant au FCE, on affirme que les étudiants qui demanderaient un stage aux entreprises adhérentes seraient très bien reçus.

Il arrive que la direction générale d'une entreprise publique donne son accord, oriente l'étudiant vers ses filiales qui remettent à plus tard l'insertion de l'étudiant. Comme s'il était perçu comme un intrus, un fardeau à prendre en charge. Arrêté

Le 21 janvier 2015, le ministre de l'enseignement supérieur avait signé et publié un arrêté organisant les stages des diplômés, ceux-ci étant portés dans le cahier des charges des étudiants.

Auparavant, un décret exécutif du 31 août 2013 avait, de même, traité de l'organisation des stages pratiques en milieu professionnel à l'intention des étudiants."

Le cadre réglementaire existe, l'université percevant avec acuité la nécessité de se lier à l'entreprise pour lui apporter les dernières découvertes appliquées, le dynamisme de jeunes talents qui apprendront en retour les rudiments de la formation du capital matière grise d'un ensemble productif. Le plus difficile apparemment est de passer de la volonté affichée et médiaisée aux actes.

On prête au nouveau ministre de l'enseignement supérieur le projet de régler ce problème, malheureusement, récurrent, en faisant signer des conventions entre entreprises et filières universitaires.

Tout en espérant que dès cet été, les chercheurs de stages ne deviennent pas des chercheurs de mirages.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Algérie et le Japon engagés pour une plus grande collaboration

L'Algérie et le Japon ont convenu d'une plus grande collaboration et concertation entre les universités des deux pays, lors d'un entretien, mardi, entre le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, et l'ambassadeur du Japon en Algérie, Masaya Fujiwara, indique un communiqué de ce ministère.

"Les deux parties se sont engagées pour une plus grande collaboration et concertation en matière de mobilité, en vue d'encourager les universités des deux pays à accroître les échanges de professeurs, de chercheurs et d'étudiants dans les domaines de la recherche scientifique par les visites des laboratoires et les séjours scientifiques, ainsi que le développement de recherches collaboratives et académiques communes", précise-t-on de la même source.

L'entretien a porté essentiellement sur les voies et moyens de renforcer davantage la coopération algéro-japonaise dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, notamment dans les filières scientifiques et technologiques où les universités japonaises sont très avancées", poursuit le communiqué.

Citant en exemple le projet paragone USTORan-JICA (Agence de coopération internationale), la même source relève que la coopération bilatérale a connu ces dernières années un "essor prometteur, concrétisé par d'importants projets à l'image



du Sahara Solar Breeder Research Center, dont l'objectif est de développer un processus de réduction du silicium et de construire une usine pilote de production de silicium à partir du sable".

L'augmentation du nombre de bourses au profit des étudiants algériens a également constitué un point de discussions entre les deux parties, note le ministère de l'Enseignement supérieur, exprimant son souhait de voir ce nombre

revu à la hausse dans les filières techniques, particulièrement dans les domaines sismique, biotechnologique, énergies renouvelables et l'informatique, des spécialités où les Japonais détiennent une

"grande expérience et une parfaite maîtrise", note le communiqué.

Dans ce cadre, M. Hadjar a sollicité l'aide de la partie nipponne pour permettre aux chercheurs algériens retenus dans la conception et la réalisation

du télescope géant de "pouvoir accéder aux différents laboratoires de recherche et par la même améliorer leurs compétences en la matière".

Lors de cette rencontre, les deux parties ont abordé également le volet linguistique pour lequel M. Hadjar a émis le voeu que la partie nipponne "accorde plus de bourses au profit d'étudiants algériens désireux d'apprendre et d'enseigner la langue japonaise dans les universités algériennes".

Une formation d'excellence en fabrication mécanique en septembre à l'université de Constantine

Une formation d'excellence en fabrication mécanique sera dispensée en septembre prochain à l'université Mentouri de Constantine, a indiqué, mercredi, le recteur de cet établissement d'enseignement supérieur, le Dr. Abdelhamid Djekoune.

S'exprimant lors de la cérémonie de clôture de l'année universitaire 2014-2015, organisée à l'auditorium Mohamed-Sedid Benyahia en présence des autorités de la wilaya, le Dr. Djekoune a précisé que cette filière sera rattachée au département de génie mécanique de la faculté des sciences et de la technologie domicilié au campus central de l'université-mère. Cet acquis sera renforcé par l'ouverture, à la rentrée universitaire 2015-2016, d'un institut technologique destiné à développer des formations professionnalisaient adaptées aux besoins des différentes entreprises, a-t-il indiqué dans une déclaration à l'APS.

Sur un autre plan, le Dr. Djekoune a fait savoir que l'université Mentouri a prévu 6.800 places pédagogiques pour les nouveaux bacheliers de cette année, avant de



préciser que cet établissement compte actuellement 29.000 étudiants inscrits en Licence, 6.400 en Master, 197 en Magister et 2.612 doctorants. La cérémonie de clôture de l'année universitaire 2014-2015 a été

couronnée par la remise de prix et de cadeaux d'encouragement à 40 lauréats des niveaux Licence et Master des 20 départements relevant des instituts et facultés de l'université Mentouri.

BOUDIAF MET DE L'ORDRE

Blida: fermeture d'une clinique privée et des mises en garde à quatre autres

Une (1) clinique privée a été fermée à Blida et des mises en garde ont été adressées à quatre (4) autres à l'issue du travail accompli par une commission d'inspection du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière mené à travers la wilaya le mois dernier, a-t-on appris mercredi du directeur local du secteur.

Selon Djemai Ahmed, la procédure de fermeture a touché la clinique El-Atlas de Blida qui exerçait une activité non autorisée, à savoir des opérations chirurgicales en neurologie et ORL, alors qu'il s'agit d'un établissement spécialisé en accouchement et gynécologie.

La commission suscitée, qui a séjourné dans la wilaya du 31 mai au 4 juin écoulés et inspecté la totalité des cli-

niques privées et pharmacies, a également exprimé de nombreuses réserves auprès du ministère de tutelle.

Ces réserves ont abouti à la notification de mises en garde à l'adresse de quatre (4) cliniques, dont deux (2) spécialisées en hémodialyse, soit Lilia et Al Ifradj, alors que les deux (2) autres, sises à Blida et El Afroune, sont spécialisées en chirurgie dentaire.

Ces mises en garde ont été motivées par des raisons liées au défaut d'hygiène et l'emploi de professionnels sans autorisation, a expliqué ce responsable, qui n'a pas écarté la possibilité que d'autres mesures soient prises, à l'avenir, à l'encontre des cliniques privées de la wilaya.

APS



LORS D'UNE VISITE D'INSPECTION À LA 6^E RÉGION MILITAIRE Gaïd Salah salue l'engagement et la détermination des forces de l'ANP

Le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire poursuit ses visites sur le terrain aux régions militaires, où il a effectué, mardi, une visite d'inspection et de travail à 6^e Région militaire à Tamanrasset.

Walid B

Lors de cette visite, Gaïd Salah a donné des instructions à caractère opérationnel et des orientations générales à même d'améliorer les performances de notre corps de bataille.

Il s'est longuement arrêté sur les efforts continus qui ont été et sont fournis pour le progrès, le développement et la modernisation des Forces armées, ce qui leur permet de se dresser devant les différentes menaces et dangers, et de faire face avec efficience à tout imprévu quelles qu'en soient la nature et l'origine.

En examinant le processus de modernisation de l'ANP, le chef d'état-major a affirmé qu'on «peut, aisément, constater le volume des efforts colossaux et continus que nous n'avons cessé de fournir les dernières années, sous le commandement et le soutien de Son Excellence M. le Président de la République, Chef Suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale pour que nos Forces armées puissent atteindre les objectifs de développement visés».

Et d'ajouter que «la complémentarité des efforts entre les aspects d'enseignement et de qualification qui incombent à l'appareil de formation d'une part, et les aspects d'exercice et de terrain pris en charge particulièrement par les programmes de préparation au combat d'autre part, a donné un grand élan à l'Armée nationale populaire dans le domaine de la maîtrise de l'ensemble des sciences militaires, et des différentes connaissances scientifiques et technologiques, lui donnant ainsi une grande capacité d'adaptation avec les exigences du présent et les conditions d'accompagner leurs besoins opérationnels et de combat». Gaïd Salah a adressé aux élé-



ments de la Région un message de salut d'estime pour les efforts inlassables et les grands sacrifices qu'ils ne cessent de fournir pour préserver la souveraineté nationale et l'intégrité du territoire national et son inviolabilité, tout en les exhortant à s'armer davantage de vigilance, de perspicacité et de prudence.

Il a, dans ce sens, salué «ces vertus qui distinguent, effectivement aujourd'hui, la réalité sur le terrain de nos unités de combat», et a considéré «le saut qualitatif et la mutation positive riche en leçons et enseignements et source d'inspiration pour tous ceux motivés par une sincère volonté, et animés par une vive conscience nationale».

«En saluant tout ceci, j'ai totale confiance et je n'ai nul doute en votre ferme volonté de maintenir votre performance à cette excellente cadence qui va renforcer votre détermination et votre résolution à accomplir davantage de réussite, cette réussite qui ne saurait être le fruit de hasard ni de donation, mais qui s'obtient

par la bonne préparation, le meilleur rendement et la persévérance à surpasser les obstacles», a affirmé le chef d'état-major.

Gaïd Salah avait tenu à rappeler, auparavant, les missions constitutionnelles de l'ANP, digne héritière de l'ALN, relevant qu'à l'ombre de cette détermination et cette ferme volonté, l'ANP « continue son parcours de développement et de modernisation, afin d'atteindre un haut niveau opérationnel et de combat, que nous veillons à ce qu'il répond aux exigences de la sécurité de l'Algérie et de sa défense nationale, et à ce qu'il soit conforme à l'exécution des missions constitutionnelles, qui sont principalement: préserver l'indépendance de l'Algérie, défendre sa souveraineté et son intégrité territoriale, et assurer l'unité de son peuple».

Il avait également insisté sur la grande importance que revêt cette rencontre, qui coïncide avec les préparatifs de la commémoration du 53^e anniversaire du recouvrement de notre souveraineté nationale, laquelle représente «un témoignage palpable et réel de la réussite de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre, de sa grandeur et de sa dimension libératrice et de son caractère humain».

Ces qualités méritées et historiques, dira-t-il, l'ont hissée au «rang des grandes réalisations mondiales du XX^e siècle, de ce qu'elle a porté comme dignes valeurs, symbolisant tout ce qu'il y a de plus noble que puisse atteindre une âme humaine en sacrifices, éthiques, nationalisme et fidélité, en faisant un exemple pour tous ceux qui aiment cette chère patrie et qui désirent la servir fidèlement».

Il a, par la même occasion, exhorté l'ensemble des personnels de l'ANP à la nécessité de se conformer à la parfaite exécution des missions assignées, et d'être fidèle et loyal à l'Armée et à l'Algérie.

CANICULE

Les interventions de la Protection civile en hausse

Le nombre d'interventions des éléments de la Protection civile connaît une hausse, comparativement à la moyenne habituelle, suite à la vague de chaleur qui sévit, ces derniers jours, sur l'ensemble du pays, a-t-on appris mercredi auprès de la cellule de communication de cette institution. «Le nombre moyen d'interventions est en hausse, ce qui s'explique par les interventions effectuées par nos éléments pour les évacuations sanitaires et les prises en charge de personnes âgées ou d'enfants ayant subi un malaise à cause de la chaleur», a déclaré à l'APS le lieutenant Zouheir Ben Amzal, chargé de communication auprès de la Direction générale de la Protection civile. La même source a rappelé les recommandations de prévention communiquées antérieurement par la Protection civile dont celles d'«éviter de se déplacer pendant la hausse de température, sauf en cas de nécessité, en particulier dans les wilayas intérieures du pays, tout en évitant de s'exposer au soleil».

La Protection civile avait conseillé également les citoyens de

«fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil», de «maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à celle de l'intérieur et de les ouvrir tôt le matin, tard le soir et la nuit».

Elle a, pour la même finalité, recommandé de «provoquer des courants d'air dans tout le bâtiment dès que la température extérieure est plus basse que celle de l'intérieur», et d'«éviter les activités extérieures nécessitant des dépenses en énergie très importantes, à l'instar du sport, jardinage et bricolage».

S'agissant des conducteurs ne disposant pas d'air conditionné (climatisation) dans leurs véhicules, il a été conseillé d'«éviter les longs trajets au cours de la journée» et «ne jamais laisser les enfants seuls à l'intérieur d'un véhicule».

Pour sa part, l'Office national de météorologie avait émis un bulletin spécial (BMS) annonçant des températures caniculaires d'au moins de 44° ou plus, qui affecteront les régions intérieures de l'Ouest et du Centre du pays jusqu'à mercredi.

POUR NON-CONFORMITÉ AUX NORMES

Saisie de plus de 2 tonnes de produits alimentaires durant les dix premiers jours de Ramadhan

Les équipes de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes ont procédé durant les dix premiers jours du mois de ramadhan à la saisie de 2,6 tonnes de produits alimentaires et de marchandises destinées à la consommation pour non conformité aux normes, a indiqué mardi un responsable du service de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, Hadjal Mohamed.

Parmi les produits saisis, des marchandises avariées ou non conforme aux normes, ainsi que des marchandises non facturées d'une valeur de plus d'un million de dinars, a précisé M. Hadjal.

Durant cette période, les agents de contrôle ont effectué 3882 interventions vi-

sant la protection du consommateur dont 961 interventions dans le cadre du contrôle de la qualité et de la répression des fraudes et 1921 interventions relatives au contrôle des pratiques commerciales, a-t-il ajouté précisant que 969 infractions ont été relevées lors de ces interventions.

Il s'agit du non affichage des seuil et de l'étiquetage, le dépassement du seuil et des prix fixés par l'Etat, la non facturation, l'absence de registre de commerce, la pratique d'une activité commerciale autre que celle inscrite au registre de commerce et le manque d'hygiène.

Plus de 7,2 millions de DA de marchandises et de produits de consommation non facturés et mis en vente, ont été saisis par

les équipes de contrôle de la qualité.

Il a été proposé, selon le même responsable, la fermeture de 25 locaux commerciaux avec saisie de divers produits alimentaires non conformes, précisant que la direction du commerce a élaboré un plan de contrôle de l'activité commerciale ciblant notamment les produits de grande consommation et très demandés durant le mois sacré.

1 tonne et 300 kg de produits alimentaires destinés à la consommation ont été saisis durant le Ramadhan de l'année dernière pour non conformité aux normes.

1,20 millions de DA de produits de consommation mis en vente et non facturés ont été saisis à la même période.

SÉCURITÉ SOCIALE: 15% des employeurs payent en retard leurs cotisations

Plus de 50.000 employeurs, relevant en majorité du secteur économique public, payent en retard leurs cotisations, soit 15% des employeurs affiliés, a-t-on appris mercredi auprès de la Caisse nationale de Recouvrement de Cotisations de sécurité sociale (Cnrss).

«Sur les 350.000 employeurs affiliés à la sécurité sociale, 52.000 accusent durant l'année des retards pour le paiement de leurs cotisations, dont près de 1.000 employeurs versent leurs cotisations avec jusqu'à 2 à 3 ans de retard, ce qui influe sur les trésoreries des caisses de la sécurité sociale», a déclaré le Directeur général de la Cnrss, Malek Hamdani à l'APS.

Le même responsable a précisé, qu'il s'agit «dans la majorité des cas, des employeurs relevant du secteur économique public activant dans certaines branches comme le bâtiment et le transport ainsi que les fermes pilotes du secteur agricole», estimant que cela est dû à des «difficultés financières».

La Caisse de recouvrement reproche, par ailleurs, à certaines petites entreprises du secteur privé (moins de 20 travailleurs), la sous-déclaration (non déclaration du salaire réellement versé) et dans d'autres cas, la non déclaration des travailleurs, a-t-il ajouté.

Les cotisations recouvrées chaque année par la Cnrss sont de l'ordre de 950 milliards de dinars, dont 51% sont reversés à la Caisse nationale des retraites (Cnr), a-t-il aussi révélé.

M. Hamdani a expliqué, en outre, que le taux de répartition de reversement des cotisations recouvrées, aux différentes caisses de la sécurité sociale, notamment, la Caisse des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) et de la Caisse nationale des assurances chômage (Cnac), est prévu par la réglementation.

D'autre part, il a relevé que les 350.000 employeurs affiliés à la sécurité sociale, comptent plus de 5 millions de salariés et de 3 millions de catégories particulières, telles que, les étudiants, les apprentis, les artistes ainsi que les bénéficiaires de l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS).

Un délai de 6 mois pour faciliter le paiement des cotisations

«Des échéanciers de paiement seront accordés aux employeurs qui ont des retards dans leurs cotisations, afin de leur permettre de payer leurs dettes», a tenu à rassurer M. Hamdani.

A cet effet, un délai de 6 mois reste ouvert pour l'année 2015, permettant aux employeurs retardataires de se présenter aux agences CNAS afin de bénéficier de ces mesures de facilitations.

Le responsable de la caisse de recouvrement invite les employeurs qui accusent un retard dans le versement de leurs cotisations à se présenter à une des agences de CNAS pour bénéficier des échéanciers de paiement selon les capacités financières de l'entreprise pour pouvoir payer leurs dettes.

À la fin de décembre 2015, une évaluation de la situation sera effectuée pour «prendre les décisions qui s'imposeront», a-t-il averti.

APS

SELON LE DIRECTEUR DU SECTEUR DE LA PECHE

Baisse sensible du prix de la sardine à Mostaganem



Les marchés de la wilaya de Mostaganem enregistrent une baisse sensible des prix du poisson bleu dont notamment la sardine, a-t-on constaté mercredi.

En raison d'une abondance avec la campagne de pêche du poisson bleu s'étendant de mai à octobre, le prix de la sardine varie entre 150 et 200 DA le kilogramme, contre 300 DA/kg ces derniers mois qui ont vu la suspension de la pêche imposée par les conditions climatiques instables, selon le directeur du secteur.

Toufik Rahmani a indiqué que ce poisson est cédé, au déchargement au port de Mostaganem, entre 1000 et 2000 DA la caisse de 20 kg, soit 50 et 100 DA le kg, contre plus de 7.000 DA la caisse auparavant.

La wilaya de Mostaganem a réalisé une production estimée à 500 tonnes de poisson bleu au cours du mois de mai dernier dans le cadre de cette campagne qui prévoit une production de 8.000 tonnes, selon le même responsable.

Parmi les causes ayant contribué à la baisse des prix, l'amélioration des conditions météorologiques permettant d'accroître le nombre de sorties des embarcations et l'accompagnement de la direction de la chambre de la pêche aux professionnels pour aplatis les difficultés.

La flottille de la pêche a été renforcée, en 2015, par 30 embarcations de pêche au titre du dispositif de l'emploi notamment l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC).

Des professionnels ont exprimé leur «satisfaction» quant aux conditions de travail au niveau du port commercial de Mostaganem, saluant les efforts fournis par la direction du secteur en collaboration avec la chambre de wilaya de la pêche et tous les partenaires, pour la réussite de cette campagne.

Ils ont assuré que les prix de la sardine resteront à la portée du consommateur et ne devront pas dépasser 200 DA/kg. La flottille de pêche de la wilaya de Mostaganem compte plus de 200 unités de différents volumes dont 43 planiers, 100 sardiniers et 71 petits métiers. Le nombre des professionnels de la mer est de 5000 inscrits.

1,6 million d'estivants aux plages et sites touristiques depuis le début de Ramadhan à Tizi-Ouzou

Une fréquentation nocturne estimée à 1.613.180 estivants a été enregistrée sur les plages et sites touristiques balnéaires de la wilaya de Tizi-Ouzou durant les dix premiers jours du mois de Ramadhan, a indiqué, mercredi, le directeur local du tourisme et de l'artisanat. Cette évaluation du nombre des visiteurs nocturnes des 8 plages autorisées à la baignade au niveau des daïras de Tizgirt et d'Azeffoune, effectuée par l'Office du tourisme de Tizgirt, couvre uniquement la période allant du 18 au 28 juin écoulée, a précisé, à l'APS, M. Rachid Gheddouchi. La grande plage de Tizgirt a drainé le plus gros nombre d'estivants en enregistrant pas moins de 379.500 visiteurs, suivie suivie par Feraoun-Est (330.600), la plage du centre d'Azeffoune (195.000), le Caïroubier (100.000), Tassalast (75.000) Feraoun-Ouest (21.

HABITAT

La réalisation des logements promotionnels publics se poursuit à un rythme «accéléré»

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a indiqué mercredi que les projets de logements promotionnels publics (LPP) étaient réalisés à un «rythme accéléré» et qu'ils «n'ont pas été gelés».



«Tous les projets de logements promotionnels publics (LPP) sont réalisés à un rythme accéléré et n'ont fait l'objet d'aucun gel ni arrêt», a précisé le ministère dans un communiqué.

«Un journal national a fait état mercredi d'une instruction d'urgence du Premier ministre portant sur l'arrêt de tous les projets de logement promotionnel public, une allégation que le ministère réfute catégoriquement», indique la même source.

«Les propos colportés par ce titre procèdent d'une campagne féroce vi-

sant à décrire cette formule qui a suscité l'engouement de larges franges de la société», ajoute le ministère dans son communiqué rappelant qu'une «entreprise similaire a été menée dans les réseaux sociaux à travers la publication de photos de logements mal finis présentées comme celles d'appartements témoins relevant de ce type de logement».

«Les photos publiées ne sont pas réelles car les appartements témoins ont été présentés lors de la dernière visite du premier responsable du secteur Abdelmadjid Tebboune dans les

wilayas d'Alger et de Tipasa, souligne encore le ministère. 37.949 unités ont été lancées jusqu'à fin avril dernier dont 16.532 sisées à Alger, selon un bilan du ministère de l'habitat.

Ces projets couvrent en général toutes les demandes des souscripteurs, avec la remise d'ordres de versement à 48.361 souscripteurs dont 32.242 ont effectué leur versement.

L'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI), chargée du LPP, envisage de commencer la distribution de ces logements à partir de 2016.

TOURISME : RÉHABILITATION DES HÔTELS PUBLICS

Une commission ministérielle à Tizi-Ouzou

Une Commission du ministère de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat s'est déplacée mercredi à Tizi-Ouzou pour une visite de travail ayant porté sur le programme de réhabilitation des hôtels publics de cette wilaya, a-t-on appris du directeur du Tourisme, Rachid Gheddouchi.

Cette commission a été déplacée suite à la visite de travail effectuée lundi par le premier responsable du secteur, Amar Ghoul, dans la ville des Genêts, où il s'était rendu dans deux des six établissements hôteliers concernés par ce programme de réhabilitation et de modernisation en conformité avec les normes internationales en matière d'hôtellerie, inscrit en 2011.

Le but de la visite de cette commission ministérielle, qui s'est rendu dans les établissements hôteliers



concernés par cette opération, est de «se pencher sur les raisons du retard enregistré dans la concrétisation de ce programme afin de lever les éventuelles contraintes et assurer le lancement des travaux de réhabilitation et de modernisation dans les délais fixés, à savoir au plus tard octobre prochain», a-t-il ajouté.

A propos de l'état d'avancement de ce programme M. Gheddouchi a indiqué que «les avis d'appels d'offre pour le choix des entreprises ont été lancés et l'ouverture des plis est prévue au courant de la première semaine de ce mois de juillet».

Le démarrage des travaux est prévu pour sep-

tembre prochain, a-t-il indiqué.

Ce programme de réhabilitation et de modernisation doté d'une enveloppe globale de 6,12 milliards DA concerne les hôtels urbains d'Amraoua, Belloua, et Lalla Khedidja de Tizi-Ouzou, El Arz de Tala Guilef, Tamgout de Yakouren, et le Bracelet d'Argent d'Ath Yenni, rappelle-t-on.

Lors de la visite qu'il a effectué lundi dans la wilaya, M. Ghoul avait donné des instructions fermes pour le lancement des travaux de réhabilitation et de modernisation avant novembre prochain.

«Il faut que ces travaux pour lesquels l'Etat a mobilisé des sommes importantes soient lancés au plus tard en novembre prochain, sinon le montant dégagé à cet effet sera restitué au Trésor public», avait-il mis en garde.

ser des moments agréables et sans problèmes sur les plages de la wilaya de Tizi-Ouzou, et l'animation culturelle qui se tient chaque soir au niveau de ces sites, ont encouragé les citoyens à s'y rendre, a-t-il estimé. S'agissant de la concession des plages, M. Gheddouchi a rappelé la reconduction de celles attribuées en 2013 pour une durée de cinq ans pour sept plages à des gestionnaires privés. Celle de Sidi-Khelifa n'ayant pas été concédée pour un problème de squattement, à propos duquel les services de sécurité ont été saisis, a-t-il expliqué. Ces concessions ont permis une rentrée d'argent globale de 11.692 millions DA au profit des communes concernées contre un peu plus de 8.238 millions DA en 2014, a observé le même responsable.

RÉGULATION DU COMMERCE

Présentation du projet de loi sur le commerce extérieur au Conseil de la Nation

Le projet de loi sur les opérations d'importation et d'exportation a été présenté, mercredi, au Conseil de la nation par le ministre du Commerce, Amara Benyounes, lors d'une séance plénière présidée par Abdelkader Bensalah, président de cette institution parlementaire.

Le projet de loi modifiant et complétant une ordonnance datée de 2003 relative aux règles générales applicables aux opérations d'importation et d'exportation de marchandises, stipule notamment le recours aux licences pour gérer les exceptions à la liberté du commerce.

Ainsi le texte reformule plusieurs articles de cette ordonnance et y insère d'autres afin de mieux définir le concept de la licence et de son étendue, et de mettre en conformité la législation avec les règles de l'Organisation mondiale de commerce (OMC) dont celles régissant les licences d'importation et d'exportation.

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) avaient adopté à la majorité, en juin dernier, ce projet de loi à l'issue d'un large débat durant lequel ils avaient notamment plaidé pour des clarifications sur les modalités d'octroi de ces licences.

Selon les réponses du ministre,



une commission interministérielle regroupant les ministères des Finances, de l'Industrie et de l'Agriculture, présidée par celui du Commerce, sera chargée de l'octroi de ces licences.

Une vingtaine de produits feront l'objet de licences d'importation à l'instar des véhicules, des appareils électroménagers, du ciment, des aliments de bétail, des produits cosmétiques et des détergents.

Les importations des véhicules seront plafonnées à 400 000 unités/an (Benyounes)

Les importations des véhicules, qui seront soumises à une licence d'importation à partir de 2016, ne devront pas dépasser les 400.000 unités par an, a déclaré, mercredi à Alger, le ministre du Commerce, Amara Benyounes. «Nous (instaurerons), en coordination avec le ministère de l'Industrie et des mines, des licences pour l'importation des véhicules, ces importations ne devront

pas dépasser les 400.000 unités/an», a indiqué le ministre lors des débats sur le projet de loi relatif au commerce extérieur présenté au Conseil de la nation. Pour le ministre, il s'agira d'une disposition pour assainir la filière de l'importation des véhicules qui connaît plusieurs irrégularités et dysfonctionnements relevés dans une étude menée récemment par le ministère du Com-

merce. Entre 2010 et 2014, rappelle-t-on, les concessionnaires ont importé 1.934.416 véhicules, avec un «pic» de plus 554.000 véhicules en 2013 pour un montant de 7,33 milliards de dollars, selon les chiffres des douanes. En 2014, l'Algérie avait importé 439.637 unités pour un montant de 6,34 milliards de dollars, soit plus de 9% des importations globales du pays.

PARTENARIAT

Signature d'une convention entre la direction de la recherche scientifique et le groupe cimentier GICA

La direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT) et le groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) ont signé mardi à Alger une convention cadre de collaboration scientifique et technologique pour promouvoir notamment les centres de recherche.

L'accord a été signé par le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Hafidh Aourag et le PDG de GICA, Rabah Guessoum.

Les deux parties conviennent, par cet accord, de «promouvoir, à

travers leurs centres, laboratoires de recherche et entités de production, une application technologique au développement, cibler la formation et procéder à l'amélioration technique et professionnelle au bénéfice de l'industrie cimentière et de ses dérivés».

Cet accord vient «concrétiser l'importance et la priorité du développement technologique dans l'économie nationale et la nécessité de mise en œuvre d'actions intersectorielles pour le renforcement et la promotion de la science, de la technologie et de l'innovation au service de l'industrie, en particulier, et à son impact pour la société en général».

«On nous reproche de former des gens qui ne sont pas prêts à affronter la réalité du terrain, mais c'est aux entreprises économiques de nous déterminer les profils requis (pour les besoins du marché)», a-t-il dit, soulignant que le rapprochement entre l'université et les entreprises permettra également aux étudiants de bénéficier de stages pratiques.

PRODUCTION HALIEUTIQUE DE LA WILAYA D'ALGER

Légère hausse en 2014 à 4 250,7 tonnes

La production halieutique de la wilaya d'Alger s'est établie en hausse en 2014 à 4 250,711 tonnes contre 3 842,767 tonnes en 2013, indique jeudi un bilan de la direction de wilaya des ressources halieutiques.

Pour les années précédentes, la production de poissons de la wilaya a été de 3 783,504 tonnes en 2012 et 3 543,147 tonnes en 2011, précise la même source.

Par espèce, le poisson bleu (sardine notamment) vient en tête de la production avec 3.952,2 tonnes alors que le poisson blanc occupe la deuxième position avec 159,1 tonnes.

En 2013, la production de poisson bleu s'est établi à 3.515,41 T et 143,6 tonnes pour le poisson blanc. Les crustacés, les céphalopodes et les grands pélagiques sont cependant pêchés en moins

de quantités. En 2014, 89,5 tonnes de crustacés sont pêchées contre 127,2 tonnes en 2013, alors que la production de céphalopodes s'est établie à 21 tonnes en 2014 contre 22,47 tonnes une année auparavant. Pour les grands pélagiques, les quantités pêchées en 2014 sont de 27,72 tonnes contre 34,29 en 2013, ajoute le même bilan. Pour le nombre total de sorties, seuls les

chiffres de 2013 et des années précédentes sont disponibles.

En 2013, les sorties sont effectuées par 1478 chalutiers, 4769 sardiniers, 1.332 petits métiers et 1950 platsanciers, soit un total de 9529 sorties contre 10829 en 2012.

Le bilan de la direction de la pêche d'Alger indique que la flottille immatriculée réelle au niveau des ports de la wilaya d'Alger en 2014 est de 132 petits métiers

CROISSANCE INDUSTRIELLE PUBLIQUE HORS HYDROCARBURES

Hausse de 7% au 1^{er} trimestre 2015

Le taux de croissance du secteur industriel public hors hydrocarbures a atteint 7% durant le 1^{er} trimestre 2015 par rapport au même trimestre de 2014, a appris mercredi l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Quant à la production industrielle publique globale, elle a enregistré une croissance de 3,4% durant le premier trimestre 2015 comparativement à la même période de l'année précédente.

Cette croissance de la production industrielle du secteur public a été réalisée grâce à une amélioration de la production dans certains secteurs dont ceux des matériaux de construction, des mines et carrières, des textiles et industries des cuirs et chaussures et de certaines filières du secteur de l'énergie.

Ainsi, la croissance de la production des industries manufacturières a affiché une hausse de 3% durant la même période de comparaison tandis que le secteur de l'énergie a affiché une croissance de 9%.

La hausse de la production des mines et carrières s'est poursuivie au 1^{er} trimestre de cette année avec une croissance de 5,9%.

Les industries agro-alimentaires ont également connu la même tendance haussière avec une croissance de 6,9% durant les trois premiers mois 2015.

Le redressement de la production des matériaux de construction, observé dès le dernier trimestre de 2014, s'est consolidé durant les trois premiers mois 2015 avec une croissance qui s'est élevée à 14% par rapport à la même période de l'année écoulée.

Quant à l'industrie des textiles, elle a enregistré une croissance de l'ordre 14,1%, alors que l'industrie des cuirs et chaussures elle a connu une croissance de 9,2%.

Après des baisses consécutives enregistrées depuis le 4^{ème} trimestre 2013, la production des industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques et électriques (ISMME) a augmenté de 1,3%.

Cependant, trois secteurs ont connu des contre-performances: Les industries respectivement des hydrocarbures, de la chimie et caoutchouc et des bois, liège et papier.

La production des hydrocarbures a reculé de 4,2% durant le 1^{er} trimestre 2015, contre une croissance de 13,5% à la même période en 2014 par rapport au 1^{er} trimestre 2013.

La production du secteur de la chimie, caoutchouc et plastique a poursuivi sa baisse qui a été de l'ordre de -7% sur les trois premiers mois de 2015, alors que la croissance dans le secteur des industries des bois et papier a reculé de 19,5%.

A rappeler que la production industrielle du secteur public global avait affiché une croissance de 4,3% en 2014 par rapport à 2013.

Pour relancer le secteur industriel, plusieurs chantiers ont été engagés tels la reconfiguration du secteur public marchand industriel à travers la création de 12 groupes industriels, le projet d'amendement du code des investissements pour l'amélioration du climat des affaires et le projet de réforme des agences chargées de soutenir les PME.

Ces 12 groupes, créés à partir des 14 Sociétés de gestion des participations de l'Etat (SGP), se composent de sept (7) groupes nouvellement créés et de cinq (5) autres déjà existants.

Les 7 nouveaux portent sur les filières, respectivement, de l'agro-industrie, des industries chimiques, des équipements électriques, électroménagers et électriques, des industries locales, de la mécanique, des industries métallurgiques et sidérurgiques et des textiles et cuirs. Quant aux 5 groupes déjà existants, il s'agit de la société nationale des véhicules industriels (Sni), du groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica), du groupe pharmaceutique Saïdal, de la société nationale des tabacs et allumettes (Snta) et de Manadjim Aldjazair (Manal).

L'euro pénalisé par la crise grecque

L'euro reculait un peu face au dollar mercredi, en raison de nombreuses incertitudes liées au dossier grec, alors que les créanciers de la Grèce examinent les propositions du pays qui tente d'obtenir une aide financière après son défaut sur sa dette vis-à-vis du FMI.

La monnaie européenne valait 1,1125 dollar en fin de matinée, contre 1,1139 dollar mardi soir. Elle remontait légèrement face à la devise japonaise, à 136,71 yens contre 136,38 yens la veille au soir, comme le dollar, qui s'échangeait à 122,88 yens contre 122,44 yens mardi soir. «Les marchés vont une nouvelle fois se focaliser sur la Grèce, avec quelques distractions en provenance des chiffres (pour juin) de l'emploi dans le secteur privé et de l'activité de l'industrie manufacturière aux Etats-Unis», notait un analyste chez FxPro. Un Eurogroupe doit se pencher ce mercredi sur les dernières propositions de la Grèce qui a fait défaut sur sa dette vis-à-vis du Fonds monétaire international (FMI) en n'honorant pas un remboursement de 1,5 milliard d'euros dû mardi. La Grèce se voit ainsi privé d'accès aux ressources financières de l'institution internationale et le restera tant qu'il n'aura pas apuré sa dette. Et même cet événement n'a pas été aussi bouleversant que pouvait le laisser entendre la couverture médiatique, cela emmène la zone euro en territoire inconnu», commentait Connor Campbell, analyste chez Spreadex. Parallèlement, le volet européen du plan d'aide à la Grèce a comme prévu pris fin mardi soir, privant le pays de 16 milliards d'euros d'aide en tout genre, près, bénéfices sur les obligations détenues par la Banque centrale européenne (BCE), fonds pour les aides. Pour l'analyste de FxPro, «la stabilité relative des marchés n'aide pas le gouvernement grec, qui table actuellement sur le fait que les répercussions internationales d'un «Grexit» (contraction de «Grèce» et «sortie» en anglais utilisée pour évoquer une sortie du pays de la zone euro, NDLR) seraient telles que ses créanciers ne laisseront pas une telle chose se produire. La livre britannique baissait face à la monnaie européenne, à 71,04 pence pour un euro, comme face au dollar, à 1,5660 dollar pour une livre. La devise suisse baissait face à l'euro, à 1,0436 franc pour un euro, comme face au dollar, à 0,9380 franc pour un dollar. L'once d'or a fini à 1,471,70 dollars au fixing du matin, contre 1,471 dollars mardi soir.

BURKINAFASO: Une aide de 119 millions d'euros de l'UE pour financer le programme d'appui à la transition

L'Union européenne (UE) a octroyé environ 119 millions d'euros d'aide au Burkina Faso pour le financement du programme d'appui à la transition, ont rapporté mardi des médias locaux. Selon le quotidien burkinabé «Sidwaya», l'UE veut appuyer la consolidation de l'Etat de droit, de la gouvernance et augmenter l'espace budgétaire du gouvernement en 2015 et 2016. La même source précise qu'une partie du don européen, qui sera probablement décaissé avant les élections d'octobre prochain, permettra d'accompagner la transition à travers la bonne conduite du processus électoral et de renforcer le dialogue avec le gouvernement sur la politique de développement, le cadre macroéconomique et les finances publiques. La convention a été signée, jeudi dernier à Ouagadougou, par le ministre burkinabé de l'Economie et des Finances, Jean Gustave Sanon, et le chef de la délégation de l'Union européenne (UE), a-t-on ajouté.

DANS L'INCAPACITÉ DE REMBOURSER Athènes a fait défaut sur sa dette vis-à-vis du FMI

Le FMI en a pris acte dans un très laconique communiqué, ajoutant également que son conseil d'administration, qui représente les 188 États-membres, en avait été informé.



«Je confirme que le remboursement (...) dû au FMI par la Grèce aujourd'hui n'a pas été reçu», a indiqué le porte-parole du FMI Gerry Rice dans le communiqué. A court de liquidités, la Grèce avait prévu mardi qu'elle ne rembourserait pas le FMI, qui a participé aux côtés des Européens aux deux plans de sauvetage du pays assortis d'une cure d'austérité drastique.

Mais le pays avait toutefois fait mardi une ultime demande au FMI pour obtenir en extérieur un délai. Le conseil d'administration du Fonds en a été informé mardi et a commencé à l'étudier, selon une source proche du dossier, mais devra se réunir ultérieurement pour l'approuver ou non. Le conseil d'administration se réunira «en temps utile», a précisé M. Rice, sans donner plus de détails.

Athènes devra donc désormais se passer de l'argent

de ses créanciers publics puisque le volet européen du plan de sauvetage a par ailleurs expiré mardi et ne devra plus sa survie financière qu'à l'aide d'urgence fournie à ses banques par la Banque centrale européenne.

Cet incident de paiement constitue également un sérieux revers pour la crédibilité du FMI, qui n'avait plus enregistré de défaut de paiement depuis 2001 avec le Zimbabwe et qui a accordé à la Grèce le plus grand prêt de son histoire.

Encore récemment, le Fonds disait s'attendre à ce qu'Athènes honore ses engagements financiers. Début juin, sa directrice générale Christine Lagarde se raccrochait aux assurances du Premier ministre grec Alexis Tsipras l'invitant à ne «pas s'inquiéter».

Les mésaventures du FMI avec la Grèce ne sont toutefois pas finies.

Le pays doit au total virer 5,4 milliards d'euros dans les caisses du Fonds cette année sur une dette totale de quelque 21 milliards d'euros.

Le prochain paiement de 284 millions d'euros est dû pour le 1er août.

La Turquie disposée à aider la Grèce dans sa crise financière

Le Premier ministre turc Ahmet Davutoglu a annoncé mardi que son pays était disposé à venir en aide à la Grèce, dans tous les secteurs, pour qu'elle puisse résoudre la crise financière qu'elle traverse.

«Nous sommes prêts à faire le nécessaire du mieux que nous pouvons dans la coopération dans des domaines tels que le tourisme, l'énergie et le commerce», a-t-il dit lors d'une réunion du groupe parlementaire de son parti (parti de la justice et du développement, AKP).

Le Premier ministre turc a indiqué que la Turquie est prête à fournir tout type d'aide à la Grèce dans cette période difficile. Le gouvernement prendra contact avec son homologue grec en vue de tenir une réunion du Conseil de coopération de haut niveau au plus tôt pour envisager des mesures conjointes sur la crise financière après le nouveau cabinet turc soit formé.

Lundi, un responsable du parti démocratique des peuples (HDP), une formation politique de l'opposition, a proposé que la Turquie entreprenne le paiement des 1,6 milliard euros de la Grèce ou de lui fournir un prêt à taux zéro afin de promouvoir la paix et la solidarité entre les deux pays tout en aidant la Grèce à briser la pression du Fonds monétaire international (FMI), de l'Eurogroupe et des autres créanciers.

GAZPROM

La Russie annonce l'arrêt immédiat des livraisons de gaz à l'Ukraine

Le groupe russe Gazprom a confirmé mercredi l'arrêt de ses livraisons de gaz à l'Ukraine, faisant suite à l'annonce la veille par Kiev de la suspension de tous ses achats de gaz à la Russie après l'échec de négociations sur les prix.

«L'Ukraine n'a pas payé pour ses livraisons de gaz pour juillet. A partir de 10 heures du matin le 1er juillet, les livraisons de gaz de Gazprom à l'Ukraine sont arrêtées. Gazprom ne livrera pas de gaz à l'Ukraine, quel que soit le prix, sans préalablement», a déclaré dans un communiqué le PDG de Gazprom, Alexei Miller.

Cet arrêt des livraisons ne devrait toutefois pas sérieusement menacer l'approvisionnement en gaz russe de l'Union européenne, dont près de la moitié transite par le territoire ukrainien. La compagnie publique ukrainienne Naftogaz a promis mardi dans un communiqué qu'elle continuerait

à assurer en totalité le transit du gaz russe vers les autres clients européens. L'accord sur les livraisons de gaz russe à l'Ukraine a expiré mardi



sans qu'un accord sur les prix ait été trouvé avec Gazprom lors de négociations à Vienne auxquelles participait également l'UE.

Gazprom et Naftogaz sont engagés dans un bras de fer depuis l'arrivée d'un gouvernement pro-occidental à Kiev début 2014 et les tensions avec Moscou dans l'est ukrainien, contrôlé par des séparatistes pro-russes. Moscou a augmenté le prix du gaz livré à son voisin, qui refuse de payer, comprenant de plus en plus sur des livraisons de gaz provenant d'Europe centrale et de Norvège.

Gazprom estime pour sa part que ces livraisons sont souvent illégales parce qu'elles peuvent porter sur du gaz venant initialement de Russie, qui est ensuite revendu à l'Ukraine par d'autres pays européens.

Le bras de fer énergétique entre Moscou et Kiev fait néanmoins craindre des perturbations des livraisons de gaz russe vers l'Union européenne, comme ce fut le cas pendant les précédentes «guerres du gaz» en 2006 et 2009.

LA MINISTRE DE LA POSTE ET DES TIC AUJOURD'HUI À SÉTIF

Visite et inauguration de nouvelles réalisations et de projets du secteur

De Sétif : Azeddine Tiouri.

La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Iman Houda Feraoun, effectuera, aujourd'hui dans la wilaya de Sétif, une visite d'inspection et de travail. Durant son séjour à Sétif, le membre du gouvernement, accompagné des responsables locaux, aura l'occasion d'inspecter, de visiter et d'inaugurer certains projets et réalisations relevant de son secteur ministériel.

Dès son arrivée, l'hôte de Sétif, aura à visiter au niveau du chef lieu de wilaya, la récente principale de la ville et l'agence commerciale Internet El Fouara d'Algérie Télé-



com ainsi d'écouter un exposé sur les entreprises des jeunes dans le cadre du dispositif de l'Ansej, avant de procéder à l'inauguration de l'agence commerciale Mobilis. Elle visitera par la suite tout à tour, l'agence commerciale de Djezzy, sis sur l'avenue du 1er Novembre 1954, celle d'Oridoo de la cité des 1014 Logements, avant d'inaugurer un bureau

de poste dans la nouvelle cité d'El Hidhab. Toujours dans la cité d'Ain El Fouara, la ministre visitera l'Ecole régionale de la poste d'Algérie avant de se rendre dans l'entreprise Iris pour suivre un exposé sur le projet de fabrication de tablettes et de téléphones portables.

Dans la commune d'El Eulma, la ministre, toujours accompagnée des responsa-

bles locaux visitera un bureau de poste avant de se rendre sur le site MSAN en présence des stagiaires de la formation professionnelle.

Dans la commune d'Ain Arnat, la première responsable des TIC, effectuera une visite du bureau de poste et une autre analogue au point de présence d'Algérie Télécom.

EN DIRECT : L'AMBiance DU RAMADHAN

A AIN DEFLA

«Un profond attachement aux traditions et une ambiance particulière de spiritualité et de convivialité»

Salim Ben

Ramadan, qui revêt une importance toute particulière dans la wilaya d'Ain Defla, est un mois marqué par une ambiance de piété et des traditions ancestrales perpétuées à travers le vécu quotidien des habitants de la capitale du Zaccar, qui illustrent leur profond attachement aux traditions de solidarité et de convivialité.

Plusieurs jeunes ont souligné que le mois sacré de Ramadan a toujours été synonyme de spiritualité, de solidarité, d'entraide et de convivialité pour les Algériens. Dans certains anciens quartiers des villes comme Miliana, Djendel, Ain Lechiek, Mekhatria, Khemis Miliana et Ain Sultane, les portes des maisons demeurent ouvertes puisque les visites entre voisins sont ininterrompues, car Ramadan est une occasion pour véhiculer les valeurs de partage, de solidarité et de regroupement familial dans une ambiance empreinte de spiritualité et de convivialité et également une opportunité pour partager et échanger des plats savoureux, que les familles ont du plaisir à faire goûter aux autres.

Des plats savoureux

C'est autour des tables garnies de mets délicieux,

que les membres des familles se réunissent pour rompre le jeûne. Les plats ne diffèrent guère de ce qui est de coutume dans la plupart des villes : l'incontournable harira, chorba frik avec des boulrak variés et des friandises et fourrages richement enduits de miel, les jus variés et fruits secs et des gâteaux de toutes formes. Le Ramadan à Ain Defla c'est également une forte affluence des fidèles vers les mosquées, notamment pour la prière «d'El Ichaa et les Tarawih». Certains parents tiennent à accompagner leurs enfants vêtus à la traditionnelle. Par ailleurs, le mois du Ramadan coïncide cette année avec la période estivale, ce qui donne de longues journées à remplir de toutes sortes d'activités : la baignade pour les uns, la pêche ou la lecture pour d'autres. Ainsi, les passants se font rares le jour et l'on préfère sortir la nuit pour apprécier la fraîcheur et la douceur qui imprègnent l'atmosphère d'Ain Defla ou encore visiter les magasins avec déjà en perspective l'Aid Al Fitr et des vêtements neufs pour les enfants.

Une sécurité totale durant Ramadan

Pour garantir la sécurité des citoyens, il y a lieu de signaler la grande mobilisation des différents services de la sûreté de wilaya qui veillent au grain jusqu'à pra-

tiquement l'arrêt de toute activité dans les villes d'Ain Defla. L'autre fait marquant les soirées du Ramadan a Khemis Miliana, surtout, c'est bien la longue chaîne de voitures pare-choc contre pare-choc à l'origine d'emboîtements monstrueux. Certaines ruelles sont déjà fermées à la circulation, comme celle de Tahraoui Benmira ou les magasins et les étales des vêtements et des jouets font le décor tout au long d'un kilomètre sous une haute surveillance des éléments de la police. Malgré ces désagréments, les automobilistes ne se lassent pas et continuent de chercher un bon coin, là où ils pourront passer avec leurs familles un shopping paisible et une soirée dans le calme.

Des tournois inter-quartiers pour les jeunes

Au niveau de tous les terrains maticos et d'autres terrains de proximité de la wilaya, des inters quartiers sont organisés aux profits des jeunes qui participent dans ces compétitions sportives durant ces occasions particulières. Juste après la fin des prières des «Tarawih « un monde fou se connecte aux terrains de football afin de suivre les matches entre des jeunes de différents quartiers qui mettent l'ambiance partout et crée une

atmosphère remarquable sur le terrain. D'autres jeunes et vieux se réjouissent à la pétanque, jeux de carte et jeux d'échecs, alors que certains préfèrent les lieux calmes et les jardins de proximité

Le centre culturel a renoué avec les activités

Le centre culturel de Khemis Miliana, qui n'a pas enregistré d'activité depuis plus d'un an, a renoué avec l'ambiance et les soirées musicales et de chanson pour tous les goûts et les âges leur sont offerts, et ce, suite au départ de l'ex-gestionnaire qui a gelé tout dans ce centre, selon les travailleurs. D'ailleurs, la direction de la culture d'Ain Defla a organisé plusieurs plateaux à travers les villes de la wilaya,

afin de créer cette ambiance et garantir des soirées musicales aux familles. Plusieurs artistes locaux et autres venus des autres régions du pays sont invités à animer des galas artistiques sous leurs différents styles et ce, dans le cadre du programme concocté par la direction de la Culture à cette occasion. Le centre culturel de Khemis Miliana a enregistré une soirée musicale la semaine passée, avec un chanteur local du Chaabi qui a égayé le public Khemissi, et ce, malgré les problèmes signalés dans ce centre nous ont fait savoir les travailleurs.

BORDJ BOU ARRÉRIDJ
Les veillées religieuses à la mosquée Abou Baker Essedik

Avec l'avènement du mois sacré de Ramadhan, les mosquées de Bordj Bou Arréridj battent des records d'affluence, accueillant chaque soir, des milliers de fidèles en quête de piété et de recueillement.

La mosquée Abou Baker Essedik, composante essentielle du riche patrimoine religieux et civilisationnel de la capitale des Bibans, reste indubitablement celle qui bat tous les records au niveau de l'afflux des fidèles pendant la prière d'Al Ichaa et les Tarawih (veillées religieuses) du mois de Ramadhan.

Selon le comité composé de bénévoles, qui sont mobilisés pour assurer le bon déroulement des veillées religieuses, la mosquée Abou Baker Essedik accueille chaque nuit plus de 35.000 fidèles depuis le début du mois de Ramadhan alors que près de 80.000 fidèles sont attendus pendant les 10 derniers jours du Ramadhan et la nuit sacrée «Lailat El Qadr» (la nuit du destin).

L'engouement pour la mosquée Abou Baker Essedik en ce mois sacré est dicté par des facteurs relatifs à la fois à la portée de ces nuits du ramadan et à l'imam, qui officie encore cette année en ce lieu de culte, en l'occurrence Cheikh Walid Mahsas. Ce dernier, qui a une réelle capacité d'émouvoir les fidèles, est connu pour sa maîtrise des règles de la psalmodie, sa voix mélodieuse et sa lecture magistrale du saint Coran. «Le jeune imam jouit d'une belle voix et maîtrise parfaitement les règles du Tajwid. Sa force, il la puise de ce qui est communément appelé Sanad», dira un des fidèles. Pour de nombreux prieurs, Cheikh Walid a une capacité extraordinaire à fédérer de l'émotion autour de lui. Son point fort réside dans sa lecture qui prête à l'interprétation des versets, la conceptualisation, la concentration et la méditation.

Dès les premières heures après la rupture du jeûne, ce sont des milliers de personnes qui commencent à affluer et à investir l'esplanade de la mosquée ainsi que les différents espaces, places et zones limitrophes, munies de tapis de prière et de bouillies d'eau.

Ce sont des gens de tout âge, des vieux, des jeunes, des femmes et des enfants issus des différents quartiers et des différentes régions de Bordj Bou Arréridj qui arrivent des dizaines de minutes à l'avance pour prendre les meilleures places derrière l'imam. Certains d'entre eux n'hésitent pas à rompre le jeûne sur place, question de se placer aux premiers rangs derrière Cheikh Walid Mahsas durant la prière d'Al Ichaa et les Tarawih.

Pour rappel, un comité a été créé dans l'objectif d'assurer le bon déroulement des prières d'Al Ichaa et des Tarawih à la mosquée Abou Baker Essedik. Ce comité est chargé d'assurer le nettoyage, l'équipement de la mosquée et de son esplanade d'un bon système de sonorisation et le renforcement de l'éclairage. Ces bénévoles œuvrent en coordination avec l'ensemble des services concernés de la wilaya de Bordj Bou Arréridj et la direction des affaires religieuses. Les bénévoles veillent également au bon déroulement de la sortie des fidèles des mosquées, étape délicate qui nécessite une grande vigilance compte tenu du grand nombre des fidèles.

CENTRE ANTI-CANCER D'ANNABA

Début des traitements par radiothérapie du 1^{er} patient

Le service de radiothérapie du centre anti-cancer (CAC) d'Annaba a accueilli son premier patient, mardi au grand soulagement des malades atteints de cancer et de leurs proches.

La première séance de radiothérapie effectuée au CAC d'Annaba, inauguré en mai dernier, s'est déroulée en présence de spécialistes après des essais qui ont duré près de trois semaines, a indiqué le directeur de la santé et de la population (DSP), Mohamed Redha Lahtit qui a précisé que quatre physiciens médicaux et quatre médecins spécialisés en radiothérapie, ainsi que huit agents de maitrise, assurent l'encadrement de ce service.

L'exécution du programme des traitements par radiothérapie devait démarrer mercredi au profit de 200 malades, a affirmé le même responsable, rappelant que le CAC Annaba, rattaché au CHU de la ville, vient renforcer le réseau de traitement par radiothérapie assuré par des structures similaires à Constantine et Batna. Le centre a une capacité de 150 lits répartie entre les services de chimiothérapie, de radiothérapie et de médecine nucléaire.

TLEMCEN

Relogement de 10 familles à Remchi

Dix familles qui résidaient dans des habitations précaires ont été relogées mardi à Remchi (Tlemcen) dans des logements offrant les conditions d'une vie décente.

Cette opération, présidée par les autorités locales, entre dans le cadre de la résorption de 95 habitations précaires situées dans les bidonvilles d'Oued Namous, Oued Sbaa, Haouch Driss et Haouch Chenougha, a indiqué le chef de la daïra de Remchi.

L'opération de relogement se poursuivra pour la résorption de toutes les habitations précaires dans cette daïra, a-t-il ajouté signalant l'attribution de lots de terrains sociaux à 150 familles habitant les bidonvilles en leur réservant des aides pour la construction de leur habitation. Au moins 272 logements participatifs ont été attribués à leurs propriétaires dans la nouvelle zone d'habitat urbaine (ZHUN) dans le quartier Es-Sanawbar de Remchi qui est une partie d'un lot global de 3.000 logements sociaux, participatif et habitat rural, a noté le même responsable indiquant que les travaux de ces habitations ont atteint un taux de réalisation entre 20 et 80 %.

ADRAR

Attribution de 62 logements sociaux à Fenoughil

Les clefs de soixante-deux (62) logements publics locatifs (LPL), ont été remises à leurs bénéficiaires mardi soir, dans la commune de Fenoughil (située à 30 km au sud du chef-lieu de la wilaya), lors d'une cérémonie présidée par les autorités locales, a-t-on constaté. Ce quota fait partie d'un programme de plus de 100 unités de même type de logement qui sera attribué au niveau de cette collectivité locale, ont indiqué les responsables du secteur de l'habitat.

Les familles bénéficiaires ont créé un véritable climat de fête, surtout que ces attributions intervenaient au début du mois sacré de Ramadhan.

Une méthode «vigoureuse» a été mise en place pour assurer le bon déroulement de cette opération, a déclaré le wali d'Adrar Madani Fouath Abderrahmane.

«Une cellule de suivi du dossier de logement a été créée au niveau du cabinet de la wilaya, qui organise périodiquement des rencontres d'évaluations», a révélé le même responsable, ajoutant que des instructions ont été données pour accélérer l'opération d'attribution de lots de terrain à bâtir et les aides financières, a fin de répondre au plus grand nombre de demande des postulants pour ce type d'habitat.

La wilaya d'Adrar compte plus de 3.000 unités de logements publics locatifs (LPL) déjà réalisés, qui seront attribués conformément à la méthode mise en place par les autorités locales, basée notamment sur l'achèvement des travaux des VRD (voies et réseaux divers) pour «assurer un logement décent pour le citoyen».

TIZI-OUZOU

Réception du nouveau stade, du téléphérique et de la voie ferrée, en juin 2016

Les projets du nouveau stade de 50.000 places, du téléphérique de la ville de Tizi-Ouzaou et de la modernisation et d'électrification de la voie ferrée Thénia-Tizi-Ouzaou, seront réceptionnés entre mai et juin 2016, a annoncé mardi le wali Abdelkader Bouazghi.

Le chef de l'exécutif qui intervient lors d'une session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) consacrée au vote du budget supplémentaire (BS) 2015, a indiqué que le barrage de Sidi Khelifa, la voie express Azazga-Aït Chaffa via Akerrou, et l'extension de la voie ferrée à partir de Oued Aïssi jusqu'à Azazga, sont inscrits uniquement en étude, et dont certaines sont achevées et d'autres en cours, ajoutant que des demandes d'inscription en réalisation sont introduites ou le seront dès l'achèvement des études. Pour ce qui est de la salle des spectacles de 3.000 places prévue au pôle d'excellence de Oued Fali, il a affirmé qu'elle est en phase d'étude et celle-ci a révélé que cette infrastructure évaluée initialement à 2,4 milliards DA, va coûter en réalité 10 milliards DA et que la wilaya a entamé des démarches pour trouver une solution, afin de lancer ce projet.

Concernant le projet du nouveau Centre hospitalo-universitaire de 500 lits qui sera prévu également à Oued Fali, et qui devait être lancé il y a 5 mois, le wali a expliqué que l'entreprise sud-coréenne Daewoo Construction qui a obtenu le mar-



ché a proposé des prix «astronomiques», et «surréalistes» et les négociations sont en cours sur ce point entre cette entreprise et le ministère de la Santé.

Sur un autre volet, le wali a répondu aux questions des élus qui ont soulevé des problèmes en matière d'amélioration urbaine, et demandé l'inscription au titre du programme d'amélioration urbaine dont a bénéficié la wilaya, d'opérations notamment pour la réalisation de réseaux souterrain, en faisant savoir que ce programme dote d'une cagnotte de 15 milliards

de dinars a été lancé en totalité. Sur ce montant, 8 milliards de dinars ont été destinés au chef-lieu de wilaya et 6 milliards pour Draâ Ben Khedda, pour la prise en charge notamment du problème des inondations dont souffrait cette localité située à 10 km à l'ouest de Tizi-Ouzaou, tandis que le reste a été réparti sur les autres communes de la wilaya.

«Sur cette enveloppe il reste un montant de 2 milliards de dinars représentant des opérations qui sont en cours de réalisation», a-t-il fait savoir.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Un centre régional pour handicapés dès 2016 à Skikda

Un centre de formation professionnelle régionale destiné aux personnes aux besoins spécifiques sera réceptionné en février 2016 à Skikda, a indiqué mardi le directeur local du secteur, Fayçal Meghzi. Prévu initialement à Filfila, ce centre, a déclaré à l'APS ce responsable, a été réimplanté au centre-ville du chef-lieu de wilaya, à la cité Salah-Boulkeroua, à la suite d'une recommandation du ministère de tutelle dont des responsables avaient estimé qu'un tel centre destiné à une catégorie sociale pré-

cise ne pouvait s'accommoder de l'éloignement des hôpitaux et des unités de la protection civile.

M. Meghzi a également indiqué que la transformation du centre de la cité Salah-Boulkeroua en établissement pour handicapés a nécessité des travaux spécifiques ayant mobilisé une enveloppe de 300 millions de dinars. Il est destiné à accueillir 250 stagiaires dont 80 en internat et offrira 12 spécialités adaptées aux personnes aux besoins spécifiques. Le même responsable a par ailleurs fait savoir que le

secteur de la formation et de l'enseignement professionnels sera prochainement renforcé, dans la wilaya de Skikda, par plusieurs infrastructures en réalisation dont 3 centres de la formation professionnelle et d'apprentissage (Cfpa), 5 instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP) et un institut de formation professionnelle.

Ces nouvelles infrastructures s'ajouteront aux 17 Cfpa et aux 2 Insfp opérationnels dans la wilaya, a-t-il précisé.

MOSTAGANEM

Augmentation de la production à la laiterie «Sahel» durant le mois de Ramadhan

La laiterie «Sahel» de Mostaganem a augmenté sa production à 200 000 litres/jour durant le mois de Ramadhan, contre 120 000 litres auparavant, a-t-on appris mardi auprès de cette entreprise publique.

Toutes les dispositions ont été prises pour répondre aux besoins de la wilaya de Mostaganem avec 60 000 l/j et ceux de wilayas limitrophes, à l'instar d'Oran, Relizane et de Mascara avec 140 000 l/j de produits du lait.

La production quotidienne est répartie entre 160.000 litres de lait pasteurisé et 10 000 l de petit lait, le lait de vache complet et le lait de vache non écrémé, a-t-on précisé, signalant la production, pour la première fois, de la crème de lait.

Pour atteindre cette performance, deux équipes se répartissent un volume horaire de 21 heures par jour,

tandis que dix camions frigorifiques relevant de la laiterie ont été mobilisés, de même que 50 distributeurs dont 33 à travers le territoire de la wilaya.

La laiterie a réservé, pour le mois du Ramadhan, trois points de vente de son produit au siège de l'entreprise à Salamandre, au marché «Aïn Sefra» du centre-ville de Mostaganem et dans la commune de Mesra, en plus de camions de vente dans les quartiers populaires dont Tijdit.

Cette laiterie a débloqué, ces dernières années, 100 millions DA comme investissement pour l'acquisition d'équipements modernes pour accroître la capacité de production et la qualité dans le cadre du programme de mise à niveau des entreprises.

ALGER

5 ans de prison pour viol

Le tribunal criminel d'Alger a eu à prononcer son verdict contre Rabah âgé de 39 ans, accusé de viol sur la personne de Salima âgée de 26 ans.

A.Ferrag

Ce jour-là, Salima arriva en retard à la maison, soudain, elle sent une main lui saisir l'épaule, elle n'a pas le temps de se retourner, Rabah qui la tient lui ordonne d'avancer sans se retourner, sous le menacé d'un couteau la forçant à monter dans sa voiture. Après avoir démarré, il



emmène Salima dans une maison. Rabah la viola sauvagement.

La malheureuse Salima pleure, elle dépose immédiatement plainte contre lui. Rabah est arrêté présenté devant les instances judiciaires. Devant le juge d'instruction, il nie les faits qui lui sont reprochés. Rabah est placé sous mandat de dépôt, l'affaire est jugée à huis clos. Rabah maintient ses déclarations affirmant qu'il est innocent. Mais sous un dé-

luge de questions, il avoue finalement son acte.

Le représentant du ministère public reprend les faits et requiert 7 ans de prison à l'encontre de Rabah.

L'avocat de la défense, lui, demande à ce que la peine soit allégée.

A la fin des délibérations, le président prononce une peine de 5 ans d'emprisonnement à l'encontre de l'accusé en vertu des articles 336/1 et 337 du code pénal.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ : A quelques heures du f'tor, un jeune poignardé devant son domicile à Ras El Oued

Le quartier Toumella, dans la commune de Ras El Oued, à 30 kilomètres de Bordj Bou-Arréridj, a été visiblement secoué par l'impact d'un crime, ayant coûté la vie

à un jeune homme d'une vingtaine d'années. La victime a été mortellement poignardée par des inconnus, après qu'il ait reçu plusieurs coups de couteau, à

quelques heures du f'tor ce mardi. Selon nos informations, la victime a été poignardée devant son domicile dans une atmosphère pleine d'émotion et de chagrin. Une

enquête a été ouverte pour déterminer les causes et les circonstances exactes du crime ainsi que l'arrestation du ou des assassins.

M.B.

BATNA

Plus de 15.000 téléphones portables saisis par la douane



Plus de 15.000 téléphones portables de différentes marques, essentiellement des smartphones de dernière génération avec tous leurs accessoires, viennent d'être saisis par la brigade mobile des douanes algériennes à Batna, a-t-on appris mercredi auprès de ce corps constitué. Ce coup de filet spectaculaire a été opéré au niveau

d'un point de contrôle dressé par la douane près de l'échangeur nord de Batna, lors de l'inspection d'un camion *s e m i - r e m o r q u e* comportant une double immatriculation (Batna et Khénchela), abandonné par le conducteur et son accompagnateur qui ont pris la fuite à la vue des douaniers, a précisé l'inspecteur divisionnaire Tahar Karfa. La marchandise saisie était "probablement destinée à des commerçants exerçant dans la ville d'El Eulma", selon cet officier qui a aussi fait état de la saisie, dans le cadre de cette opération, de 30.000 chargeurs de téléphones, 20.000 batteries et 20.000 kits mains libres, le tout pour une valeur estimée à 400 millions de dinars.

BLIDA :

Installation de la colonne mobile de lutte contre les incendies de forêt

La colonne mobile de lutte contre les incendies de forêt de Blida a été installée, mercredi, au niveau de la région de Beni Ali, dans la commune de Chréa, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya.

Cette colonne, installée par le directeur de la Protection civile, le colonel Ghoulam Abdellah, est constituée de 40 agents de différents grades, relevant, outre de la Protection civile de Blida, de l'Unité nationale d'entraînement et d'intervention de Dar El Beida (Alger).

Cet effectif humain est



soutenu par six (6) camions anti-incendies, une ambulance, un véhicule de communication, un camion de transport des agents, et dif-

férents équipements d'intervention en zones difficiles d'accès, a-t-on ajouté de même source.

Ce dispositif a été placé

en "état d'alerte", eu égard à la hausse sensible des températures, ces derniers jours, particulièrement depuis la déclaration, mardi, des premiers foyers d'incendies sur les monts de Bouarfa, dans la région El Mahbouss de la cité Deiriouche, où une surface de cinq (5) ha de maquis et d'oléastres a été détruite par le feu.

"Sa mission est de protéger le parc national de Chréa et ses monts, au même titre que la RN 37, reliant Blida à Chréa, contre les incendies de forêts durant cette saison estivale", a-t-on expliqué.

HIER À 21H33

Secousse tellurique de magnitude 3,1 à Gdyel (Oran)

Une secousse tellurique de magnitude 3,1 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée mardi à 21h33 mn à Gdyel (Oran), indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 3 km au nord-ouest de Gdyel (Oran), précise la même source.

GHARDAÏA :

70 procès-verbaux de poursuites judiciaires établis depuis le début du Ramadhan

Pas moins de 70 procès-verbaux de poursuites judiciaires ont été établis depuis le début du mois sacré de ramadhan dans la wilaya de Ghardaïa contre des pratiques commerciales illégales et non conformes aux normes d'hygiène et de qualité, a-t-on appris mercredi auprès de la direction du commerce.

Ces procès-verbaux ont été établis au terme de 861 interventions et opérations de contrôle menées par les brigades d'inspection, mise sur pied par le secteur à l'occasion du mois de ramadhan, auprès des commerces répartis à travers les treize (13) communes de la wilaya, a précisé le directeur du commerce.

A l'issue de ces opérations de contrôle, qui ont touché outre les commerces des produits de large consommation, les secteurs des services (restauration, hôtellerie, crémierie, limonadière, café et unité de production de lait), 71 infractions ont été relevées avec deux (2) fermetures de locaux commerciaux dont la plupart ne répondent pas aux règles d'hygiène et de salubrité, et la saisie des quantités de produits imprépropres à la consommation, a-t-il ajouté. Au moins, huit (8) échantillons de prélèvement à des fins d'analyse de laboratoire en microbiologie et physico-chimique ont été effectués par les agents de contrôles de l'hygiène et de la qualité, dont deux cas positifs ont été décelés sur du sel de table non conforme aux normes et non iodé, à fait savoir le même responsable.

Plus d'une tonne de produits alimentaires avariés (viande, produits laitiers et autres dérivés) jugés imprépropres à la consommation et des boissons pérémises ont été saisis d'une valeur globale estimée à plus de 68.900 DA.

Cette période du mois de Ramadhan se caractérise à Ghardaïa par la prolifération du commerce informel nocturne et la transformation, durant la soirée, les rues et ruelles de la vallée du M'Zab en de véritables gogottes à ciel ouvert.

Ce phénomène est accompagné par un envahissement des trottoirs de la ville par les jeunes qui s'adonnent à des pratiques commerciales telle la vente de brochettes, (bourek et gâteaux orientaux) qui côtoient visiblement les ordures ménagères jonchées sur la voie publique particulièrement dans les quartiers populaires de Theniet El Makhzan, Benghanem et Sidi Abaz, a-t-on constaté.

APS

SETIF : 8 ACCIDENTS DE LA ROUTE EN 24H : ET 88 DEPUIS LE DÉBUT DE RAMADHAN:

2 morts et 113 blessés

Les services de la Protection civile de Sétif ont enregistré durant la seule journée de mardi dernier, c'est-à-dire en 24 heures, pas moins de 8 accidents de la route faisant 19 blessés sur l'ensemble du réseau routier de la wilaya.

Azzedine Tlouri.

Selon le communiqué de la cellule de communication de la Protection civile de Sétif, le plus grave de ces sinistres s'est produit à 45 minutes avant la rupture du jeûne de mardi dernier, au lieu dit Tinner, dans la commune d'Ouled Saber, sur le chemin de wilaya 12, lorsque deux voitures légères sont entrées dans une collision violente, faisant 5 blessés, âgés entre

19 et 46 ans, dont deux sont dans un état grave, transportés en urgence au Centre hospitalo universitaire Saadna Abdenour de Sétif.

Depuis l'avènement du mois sacré de Ramadhan, il a été enregistré, ajoute la même source, pas moins de 88 accidents de la route, faisant 2 morts, âgés de 22 et 82 ans, dans deux sinistres distincts, l'un s'est produit dans la localité Kauane, à El Eulma et l'autre dans la commune de Guidjel et 113 blessés.

Dans le chapitre des autres interven-

tions, les services de la Protection civile ne sont intervenus qu'une seule fois durant le mois de juin pour éteindre un important incendie de forêt, contrairement à ceux des récoltes agricoles où ils ont été sollicités et appelés en urgence à 15 reprises pour venir à bout des sinistres qui ont détruit 15 hectares de blé dur, 4 569 bottes de foin, 21 arbres fruitiers et 19 hectares des restes de récoltes déjà moissonnées.

Les sapeurs pompiers ont réussi à éteindre 45 incendies à leur début, avant

leur propagation, sans enregistrer de pertes importantes dans les cultures agricoles ou forestières.

Le même communiqué nous signale que la dernière intervention enregistrée durant le mois de juin a été celle de mardi dernier, ou aux environs de 16h30, l'unité secondaire d'Aïn Arnat est intervenue pour éteindre un grave incendie qui s'est déclaré dans une zone agricole dans la localité d'Aïn Zada qui a détruit 15 hectares des restes d'un champ de blé dur et 600 bottes de foin.



BORDJ BOU-ARRÉRIDJ : Un mort et trois blessés dans un accident de circulation...

Un accident de la circulation survenu dans la nuit de mardi à mercredi, juste après la rupture du jeûne, sur la RN5 au lieu dit Ain Trab, commune de Sidi M'barel, une dizaine de kilomètres de Bordj Bou Arréridj, a fait un mort, décédé des suites de ses blessures sur le coup et trois blessés dont un grave.

... 2 morts et 5 blessés à Djelfa...

Une voiture qui circulait sur ce tronçon a heurté une moto. Selon nos informations, le motard, répondant aux initiales de B.R., âgé de 20 ans a rendu l'âme à son arrivée à l'hôpital. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes et les circonstances exactes de ce drame.

M.B.

... 14 morts et 35 blessés en 24h selon la Protection civile...

Deux (02) personnes ont été tuées et cinq (05) autres blessées dans un accident de la circulation survenu mardi soir à Djelfa, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit lorsqu'un véhicule touristique est entré en collision avec un camion sur la route nationale N°89, au niveau de l'axe reliant entre les communes de Fidh el Batma et Ain el Rich (M'sila) au lieu dit Melaga, indique-t-on de même source. Un jeune de 20 ans et une jeune fille de 25 ans sont morts dans cet accident qui a également fait 5 blessés âgés entre 5 et 33 ans. Les corps des victimes ont été transportés par les agents de la protection civile vers la morgue tandis que les blessés ont reçu les premiers soins sur place avant leur transfert vers le secteur sanitaire de la ville Fidh el Batma. Un blessé dans un état critique a été transféré vers le service des urgences médico-chirurgical à l'hôpital du chef-lieu de wilaya.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de cet accident.

Depuis le 1er juin dernier,

les services de la protection civile de la wilaya de Mostaganem ont enregistré 145 accidents de la circulation faisant, au total, 8 morts et 110 blessés.

Quatorze (14) personnes sont mortes et 35 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation, survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, selon un bilan de la Protection civile rendu public mercredi.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Djelfa où deux personnes ont trouvé la mort et cinq autres ont

été blessées suite à une collision entre un camion et un véhicule léger sur la RN 89, commune de Faidh El Botma.

Les éléments de la Protection civile sont, par ailleurs, intervenus pour le repêchage et l'évacuation vers l'hôpital de Tahir (Jijel) d'un jeune de 16 ans déposé noyé dans un oued à lieudit Azouane, commune d'Emir Abd elkader, dans la même wilaya.

... Et 2 accidents distincts font 3 morts et 1 blessé à Biskra

Trois (3) personnes ont péri et une autre a été blessée dans deux accidents distincts survenus mardi dans la wilaya de Biskra, a indiqué la Protection civile.

Le premier accident s'est produit au lieudit Ain Daba sur la RN3 entre Biskra et Ouargla à la suite d'une collision entre deux camions, dont un semi-remorque en provenance de Jijel, causant la mort des deux conducteurs âgés de

39 et de 54 ans, a précisé la même source, signalant qu'un homme âgé de 26 ans a été blessé dans cet accident.

Le second accident a eu lieu sur la RN 46 entre Biskra et M'sila, près de la commune a, à la suite du dérapage et du renversement d'un petit camion, provoquant le décès du conducteur âgé de 25 ans, a indiqué la même source.

MOSTAGANEM : ... 1 mort et 4 blessés ...

Une conductrice d'un véhicule léger a été tuée et quatre autres passagers grièvement blessés dans un accident de la circulation, survenu dans la soirée de mardi, à Mostaganem, a-t-on appris auprès de la direction de la protection civile de la wilaya. L'accident s'est produit à 23 heures, au niveau de la RN 11, à proximité de la zone industrielle de Sidi Laadjal, lorsque le véhicule, conduit par la victime, roulant à vive allure, est entré en collision avec deux autres véhicules.

TRAVERSÉE CLANDESTINE EN MÉDITERRANÉE Record de 137 000 personnes depuis le début de l'année

Un nombre record de 137 000 migrants ont traversé la Méditerranée au cours du premier semestre 2015, soit une hausse de 83% par rapport au premier semestre 2014, ont indiqué mercredi les Nations unies.

Le nombre de migrants en Méditerranée était passé en 2014 de 75.000 au premier semestre à 219.000 à la fin de l'année, selon l'agence des Nations unies pour les réfugiés.

«L'Europe est confrontée à une crise des réfugiés par voie maritime qui atteint des proportions historiques», alerte le Haut commissariat des Nations unies aux réfugiés (Unhcr), précisant que ces migrants et réfugiés dans leur immense ma-



jorité fuyaient les guerres, les conflits et les persécutions. «La plupart des gens qui arrivent par voie maritime en Europe sont des réfugiés, qui cherchent une protection contre la guerre et les persécutions», souligne dans un communiqué le chef de l'Unhcr, Antonio Guterres. Un tiers des hommes, femmes et enfants qui ont rejoint par la mer la Grèce ou l'Italie cette année arrivent de Syrie, pays ravagé depuis 2011 par la guerre. Les personnes fuyant la

violence persistante en Afghanistan et le régime répressif en Erythrée représentent 12% des arrivées, selon le rapport de l'Unhcr. La Somalie, le Nigeria, l'Irak et le Soudan sont les autres principaux pays d'origine des migrants.

Le nombre de ceux qui ont trouvé la mort au cours des six premiers mois de 2015 en tentant de traverser la Méditerranée s'est établi à 1.867, dont 1.308 pour le seul mois d'avril 2015.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE Obama et Rousseff appellent à un accord mondial «ambitieux» sur le climat

Le président américain Barack Obama et son homologue brésilienne Dilma Rousseff ont appelé mardi à Washington à la conclusion d'un accord mondial «ambitieux» sur le climat à Paris en décembre, en s'engageant à faire une plus grande place aux énergies renouvelables.

Dans un communiqué commun, les deux dirigeants soulignent que les engagements des pays sur leurs émissions de gaz à effet de serre devront être «régulièrement actualisés» dans les années à venir en gardant à l'esprit l'objectif de la communauté internationale: limiter la hausse du réchauffement à +2°C par rapport à l'ère pré-industrielle.

Les deux pays s'engagent en particulier à faire passer à 20% d'ici 2030 la part des énergies renouvelables (hors hydroélectricité) dans leur production totale d'électricité. En 2014, ce chiffre était de 7% pour les Etats-Unis. «C'est un engagement audacieux», a



souligné Brian Deese, conseiller de M.Obama pour le climat. «Il reflète les progrès enregistrés au cours des dernières années sur le côté des énergies renouvelables, essentiellement sur le solaire et l'éolien».

Le Brésil met par ailleurs en avant un objectif de «restauration et reforestation» de 12 millions d'hectares d'ici 2030. Le Brésil n'a pas encore présenté ses objectifs post-

Lundi, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a estimé que le rythme de la négociation onusienne était «beaucoup trop lent». «Cela avance à une allure d'escargot», a-t-il déploré.

M. Obama et Mme Rousseff affichent par ailleurs leur volonté de «travailler ensemble» à mobiliser les fonds nécessaires pour favoriser la transition vers les sources d'énergie à faibles émissions de carbone.

Dimanche à l'ONU, le Brésil, la Chine, l'Inde, et l'Afrique du Sud se sont déclarés déçus que les pays riches ne puissent pas tenir leurs engagements d'aider les pays pauvres face au changement climatique.

Les pays développés s'étaient entendus en 2010 pour mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 en faveur des pays les plus pauvres afin qu'ils puissent s'adapter aux conséquences du changement climatique et réduire leurs émissions polluantes.

2020 sur ses émissions de gaz à effet de serre.

Les Etats-Unis, de leur côté, ont annoncé un objectif de réduction de 26% à 28% de leurs émissions d'ici 2025 par rapport à 2005.

Premier émetteur mondial de gaz à effet de serre, la Chine a de son côté confirmé mardi son engagement, annoncé fin 2014 lors d'une visite de M.Obama à Pékin, de planifier ses émissions de CO2 à l'horizon 2030.

CHANGEMENT CLIMATIQUE Ban Ki-moon accueille favorablement les objectifs soumis par la Chine

Le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon a salué les objectifs soumis par la Chine en matière de changement climatique, les qualifiant de contribution importante qui créera des conditions propices à la conclusion, à Paris, à la fin de l'année, d'un accord significatif sur le changement climatique.

Les objectifs en matière de changement climatique ou «contributions décidées à l'échelle nationale» (Intended Nationally Determined Contributions, Indc) sont des plans d'action nationaux soumis au secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques dans le but d'élaborer un nouvel accord international sur le climat, à Paris, à la fin de l'année.

Selon l'Indc de la Chine, le pays a pour objectif de réduire ses émissions de dioxyde de carbone par unité de produit intérieur brut (PIB) de 60 à 65% par rapport au niveau de 2005, d'ici à 2030. La Chine a également l'intention de voir ses émissions de dioxyde de carbone atteindre un pic autour de 2030 et fera de son mieux pour que ce pic soit atteint plus tôt.

Soulignant que les Indc ont pour ambition un seuil et non pas un plafond, le secrétaire général de l'ONU a également encouragé d'autres pays à accélérer la préparation et la remise de leurs Indc, selon l'adjoint du porte-parole du secrétaire général Farhan Haq.

«L'étape clé de la conclusion à Paris d'un accord significatif et universel sur le climat est la remise en temps voulu des INDC de tous les pays, bien en amont de la conférence de Paris», a indiqué M. Haq mardi lors de son point de presse quotidien au siège de l'Organisation. Selon M. Haq, le secrétariat de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques a reçu à ce jour les documents relatifs aux objectifs en matière de changement climatique pour l'après 2020 de plus de 40 pays qui, ensemble, représentent plus de 60 % des émissions mondiales.

CRASH D'UN AVION MILITAIRE EN INDONÉSIE Le bilan s'alourdit à 141 morts



Cent quarante et une personnes ont trouvé la mort en Indonésie dans le crash d'un avion militaire sur une zone habitée de Medan, grande ville de l'île de Sumatra, selon un nouveau bilan communiqué mercredi par la police.

«Nous avons récupéré 141 corps», a déclaré à l'AFP Agustinus Tarigan, un porte-parole de la police.

Un précédent bilan faisait état d'au moins 116 morts. L'avion, un Hercules C-130 vieux de 51 ans, s'était écrasé mardi dans une zone résidentielle nouvellement construite dans cette ville d'un peu plus de deux millions d'habitants, percutant un hôtel et un salon de massage.

Les équipes de secours déblaient mercredi des montagnes de débris avec des engins de chantier, en recherchant d'autres corps de victimes. De nombreux passagers de l'avion seraient des membres de familles de militaires et des femmes. Au moins un enfant figure parmi les victimes.

C'est la deuxième fois que Medan est touchée par une catastrophe aérienne. En 2005, un avion de la compagnie locale Mandala Airlines s'était écrasé peu après son décollage dans une zone densément peuplée, faisant au moins 150 morts au total.

D'autres accidents d'avions militaires se sont produits par le passé en Indonésie.

APS

INDE 21 morts dans des glissements de terrain dans la région de Darjeeling

Au moins 21 personnes ont trouvé la mort dans des glissements de terrain déclenchés par de fortes pluies dans la région indienne de Darjeeling, a annoncé mercredi la police dans un bilan provisoire.

Les sauveteurs fouillaient dans les gravats des maisons emportées dans la nuit par ces glissements de terrain et qui étaient situées sur les collines des villes de Mirik, Kalimpong et Darjeeling dans l'Etat du Bengale occidental (est).

«Les sauveteurs ont retrouvé 13 corps à Mirik, cinq à Kalimpong et

trois dans la ville de Darjeeling», alors qu'au moins 15 personnes sont portées disparues à Kalimpong, a indiqué le responsable de la police du district de Darjeeling, Amit P. Javalgi, cité par l'AFP.

Il a expliqué qu'un torrent de boue et d'eau avait déferlé sur les collines de Mirik, une petite ville touristique, et à Kalimpong, plus au nord.

«Les informations font état de plus de 100 maisons emportées dans ces deux villes où de nombreuses personnes ont été évacuées», a dit le

policier. «Le flot de boue et d'eau a tout dévasté sur son passage à Mirik et Kalimpong».

«Nous craignons que de nombreuses personnes soient ensevelies sous les débris», a dit un haut responsable policier de l'Etat du Bengale occidental, Anuj Sharma. Des inondations et glissements de terrain se produisent chaque année lors de la mousson en Asie du sud.

Dans l'Etat du Gujarat (ouest), les inondations ont causé la mort d'au moins 55 personnes la semaine passée.

CRÈME SOLAIRE

LES INGRÉDIENTS À SURVEILLER SUR L'ÉTIQUETTE

Si une protection solaire est indispensable pour lutter contre le cancer de la peau, certains ingrédients des crèmes solaires pourraient être néfastes pour la santé. On fait le point sur les ingrédients à privilégier et ceux qu'il vaut mieux éviter par précaution.

Au vu de la longue liste des ingrédients de nos crèmes solaires, pas facile de s'y retrouver ! Quels sont les ingrédients à privilégier, et ceux qu'il vaut mieux éviter ?

A l'heure actuelle, les données scientifiques manquent pour prouver l'innocuité ou au contraire la dangerosité de certaines substances. Dès lors, des associations telles que Générations cobayes estiment que les consommateurs sont exposés de façon inquiétante à des substances potentiellement toxiques.

Perturbateurs endocriniens et autres substances cancérogènes

Pour des raisons esthétiques ou pour améliorer la protection solaire, des ingrédients sont ajoutés à la longue liste des crèmes solaires. Les parabènes, par exemple, sont des substances ajoutées aux cosmétiques pour leur effet conservateur. Mais leur toxicité n'est plus à prouver : ce sont des perturbateurs endocriniens susceptibles de se fixer sur les récepteurs aux œstrogènes et d'entraîner des désordres hormonaux néfastes pour la fertilité. Mieux vaut donc opter pour une crème solaire « sans parabènes », d'autant qu'il en existe de plus en plus.

Le Rétinyl Palmitate (ou vitamine A Palmitate) est également à écarter. Il s'agit d'une molécule anti-oxydante, qui prévient le vieillissement de la peau et agit donc comme un anti-âge. Le hic, c'est que cette substance est potentiellement cancérogène pour la peau lorsqu'elle est présente en trop grande quantité. Là encore, mieux vaut éviter cet ingrédient et simplement veiller à consommer suffisamment de vitamine A par l'alimentation.



Les benzophénones, dont l'oxybenzone, sont également des ingrédients potentiellement néfastes. Ils servent à rendre les crèmes transparentes, plutôt que de laisser la peau blanche après l'application. Davantage absorbées par la peau, ces molécules sont susceptibles d'avoir des effets toxiques et œstrogéniques, de quoi, là encore, causer des dérèglements hormonaux. Les molécules à base de camphre, utilisées en tant que filtres solaires, sont également des perturbateurs endocriniens probables, retrouvés dans le lait maternel. Enfin, certaines crèmes contiennent désormais des filtres solaires chimiques en plus des filtres physiques. Les

filtres solaires chimiques agissent au bout de 15 à 30 minutes, là où un filtre physique classique agit dès l'application.

Mais les crèmes à filtre physique peuvent aussi présenter des inconvénients. Pour éviter l'effet « traces blanches » à l'application, les fabricants de crèmes solaires ont réussi à diminuer la taille des molécules (dioxyde de titane et oxyde de zinc) pour éviter ce désagrément. Ces deux composés sont donc parfois présents sous la forme de nanoparticules, susceptibles de passer à travers la peau et d'entraîner des cancers.

Naturellement, les crèmes solaires ayant une certification biologique sont dénuées de tous ces

ingrédients potentiellement néfastes.

UVA, UVB et indice de protection

Et l'indice UV ? Il n'existe aucune preuve scientifique qui valide les filtres à indice supérieur à 50. Il n'est donc pas nécessaire d'opter pour un indice supérieur, un indice 30 ou 50 étant largement suffisant pour protéger la peau. Enfin, mieux vaut choisir une crème anti-UVA et anti-UVB, car ces deux types d'ultraviolets sont impliqués dans le risque de cancer de la peau. Les UVA occasionnent des lésions en profondeur dans le derme, ce qui

entraîne un vieillissement cutané, alors que les UVB, plus puissants, sont responsables des coups de soleil.

Les ingrédients à éviter

Parabens (metylparaben, butylparaben, ethylparaben, isobutylparaben, propylparaben)
Rétinyl palmitate
Oxybenzone (BP-3 ou BZ-3)
Octyl-méthoxycinnamate (OMC)
Benzophénones (BP-1, BP-2, BP-3 ou BZ-3, Escalol 567, Uvinul M40, Uvasorb Met, ethylhexyl methoxycinnate, oxtonoxate)
3-benzylidène camphre (3-BC)
4-méthylbenzylidène camphre (4-MBC)

Les ingrédients à privilégier

Parsol 1789 (ou avobenzone)
Octocrylène
Mexoryl (SX et XL)
Tonosorb (ou bemotrizonol)

Les ingrédients à surveiller

Oxyde de zinc et dioxyde de titane sous forme de nanoparticules

Les bons gestes pour se protéger du soleil

Quel que soit votre rapport au soleil, il est fortement recommandé de ne pas s'exposer entre 12h et 16h, lorsque le soleil est au plus haut dans le ciel. Les peaux très blanches comme les peaux plus mates doivent opter pour une protection solaire suffisante, et en renouveler l'application régulièrement, surtout après un bain et même si la crème résiste à l'eau. Et pour les enfants, t-shirts et chapeaux sont plus que jamais de rigueur.

INDICE DE PROTECTION SOLAIRE : LES CONSOMMATEURS NE COMPRENNENT PAS LEUR SIGNIFICATION

Les utilisateurs de crème solaire ne comprennent pas la définition des facteurs de protection solaire, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale JAMA Dermatology.

Les indices de protections solaires restent une énigme pour les consommateurs. Cette méconnaissance leur cause du tort, car ils se protègent mal. Des chercheurs de la Northwestern University Feinberg School of Medicine de Chicago (États-Unis) ont interrogé 114 patients d'une clinique démagogique pour déterminer leur compréhension des

indices de protection solaire.

Les résultats de l'étude ont montré que 80% d'entre eux avaient acheté leur crème solaire l'année passée et que 75% des sondés déclarent l'utiliser en prévention des coups de soleil et 66% pour éviter de développer un jour un cancer de la peau. Ils la choisissent en fonction de 3 critères : l'indice de protection solaire maximum, la formule hypoallergénique et la résistance à l'eau et à la transpiration. Pour autant, les consommateurs ne savent pas réellement ce qu'ils achètent. Les conclusions de l'étude dévoilent que

moins de 40% des participants étaient capables d'expliquer comment la crème les protège et 43% ne comprenaient pas la définition des facteurs de protection solaire.

« Ils pensent que les SPF (facteur de protection solaire) veulent tout dire », explique le Dr Roopal Kundu, dermatologue et auteur principal de cette étude. « Acheter une crème avec un SPF 100 ne veut pas dire que vous êtes protégé à 100%. C'est seulement en évitant l'exposition au soleil que vous serez complètement protégé ».



STRESS POST-TRAUMATIQUE : UN RISQUE ACCRU D'AVC POUR LES FEMMES

Les femmes qui souffrent de stress post-traumatique ont jusqu'à 60% de risques en plus de faire un AVC ou une crise cardiaque, selon une étude américaine.

Le Pr Jennifer Sumner, épidémiologiste à l'Université Columbia (New-York) vient réaliser une étude sur près de 50 000 participants sur une période de 20 ans, afin d'examiner l'éventuel lien entre l'exposition aux traumatismes et au stress post-traumatique et l'apparition de maladies cardiovasculaires chez les femmes.

Le stress post-traumatique est souvent considéré comme un trouble typiquement masculin, car souvent associé aux combats en zones de guerre. Mais les chercheurs soulignent que le SPT est deux fois plus présents chez les femmes que chez les hommes. Il touche souvent les femmes après un événement traumatisant comme une agression physique, un contact sexuel non désiré ou une catastrophe naturelle. Plusieurs symptômes peuvent apparaître : insomnie, fatigue, troubles de la mémoire ou de la concentration, cauchemars, irritabilité...

Selon le Pr Sumner, qui a publié son étude dans la revue de cardiologie Circulation, «le stress post-traumatique est généralement considéré comme un problème psychologique, mais le message à retenir de nos conclusions est qu'il a aussi un impact profond sur la santé physique, et plus particulièrement sur le risque cardiovasculaire».

Les principales conclusions de l'étude sont les suivantes :

- Les femmes qui ont au moins quatre symptômes de stress post-traumatique ont un taux de maladies cardiovasculaires 60% plus élevé que les femmes n'ayant pas été exposées à des événements traumatisants.

- Le taux de maladies cardiovasculaires est 45% plus élevé chez les femmes ne souffrant pas de stress post-traumatique mais ayant rapporté des événements traumatisants.

- Une fois sur deux, il y a des facteurs associés comme l'obésité, le tabagisme, l'absence d'exercice ou l'hypertension artérielle.

Selon le médecin, les femmes ayant subi un traumatisme devraient donc être suivies plus attentivement afin de prévenir le risque cardiovasculaire. Rapelons que l'infarctus est la première cause de mortalité chez les femmes après la ménopause : il tue 7 fois plus que le cancer du sein.

Porter des lentilles la nuit serait efficace pour lutter contre la myopie

Les enfants peuvent être soignés de leur myopie par orthokératologie, c'est-à-dire en portant des lentilles la nuit, selon une étude publiée dans la revue médicale Ophthalmology.

L'orthokératologie est une méthode médicale pour traiter la myopie. Elle consiste à porter des lentilles la nuit pour corriger sa myopie le jour. Cette technique est efficace pour les petites myopies.

Le port de lentilles de contact souples dans la nuit qui re-forme les yeux pour prévenir la myopie et éviter les lunettes semble être efficace chez les enfants. Les scientifiques de l'Ecole Polytechnique de Hongkong (Chine) ont suivi 300 enfants et leur ont fait porter des lentilles de la marque iGo Optique qui sont commercialisées au Royaume-Uni depuis 3 ans. En France, les lentilles d'orthokératologie s'appellent Ortho-K et sont commercialisées par le laboratoire Precilens.

Les résultats de l'étude ont montré que la myopie a diminué chez les enfants sans aucun effet secondaire sur leurs rétines ou vision. «Les lentilles d'orthokératologie ont eu pour effet d'aplatiser légèrement la surface de l'œil (ou cornée). Or cette déformation temporaire permet de retrouver une vision nette au réveil, pendant un ou deux jours», affirme le professeur Pauline Chom de l'école polytechnique de Hong Kong. L'orthokératologie a montré un ralentissement efficace de la progression de la myopie chez les enfants. Une découverte intéressante car ce trouble oculaire ne cesse de progresser dans le monde.

Une pathologie qui ne cesse d'augmenter Les myopes voient normalement de près mais obtiennent une image floue lorsqu'ils regardent des objets éloignés. Ce trouble de la vi-



sion n'a cessé d'augmenter depuis les années 70 dans les pays développés. Par exemple, dans les pays développés d'Asie, les taux de myopie ont augmenté de près de 80%. Même si cette pathologie est souvent d'origine génétique, les chercheurs pensent que des facteurs environnementaux interviennent aussi dans l'évolution de cette maladie. De récentes études sur des enfants et des jeunes adultes

menées au Danemark et en Asie ont montré que plus le temps passé à l'extérieur exposé à la lumière du jour était long, moins la prévalence et la gravité de la myopie étaient graves. La myopie entraîne des troubles visuels sévères, mais elle est également liée à un risque accru de décollement de la rétine, à la dégénérescence maculaire, à la cataracte et au glaucome.

CYTOMEGALOVIRUS : COMMENT LE PRÉVENIR

L'infection à cytomegalovirus, un virus de la famille de l'herpès, est l'infection foetale congénitale la plus fréquente dans les pays industrialisés. Cette infection peut provoquer de graves atteintes neurologiques ou sensorielles. Quelques mesures de prévention.

Le cytomegalovirus (CMV) est un virus très répandu responsable d'infections passant le plus souvent inaperçues, sauf chez les personnes dont les défenses immunitaires sont affaiblies, comme c'est le cas pour les femmes enceintes. Lorsqu'une future maman attrape ce virus (de la famille de l'herpès) durant sa grossesse, aucune conséquence n'est à craindre pour elle-même. Mais le virus peut traverser la barrière placentaire et infecter le fœtus, risquant de provoquer de graves atteintes neurologiques ou sensorielles.

Le cytomegalovirus se transmet principalement par contact avec les sécrétions corpo-



relles de jeunes enfants (sang, urines, salive, postillons, larmes...) Si vous êtes enceinte et que vous avez déjà un jeune enfant, voici quelques gestes indispensables qui peuvent éviter une contamination :

- Si possible, évitez de changer ses couches

ou de laver le pot : faites-le faire par quelqu'un d'autre ou alors portez des gants en latex.

- Bien vous laver les mains au savon et à l'eau tiède après avoir donné un bain ou à manger, mouché le nez, essuyé la bouche de votre enfant.

- Ne pas partager ses tasse, couverts, tétine, brosse à dents ou nourriture.

- Ne pas utiliser ses serviettes ou gants de toilettes.

- Nettoyer les jouets et toutes les surfaces en contact avec la salive ou les urines de votre enfant.

- Ne pas embrasser votre enfant sur la bouche.

Attention : demandez à votre conjoint de suivre ces mêmes précautions car le CMV peut se transmettre par le sperme et les sécrétions du vagin et du col de l'utérus.

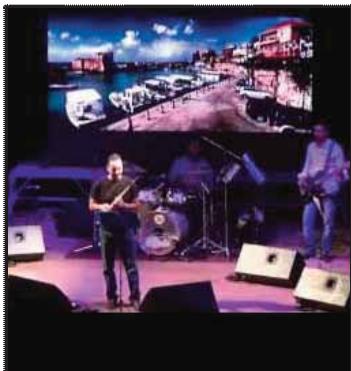
INFARCTUS : LES FEMMES RÉCUPÈRENT MOINS BIEN À CAUSE DU STRESS

Les femmes qui survivent à un infarctus du myocarde sont plus stressées que les hommes dans la même situation. C'est ce qui expliquerait leur moins bonne récupération. Des études l'ont déjà montré : les femmes sont plus sensibles au stress que les hommes et il leur est plus difficile de faire face à des situations professionnelles inhabituelles et risquées. Dans le domaine médical, il semble que cette inégalité soit également de mise. En effet, une nouvelle étude, publiée dans la revue médicale Circulation montre que les femmes qui survivent à un infarctus du myocarde sont plus stressées que les hommes dans la même situation. C'est ce qui expliquerait pourquoi

elles mettent ensuite plus de temps à se remettre. Pour cette étude, des chercheurs de l'université de Yale (Etats-Unis) a suivi 2397 femmes et 1175 hommes après leur infarctus. Tous étaient âgés de 18 à 55 ans. Pendant leur séjour à l'hôpital, les chercheurs ont mesuré leur état de stress et se sont aperçus que les femmes étaient plus stressées que les hommes. Cela peut sembler anodin, pourtant, pour les chercheurs américains, cette différence dans la façon de gérer l'infarctus explique pourquoi les femmes récupèrent moins bien. Cela expliquerait également pourquoi elles sont plus nombreuses que les hommes à faire des crises d'angine de poitrine



dans les mois qui suivent l'infarctus. Elles auraient également plus de risques de souffrir d'anxiété ou de dépression après la crise cardiaque.



CONCERT

Le quintette de jazz "Ruta Pùrpura" en concert à Oran le 3 juillet

Le quintette de jazz "Ruta Pùrpura", dirigé par le libanais Ramy Maalouf, se produira au Théâtre régional d'Oran Abdelkader Alloula, vendredi en soirée, pour offrir au public oranais des escales musicales méditerranéennes à travers l'antique route commerciale phénicienne.

Photographe et compositeur, Ramy Maalouf est un maître flûtiste ayant fait ses classes dans son pays natal, le Liban, puis à Londres, au Trinity College.

Mélangeant le style oriental traditionnel à l'occidental, l'artiste a développé des manières non-conventionnelles de jouer de la flûte qui insufflent une harmonie nouvelle aux notes, technique et savoir qui lui valent aujourd'hui tout son prestige et sa haute notoriété dans le monde de la flûte.

"Ruta Pùrpura" (La route violette) est le nom de ce quintette musical qui fait voyager le mélomane dans le monde des instruments, à travers la flûte de Ramy Maalouf, la guitare, la basse, le piano et la batterie, produisant des sonorités qui renvoient au patrimoine méditerranéen, ornées par des arrangements rock, funk, jazz et autres.

Le projet "Ruta Pùrpura" se veut un hommage aux marchands phéniciens qui parcouraient la Méditerranée à travers les comptoirs commerciaux. Leur trajectoire sur les côtes de différents pays, et donc de cultures, sera retranscrite en musique, jouant du genre propre à chaque région. Ce voyage musical sur la route phénicienne commence en Turquie et se termine en Espagne, en passant par l'Afrique du Nord. Le projet musical "Ruta Pùrpura" est une rencontre inédite entre le rock, le funk, l'oriental, le turn, le jazz, les musiques de l'Afrique du Nord, le celtique et l'espagnole.

Il a pour but de promouvoir la riche culture méditerranéenne et renforcer les liens socio-culturels et historiques fondés tout au long de cette route maritime. Le quintette s'est déjà produit à Oran, en octobre 2014 à la salle Maghreb. Il est également programmé à Sidi Bel-Abbès, le 11 Juillet prochain, au Théâtre Régional, rappelle-t-on.

SOIRÉE CHAÂBI

L'ONDA rend hommage au musicien cheikh Namous



L'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA) a rendu mardi à Alger un hommage à Cheikh Namous, de son vrai nom Rechedi Mohamed, en signe de reconnaissance à son long et riche parcours de musicien talentueux.

A cette occasion, marquée par la présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, un Trophée hommage lui a été remis par le directeur général de l'ONDA, Sami Bencheikh El Hocine.

Outre la projection d'un film documentaire retraçant le parcours du musicien, la soirée hommage a été animée par quatre artistes de la chanson chaâbi que sont Cheikh Abdelkader Chercham, Kamel Aziz, Nardjess et Tarek Difli.

Ces artistes ont gratifié, deux heures durant, le public en interprétant des chansons tout en témoignant de leur respect et gratitude au doyen des musiciens du chaâbi.

Né le 14 mai en 1920 à Alger, Cheikh Namous débute très jeune sa carrière de musicien (banjo) avec l'orchestre de Cheikh Abderrahmane Sridek. En 1951, Rechedi Mohamed intègre l'orchestre de musique "Elak" dirigé par cheikh Noredine comme musicien professionnel. L'artiste qui boucle ses 95 ans cette année, a côtoyé de grands artistes de l'époque, notamment cheikh El Hadj M'hamed El Anka, Mrizek, Ménouer, Taleb Rabah, Slimane Azemà etc.

APS

ANIMATION AU BASTION 23 Nourrir la mémoire avec du bonheur dans les cœurs

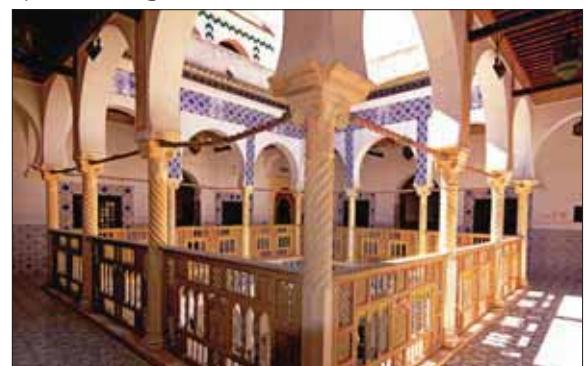
"Constantine au XIX^e siècle", une exposition qui rappelle à la mémoire une partie de l'histoire de la ville des Ponts suspendus et un récital de musique animé par Abdelaziz Benzina et Badji El Bahri ont marqué la soirée de mardi à Alger, dans une ambiance conviviale où la méditation du passé s'est agréablement mêlée aux sonorités du terroir.

Quelle bonne idée du Centre des arts de la Culture du Palais des Raïs (Bastion 23) que de programmer un récital de musique aux couleurs et aux rythmes purement algériens, précédé d'une exposition qui a permis au public algérois de revisiter une ville à une époque donnée de son histoire.

Dans une fusion prolifique, la contemplation des siècles et la méditation des faits de gloire, sont venus se mêler au divertissement incitant au déhanchement, deux émotions différentes qui ont permis à l'assistance de repartir la joie dans le cœur et la mémoire nourrie.

Tout le premier étage de l'édifice historique abrite des toiles dont bon nombre d'entre elles a été réalisé au fusain montrant entre autres le portrait de Ahmed Bey, des batailles livrées par des autochtones contre les forces d'occupation coloniale ou des mises en valeur des palais, de la cavalerie, d'illustres guerriers ou encore de la beauté de la femme constantinoise, "ce sont des copies, les originaux ont été gardés au Musée", a-t-on déclaré à l'APS.

Une exposition inédite organisée par le Musée public national des Beaux-Arts et qui a permis pour certains la découverte de Constantine au XIX^e siècle, "nous en voulons un peu au XX^e siècle qui a occulté les autres siècles durant lesquels l'Algérie avait prospéré", a estimé un des visiteurs. Une heure de temps aura suffit aux visiteurs, des familles pour la plupart, de vivre cette belle randonnée à travers les méandres de l'histoire, pour aller rejoindre ensuite la grande terrasse où une scène a été aménagée pour accueillir d'abord Abdelaziz Benzina et sa voix puissante et travail-



lée qui a permis à l'assistance de se délecter dans les rythmes ternaires et les aires mélodieux des modes algériens.

D'entrée de scène déjà l'artiste a donné de l'entrain, reprenant 50 mn durant, ses propres succès ainsi que d'autres du terroir, Bellah Ya Hammam, Aâchiq Mamhoun, Rani Enhabbek a Sara et Cheddou Ben'Koum sont quelquesunes des chansons brillamment interprétées par Abdelaziz Benzina qui par moment s'accompagne en jouant au violon.

Dans un tout autre registre, Badji El Bahri dans son accoutrement traditionnel (veste bleue Shanghai, tricot et casquette marin) a fait son entrée dans un mélange des genres plaisant où le Chaâbi a bien fusionné avec les rythmes sud américains dans des arrangements recherchés.

Incitant au déhanchement, le chanteur à la voix rauque s'est passé, interprétant ses succès dans un élan de spontanéité qui l'a amené par

moment à échanger avec le public qui s'est complètement relâché.

Les pièces Oh Mamamiya, Yemma, Ya Bahr Et'Touffenûdu regretté Mohamed El Badji, Ah Ya Leyam Dawi Hali sur la musique de Titine d'Yves Montand, Marino-Marino, Wish Wish a Mama, Rani B'âid Fel Ghorba et Ya Babord à Tribord, ont été interprétées par El Badji El Bahri à la mandole et qui a brillé de maîtrise et de professionnalisme. "Une soirée plaisante et onirique comme on les aime, avec ce mélange intéressant entre la visite d'un musée qui se fait dans le calme et le silence et le divertissement musical qui lui appelle le relâchement et l'envie de se laisser entraîner", ont convenu quelques spectateurs.

L'activité culturelle se poursuit durant le mois de Ramadhan au Centre des arts de la Culture du Palais des Raïs (Bastion 23) avec une moyenne d'une nouvelle animation tous les trois jours.

BATNA

L'humoriste tunisien Khaled Bouzid régale le public

L'humoriste tunisien Khaled Bouzid, plus connu sous le sobriquet d'El Fahem, nom de son personnage dans la série algéro-tunisienne télévisée "N'sibti Laâziza", a animé mardi soir à Batna un show désopilant, au grand bonheur des dizaines de familles présentes au stade Drana qui a abrité le spectacle.

Accompagné de l'humoriste Tahar Safir (Biskra) et du clown Chouchou (Batna), El Fahem a réussi, d'emblée, à entrer en communion avec le public, créant une ambiance conviviale où se sont mêlés, avec complicité, les parlers algérien et tunisien. Les tours facétieux de Chouchou le clown n'ont pas été pour déplaire aux enfants présents à ce spectacle animé en plein air. Les adultes, visiblement, se

sont autant "régalés que leurs enfants", a-t-on observé tout au long de la soirée.

Au cours d'une rencontre initiée, avant le spectacle, par le président de l'assemblée populaire de Batna, en présence de journalistes et de figures artistiques, l'humoriste tunisien avait estimé que la série "N'sibti Laâziza" a démontré que la coopération artistique algéro-tunisienne "pouvait donner vie à des productions à même de supplanter les séries orientales".

Le spectacle était organisé dans le cadre des soirées "Qââda oua Zahoua" organisées à Batna à l'occasion du mois de Ramadhan.

Le Mali salue cette décision Prorogation du mandat de la Minusma

Le gouvernement malien a salué mardi la prorogation du mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée pour la stabilisation au Mali (Minusma) jusqu'au 30 juin 2016, décidée lundi par le Conseil de sécurité des Nations unies.

Cette décision, votée à l'unanimité des membres du Conseil de sécurité, «marque à nouveau la volonté de la communauté internationale à accompagner le Mali dans son processus de sortie de crise», indique un communiqué du gouvernement malien publié mardi à Bamako.

Le gouvernement salue le fait que la résolution prise par le Conseil de sécurité «s'articule essentiellement autour de la mise en œuvre effective et intégrale de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali et prend en compte les préoccupations majeures du Gouvernement», souligne le texte.

Le Mali exprime «sa profonde reconnaissance aux Etats membres du Conseil de sécurité et à l'ensemble de la communauté internationale pour l'adoption de la présente résolution et pour les efforts continus en faveur du retour de la paix,



de la sécurité et de la stabilité dans notre pays», ajoute-t-on de même source. La décision de renouveler le mandat de la Minusma intervient dix jours après le parachèvement de la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali entre le gouvernement et les groupes armés du nord. Le gouvernement malien «réaffirme sa ferme volonté de coopérer pleinement avec la communauté internationale en vue de la mise en œuvre effective et intégrale de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali», conclut le texte.

CRISE EN LIBYE

L'UE appelle les factions libyennes à former un gouvernement d'union

La chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, a appelé mardi les deux Parlements rivaux libyens à former un gouvernement d'union nationale «dans les jours qui viennent».

La Libye compte deux Parlements et deux gouvernements qui se disputent le pouvoir, l'un à Tripoli et l'autre à Tobrouk (est), le seul à être reconnu par la communauté internationale, depuis la chute de l'ancien régime en 2011.

«Un gouvernement d'unité libyen serait la meilleure défense contre l'extension de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» EI Daech dans la région», a souligné une porte-parole de Mme Mogherini, Maja Kocijancic.



L'émissaire de l'ONU pour la Libye, Bernardino Leon, avait soumis un quatrième texte d'un accord politique présenté par l'ONU aux parties début juin.

«L'accord politique présenté par l'ONU est un bon compromis pour la Libye», a assuré Mme Mogherini. «J'espère donc que l'accord final présenté par Bernardino Leon sera accepté par toutes les parties dans les jours qui viennent». Elle a rappelé la promesse de l'UE de «soutenir un gouvernement libyen».

ment d'unité nationale et de fournir tout le soutien nécessaire pour aider à la reconstruction, la stabilité et le développement de la Libye».

Les Européens cherchent par ailleurs un aval des autorités libyennes pour que leur mission navale censée lutter contre les passeurs de migrants en Méditerranée, EU Navfor Med, puisse monter en puissance.

Celle-ci est à ce stade limitée à une surveillance et à des patrouilles dans les eaux internationales au large de la Libye, à défaut de feu vert du Conseil de sécurité de l'ONU. Or ce dernier exclut de donner son aval en l'absence d'une requête formelle d'un gouvernement libyen.

TUNISIE:

Le gouvernement déploie des renforts sécuritaires

Les renforts sécuritaires promis par le gouvernement tunisien dans les zones touristiques de Tunis, après un attentat sanglant dans un hôtel, sont en cours de déploiement, a assuré mercredi le ministère de l'Intérieur.



«Nous avons commencé à déployer (les unités) et d'ici une heure des policiers armés seront dans les hôtels», a déclaré en milieu de matinée le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Mohamed Ali Aroui.

Le gouvernement a rapidement annoncé que la police touristique serait armée -une première selon les autorités- et qu'un millier d'agents de sécurité armés viendraient renforcer à partir de mercredi. Ils doivent être déployés à l'intérieur et à l'extérieur des hôtels, sur les plages et dans les sites touristiques et archéologiques. Mercredi matin, devant les thermes d'Antonin, à Carthage,

l'un des principaux sites archéologiques des environs de Tunis, aucun policier ne montait la garde alors qu'une dizaine de touristes accompagnés de leur guide étaient déjà là. Les responsables de la sécurité «sont occupés à distribuer (les renforts), à Hammamet», station balnéaire au sud de Tunis, et ailleurs, a assuré M. Aroui. Le 26 juin, un étudiant tunisien de 23 ans, armé d'une kalachnikov qu'il avait cachée dans un parasol, a ouvert le feu sur des vacanciers sur une plage et au bord des piscines de l'hôtel Imperial Marhaba à Port El Kantaoui, au sud de Tunis.

DROITS HUMAINS AU MAROC

L'AMDH dénonce «des violations et une dangereuse régression»

L'Association Marocaine des Droits de l'Homme (AMDH) a dénoncé mardi une «dangereuse régression» des droits humains au Maroc, mettant l'accent sur la poursuite de la pratique de la torture, la peine de mort, les arrestations politiques ou encore la condition des femmes.

Selon un rapport de l'AMDH dont l'APS a obtenu une copie, le Maroc connaît une «dangereuse régression» en termes de libertés et des droits fondamentaux dans le royaume.

Le document analyse «de fond en comble» la situation des droits humains au Maroc, «cristallisant surtout l'attention sur la poursuite de la pratique de la torture, la peine de mort, les arrestations politiques ou encore la condition des femmes», soulignant que «cinq (5) peines de mort ont été prononcées durant l'année 2014». En outre, l'AMDH a listé «plus de 251 cas» de détention politique.

Pour ce qui est de la situation des libertés publiques (droit d'association, droit de rassemblement, liberté de la presse) au Maroc, l'association a souligné qu'elle s'est caractérisée par «des violations et une dangereuse régression», affirmant que plusieurs «procès parodiques» ont été intentés contre des journalistes, alors que «des lignes rouges ont été imposées aux libertés d'expression et de la presse» et «plusieurs journalistes et défenseurs des droits humains ont été condamnés».

Cette situation, a souligné l'AMDH, «explique entre autres les mauvaises places qu'occupe le Maroc dans les classements de Reporters Sans Frontières (136ème) et Freedom House (147ème) sur la liberté de presse».

En outre, quelques 85 interdictions d'activités ont été prononcées contre l'AMDH entre juillet 2014 et juin 2015», a dénoncé l'association.

S'agissant de la situation carcérale, le tableau est tout aussi noir selon l'association.

«Outre la torture, la violence et les mauvaises conditions de détention», le rapport indique que «plus d'une trentaine de cas de grève de la faim ont été notées en 2014 dans des prisons marocaines. Pire, ces grèves ont causé trois (3) décès sur un total de 14 personnes mortes en prison en 2014».

Le rapport revient également sur la situation des femmes au Maroc, notant que «le projet de loi relatif à la création d'une instance de la parité et de lutte contre toutes les formes de discrimination dont la date butoir pour sa parution a été fixée pour fin 2013 n'a pas encore vu le jour».

L'AMDH s'est dite étonnée aussi du recul du nombre de femmes au parlement, ce qui «constitue une preuve que la parité est loin d'être établie».

Sur la violence faite aux femmes, l'association a rappelé que «le projet de loi relatif à la lutte contre la violence à l'égard des femmes qui devait paraître fin 2013 n'a pas vu le jour». Au sujet des petites bonnes, l'AMDH a fustigé le projet de loi autorisant le travail des enfants dès 16 ans au lieu de 18 ans.

Défenseurs constatent qui font que le Maroc «continue à occuper un rang peu reluisant dans le domaine des disparités en matière de genre (129 sur 136 pays durant les trois dernières années)», a analysé le rapport. Par ailleurs, le bilan montre que les droits des personnes en situation d'handicap, surtout en matière de droits économiques et sociaux, sont encore hors d'atteinte.

APS



SYRIE

L'émissaire onusien rendra compte lundi de sa mission aux instances de l'ONU

Le médiateur des Nations unies pour la Syrie Staffan de Mistura va présenter à partir de lundi à New York un rapport de sa mission aux instances de l'ONU, a indiqué mercredi le porte-parole adjoint de l'ONU Farhan Haq.

«Il s'entretiendra avec des responsables, dont le secrétaire général (Ban Ki-moon) et, par la suite, le Conseil de sécurité», a-t-il précisé. M. de Mistura donnera «ses recommandations sur la marche à suivre en tenant compte de ce qu'il a appris dans ses consultations».

L'émissaire onusien, nommé il y a presque un an, mène depuis le 5 mai des «consultations séparées» avec les protagonistes du conflit syrien.

Il a ainsi rencontré des représentants du gouvernement et de la coalition de l'opposition en exil, et une multitude de représentants et ambassadeurs des pays de la région invités.

Il a aussi été reçu à Damas à la mi-juin par le président syrien Bachar al-Assad.

Ces consultations devaient durer initialement quatre à six semaines, mais il a récemment annoncé qu'il allait les poursuivre en juillet.

La dernière audience de M. de Mistura devant le Conseil de sécurité date du 24 avril.

Avant sa nomination, deux conférences internationales sur la Syrie avaient été organisées par l'ONU en 2012 et 2014 sans parvenir à mettre fin au conflit.

A l'issue de la première conférence internationale, le 30 juin 2012, les grandes puissances avaient signé un «communiqué de Genève». Présenté comme un plan de règlement du conflit prévoyant une transition politique, ce texte est resté lettre morte.

«Nous devrions tous avoir honte de constater que trois ans après l'adoption du communiqué de Genève (...) les souffrances du peuple syrien ne font qu'empirer», a déclaré mercredi Ban Ki-moon.

«La Syrie est sur le point de se désintégrer» sous les coups des groupes armés extrémistes comme le groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech), a-t-il déploré. «Il ne doit pas y avoir d'impunité pour de tels crimes inhumains».

«Il est urgent de trouver une solution à cette situation insensée», a estimé M. Ban.

TERRITOIRES OCCUPÉS

Le Premier ministre palestinien procédera à un «léger» remaniement

La direction palestinienne a chargé le Premier ministre Rami Hamdallah de procéder à un «léger» remaniement, pour qu'il puisse «assumer ses responsabilités nationales sur l'ensemble des terres palestiniennes», a rapporté l'agence palestinienne Wafa.



Ahmed Majdalani, membre du Comité exécutif, la plus haute instance de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), a indiqué que le

Comité était parvenu «dans la nuit à un accord afin que Rami Hamdallah procède à un remaniement qui ne touche pas plus de cinq ministères».

«C'est un remaniement temporaire, qui durera le temps des négocia-

cations et des discussions avec toutes les parties dont le Hamas pour parvenir à former d'un gouvernement d'union nationale», a-t-il poursuivi.

Le gouvernement actuel a été formé il y a un an grâce à un accord de réconciliation entre le Hamas au pouvoir à Gaza et l'Autorité palestinienne du président Mahmoud Abbas, basée en Cisjordanie occupée.

Dans les faits, le Hamas tient donc toujours les rênes du pouvoir à Gaza, et M. Abbas semble réticent à l'idée de laisser le mouvement, considéré comme terroriste par les Etats-Unis et l'Union européenne, intégrer le futur gouvernement, alors que M. Hamdallah a déjà mis la démission de son équipe dans la balance.

YÉMEN

279 enfants tués depuis fin mars, selon l'Unicef

Les hostilités opposant les autorités yéménites aux rebelles houthis ont fait des centaines de morts et de blessés parmi les enfants, constate l'UNICEF.

Au moins 279 enfants ont été tués et 402 autres blessés depuis fin mars au Yémen, dans le conflit armé entre les troupes gouvernementales et les rebelles houthis, a annoncé à Genève le porte-parole du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), Christophe Boulierac.

Il a rappelé que le secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-moon, avait invité «toutes les parties à cesser les hostilités pour faciliter les livraisons immédiates d'aide humanitaire à ceux qui en ont particulièrement besoin».

L'UNICEF a également attiré l'attention de l'opinion publique internationale sur la gravité de la situation en matière d'assistance médicale au Yémen, où la vie de millions d'enfants est actuellement en péril. Suite à l'arrêt de la vaccination, 2,6 millions d'enfants de moins de 15 ans risquent d'attraper la rougeole, a souligné Christophe Boulierac.

Le nombre d'enfants exposés au danger de contamination par les infections respiratoires aiguës s'élève à 1,3 million de personnes, car de nombreux hôpitaux et centres médicaux ne fonctionnent pas comme il le devraient. Suite aux



mauvaises conditions hygiéniques et à l'absence d'eau potable, 2,5 millions d'enfants courrent le risque de contracter une diarrhée.

La malnutrition pose également un très grave problème.

Selon l'UNICEF, au cours de 12 prochains mois, cette maladie pourrait se manifester sous une forme aiguë chez plus de 500.000 enfants et sous une forme modérée, chez 1,2 million d'enfants.

Les affrontements entre les autorités yéménites et les rebelles houthis d'obédience chiite se sont intensifiés en août 2014. En janvier dernier, la branche armée des Houthis, Ansar Allah, s'est emparée de Sanaa, capitale du pays. Le président Abd Rabbo Mansour Hadi et le gouvernement dirigé par Khaled Mahfoud Bahah ont démissionné sous la pression des rebelles.

Le chef de l'Etat s'est réfugié d'abord à Aden, mais

la prise de cette ville par les insurgés chiites l'a contraint à quitter le pays.

À la demande du président en exil, l'Arabie saoudite soutenue par Bahreïn, le Qatar, le Koweït et les Emirats arabes unis effectue, depuis le 26 mars, une opération aérienne contre le Houthi. L'Egypte, la Jordanie, le Maroc et le Soudan ont également rejoint la coalition.

l'ONU demande de nouveau une trêve humanitaire

L'émissaire de l'ONU pour le Yémen a demandé de nouveau une trêve humanitaire au Yémen lors d'une rencontre mardi à Ryad avec le président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi, a indiqué source gouvernementale yéménite.

«Le gouvernement subit des pressions de la part de l'ONU pour une trêve» dans les combats, a déclaré à l'AFP le responsable en ren-

dant compte de la rencontre entre M. Hadi et Ismaïl Ould Cheikh Ahmed, qui a repris ses contacts dans la région après l'échec de récents pourparlers de paix à Genève.

«Mais, a-t-il ajouté, le gouvernement veut un cessez-le-feu et le retrait des miliciens Houthis des régions et des villes» qu'ils contrôlent avec leurs alliés, les militaires restés fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh.

Le camp du président Hadi s'en tient à une application de la résolution 2216 du Conseil de sécurité de l'ONU, prévoyant notamment le retrait des rebelles des territoires conquis depuis le lancement de leur offensive l'an dernier.

Une session de négociations sous l'égide de l'ONU s'étaient achevées le 19 juin à Genève sans accord sur une trêve et depuis les affrontements ont repris de plus belle.

APS



DIPLOMATIE

Accord entre Washington et La Havane pour le rétablissement de leurs relations diplomatiques

Un accord a été trouvé entre les Etats-Unis et Cuba pour le rétablissement de leurs relations diplomatiques et la réouverture d'ambassades, a indiqué mardi un responsable américain.

Le président américain Barack Obama a fait cette annonce mercredi matin, a-t-on précisé de même source.

Fin mai, Washington avait retiré La Havane de la liste noire des Etats «soutenant le terrorisme», étape cruciale qui ouvrait la voie à un échange d'ambassadeurs.

«Nous annoncerons officiellement demain (mercredi) que les Etats-Unis et Cuba ont trouvé un accord pour ré-

tablir des relations diplomatiques et ouvrir des ambassades dans leurs capitales respectives», a indiqué cette source.

A La Havane, le ministère des Affaires étrangères a indiqué dans un bref communiqué que le ministre intérimaire Marcelino Medina, qui remplace en son absence le titulaire Bruno Rodriguez, doit recevoir jeudi une lettre de M. Obama des mains du chef de la Section d'intérêts américaine à Cuba Jeffrey DeLaurentis. Le ministère n'a en revanche mentionné ni accord, ni annonce prochaine des autorités sur le sujet.

Au-delà du rétablissement des relations diplomatiques demeure l'épineuse question de l'embargo, toujours en vigueur. Décrété en fé-

vrier 1962 et sévèrement renforcé par la loi Helms-Burton de 1996, l'embargo américain total sur les transactions économiques et financières avec Cuba est régulièrement dénoncé par La Havane comme un obstacle au développement de l'île. La nomination d'ambassadeurs permettra d'améliorer les relations entre les deux pays, mais «la normalisation est un autre sujet», a d'ores et déjà averti le président cubain Raul Castro.

M. Obama a demandé au Congrès, dont les deux chambres sont contrôlées par des adversaires républicains, de travailler à la levée de cet embargo. Mais l'issue des discussions en cours est incertaine et le processus législatif s'annonce long.

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

La Russie rejette une résolution sur Srebrenica

La Russie s'est opposée mardi à un projet de résolution britannique à l'ONU commémorant le génocide de Srebrenica de 1995 et a indiqué qu'elle présenterait son propre texte.

Le Royaume-Uni a proposé à ses 14 partenaires du Conseil de sécurité un texte qui marque le 20e anniversaire de ce génocide, rend hommage aux victimes et tire les leçons de l'incapacité de l'ONU à empêcher ce massacre.

Mais le représentant permanent adjoint russe Petr Iliitchev a affirmé à des journalistes que ce texte était «controversé» et insistait trop lourdement sur les méfaits des Serbes de Bosnie. «Il se concentre sur un aspect seulement du conflit», a-t-il expliqué.

Selon un diplomate occidental, le projet russe ne mentionne même pas le nom de Srebrenica et insiste sur les accords de Dayton qui ont mis fin à la guerre en Bosnie.

Le Conseil est censé voter mardi prochain sur une résolution, quelques jours avant des cérémonies commémoratives prévues en Bosnie, mais la Russie peut bloquer un accord.

Quelque 8.000 hommes et garçons musulmans ont été tués en juillet 1995



à Srebrenica par les forces serbes de Bosnie, peu avant la fin de la guerre inter-communautaire de 1992-95. Ce massacre est qualifié de génocide par la justice internationale.

Le membre serbe de la présidence collégiale de Bosnie Mladen Ivanić a demandé lundi à l'ONU de renoncer à adopter une résolution, affirmant qu'elle diviserait davantage les communautés locales et déstabiliseraient le

pays. Le président de l'entité serbe de Bosnie, Milorad Dodik, a récemment appelé la Russie à user de son veto au Conseil pour empêcher l'adoption de la résolution.

Pour l'ambassadeur britannique Matthew Rycroft, le projet britannique vise à «faire de nouveaux pas vers la réconciliation» et à «affirmer notre détermination à prévenir le génocide».

SINAÏ

Au moins 15 soldats tués dans une série d'attaques



Au moins 15 soldats égyptiens ont été tués mercredi dans plusieurs attaques simultanées contre cinq positions de l'armée dans le nord du Sinaï, ont indiqué des responsables.

Dans l'une des attaques, menée avec une voiture piégée contre un check-point de l'armée à l'est de la localité d'Al-Arich, au moins 15 soldats ont péri, a affirmé l'un des responsables de la sécurité. Quatre autres attaques ont été lancées simultanément contre quatre barrages routiers de l'armée dans le secteur et des affrontements ont lieu entre soldats et assaillants, a-t-il ajouté.

Un porte-parole de l'armée a indiqué «qu'environ 70 éléments terroristes ont attaqué cinq check-points dans le Nord-Sinaï», en faisant état «de 10 soldats tués ou blessés» selon un premier bilan. Le Nord-Sinaï, dans l'est de l'Egypte, est le bastion du groupe Ansar Bait al-Maqdis affilié au groupe auto-proclamé «Etat islamique» (EI/Daech) sur une partie de l'Irak et de la Syrie.

Les attaques surviennent au lendemain de l'assassinat du procureur général d'Egypte dans un attentat à la bombe contre son convoi à Cairo, qui n'a pas été revendiqué.

Les forces de sécurité dans le Sinaï sont régulièrement la cible d'attaques du groupe depuis que l'armée a destitué le président Mohamed Morsi en juillet 2013.

L'Iran et le 5+1 se donnent jusqu'au 7 juillet pour parvenir à un accord, l'UE proroge de 7 jours le gel des sanctions

Les puissances occidentales du groupe 5+1 et l'Iran se sont donnés jusqu'au 7 juillet pour continuer les négociations afin de parvenir à un accord global sur le dossier nucléaire iranien, ont annoncé les Etats-Unis et au même moment l'Union européenne a prolongé de sept jours le gel de certaines de ses sanctions afin de «donner plus de temps aux négociations».

«Les pays du 5+1 et l'Iran ont décidé de prolonger jusqu'au 7 juillet les mesures prises dans le cadre du Plan d'action conjoint afin de donner plus de temps aux négociations pour parvenir à une solution à long terme dans le dossier nucléaire iranien», a déclaré une porte-parole américaine à Vienne.

Et dans la perspective de donner toutes ses chances à la négociation, l'UE proroge de sept jours le gel de certaines sanctions contre l'Iran afin de «donner plus de temps aux négociations» encore en cours à Vienne pour garantir le caractère pacifique du programme nucléaire de Téhéran, a annoncé le Conseil européen.

Ces sanctions avaient été gelées en janvier 2014 en guise de gage de bonne volonté dans le cadre de ces négociations qui devaient aboutir avant ce mardi sur un accord historique.

Le gel est donc prolongé jusqu'au 7 juillet, a indiqué dans un communiqué le Conseil européen, qui représente les 28 Etats membres.

APS

FERMETURE DE GUANTANAMO

Les Etats-Unis nomment un envoyé spécial

La diplomatie américaine a nommé mardi un nouvel envoyé spécial pour la fermeture de la prison militaire de Guantánamo, sur l'île de Cuba, créée pour détenir les suspects de terrorisme après les attaques du 11 septembre 2001.



Cet envoyé spécial, nommé par le secrétaire d'Etat John Kerry, aura pour tâche de "tenir notre engagement diplomatique pour rendre possible la fermeture de la prison de Guantánamo de manière opportune et cohérente avec les intérêts américains et la sécurité de notre population", précise le chef de la diplomatie dans un communiqué.

Lee Wolosky, un avocat qui a notamment travaillé pour le Conseil de sécurité nationale sous les présidences de Bill Clinton et George W. Bush, aura la responsabilité d'"organiser le transfèrement de détenus à l'étranger".

En succédant à Cliff Sloan, qui a démissionné en décembre 2014, M. Wolosky devra aussi superviser

l'évaluation de la situation de détenus dont le transfert n'a pas été approuvé". Depuis qu'il s'y est engagé en 2009, le président Obama n'a pas réussi à tenir sa promesse de fermer la prison du Guantánamo. L'opposition républicaine s'est employée à dresser des obstacles légaux pour empêcher le transfèrement de prisonniers vers les Etats-Unis ou à l'étranger.

Ces entraves n'ont cependant pas complètement empêché les libérations, 28 détenus ayant quitté la prison en 2014 vers le Kazakhstan, l'Uruguay, la Géorgie ou encore la Slovaquie.

Il reste 116 détenus dans le centre de détention militaire, ouvert il y a plus de 14 ans.

NÉPAL

L'acheminement de l'aide ralenti par les douanes



Les exigences bureaucratiques des douanes du Népal ralentissent l'envoi de l'aide dans les zones dévastées par le séisme, a déclaré mercredi un haut responsable de l'ONU.

Le gouvernement a été très critiqué pour avoir retenu l'aide étrangère arrivant à l'aéroport après le séisme de magnitude 7,8 du 25 avril, en dépit d'un accord signé en 2007 avec l'ONU garantissant un passage en douane rapide pour l'aide humanitaire en cas de catastrophe naturelle. "Il y a réellement urgence (...) On ne peut se permettre des retards administratifs, bureaucratiques", a dit John Ging, le directeur des opérations au bureau de l'ONU pour la coordination des Affaires humanitaires.

L'acheminement de l'aide dans les villages reculés en montagne devrait être ralenti au moment de l'arrivée de la mousson qui risque de déclencher des glissements de terrain dans des zones déjà très endommagées.

Selon l'ONU, environ 2,8 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire, notamment de nourriture, de

soins et d'installations sanitaires. L'ONU a demandé au gouvernement d'améliorer ses procédures douanières afin d'inciter les donateurs à contribuer plus fortement aux secours, a dit Ging.

"Les donateurs étrangers veulent être sûrs que leur argent ira aux personnes touchées, ils ne veulent pas apprendre que l'approvisionnement est bloqué dans des hangars de la capitale en raison de procédures douanières bureaucratiques", ajoute-t-il.

Outre l'aide humanitaire, le Népal a besoin d'assistance pour la reconstruction des maisons, écoles et hôpitaux. Le gouvernement veut centraliser les fonds dans un nouvel organisme public, mais certains donateurs s'inquiètent de voir la bureaucratie et le manque d'organisation nuire aux efforts de reconstruction. Le petit pays himalayen a besoin de 6,7 milliards de dollars pour se remettre de cette catastrophe qui a tué plus de 8.800 personnes, détruit un demi-million de maisons et laissé des milliers de personnes sans-abri.

APS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 38/2015

NIF 99826019002719

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 10-236 du 28 Chouaï 1431 correspondant au 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la :

Réalisation D'un Tribunal à Tablat- Wilaya Médéa-

• Lot N°05 : Lots Spécifiques

- * Réseau Détection Incendie.
- * Réseau Télé surveillance Alimentation.
- * Réseau Téléphonique
- * Réseau Informatique.

Les entreprises intéressées par le présent avis qui possèdent l'agrément du ministère de l'intérieur permettant l'exécution des dites prestations, peuvent retirer les cahiers des charges auprès de :

LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE MEDEA - CITE DU 24 FEVRIER -

Les offres accompagnées des documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

1 L'OFFRE TECHNIQUE

- 1-Déclaration à souscrire remplie signée datée et cachetée.
- 2-Statut éventuel de l'entreprise (pour les sociétés commerciales).
- 3-registre de commerce visé par les services de CNRC.
- 4- un agrément du ministère de l'intérieur.
- 5-Extrait du Casier judiciaire du soumissionnaire datant de moins de 03 mois.
- 6-Attestations de mis à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH.
- 7-Extrait de rôle de l'année en cours net ou avec échéancier.
- 8-carte d'identification fiscale.
- 9-Déclaration de probité remplie signée datée et cachetée.
- 10-Protocole d'accord notarié (dans le cas d'un groupement d'entreprises, y compris le pouvoir de signature signé par tous les membres du groupement avec désignation du chef de fil et la définition du pourcentage et la part de chacun des membres dans le groupement).
- 11-Attestation de dépôt des comptes sociaux dans le cas des sociétés commerciales de l'année 2013.
- 12-Instructions aux soumissionnaires signées, cachetées et datées. Qui doit obligatoirement porter dans sa dernière page la mention «ilu et accepté».
- 13-Cahier des clauses prescription spéciales et particulières, signés cacheté et daté. Qui doit obligatoirement porter dans sa dernière page la mention «ilu et accepté».
- 14-Références professionnelles la moyenne des 05 dernières années 2010-2011- 2012-2013-2014. (Signés par les maîtres de l'ouvrage pour des travaux réalisés).
- 15-Planning prévisionnelles des travaux signé cacheté.
- 16-Liste des moyens humains approuvée par les services CNAS + diplômes et secu où attestation d'affiliation pour les cadres moins de 03 mois.
- 17-Liste des moyens matériels dument justifiée par un PV d'huisseau de justice de l'année en cours et par carte grise + assurance en cours de validité pour le matérielle roulient.
- 18-engagement pour les délais de garantie signé et cacheté.
- 19-présentation de toutes les justifications pour le nombre des unités (services après vents) dans et hors la wilaya de Médéa.
- 20-Bilan financiers des trois (03) dernières années (2012-2013-2014) visé par un commissaire au compte déposer auprès les services des impôts pour les personnes morales et visé par un comptable agréé et déposer auprès les services des impôts pour les autres.
- 21-Chiffre d'affaires des trois dernières années justifiée par le C20 délivré par les services des impôts.

2 - L'OFFRE FINANCIERE :

- ✓ Lettre de Soumission (Remplie signé, cacheté et daté).
- ✓ Bordereaux des prix unitaires (Remplie signé, cacheté et daté).
- ✓ Devis quantitatif et estimatif (Remplie signé, cacheté et daté).

Le dernier délai pour la remise des offres est fixé 21 jours à partir de la première parution au quotidiens nationaux et le BOMOP (a 12:00 h), l'enveloppe extérieure contiendra deux enveloppes séparées l'une comportant l'offre financière et l'autre l'offre technique cachetée et anonyme portant la mention suivante

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Réalisation D'un Tribunal à Tablat- Wilaya Médéa-

Lot N°05 : Lots Spécifiques (Réseau Détection Incendie-Réseau Télé surveillance Alimentation- Réseau Téléphonique- Réseau Informatique)

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »
Adressées à : MONSIEUR LE DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS PUBLICS

DE LA WILAYA DE MEDEA CITE DU 24 FEVRIER

Les entreprises soumissionnaires, sont invitées à assister à la Séance d'ouverture des plis fixée le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres ou le jour ouvrable qui le suit à 14h00 à la direction des équipements publics

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS
PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
RESTREINT N° 39/2015

NIF 99826019002719

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 10-236 du 28 choual 1431 correspondant au 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la :

Réalisation D'un Lycée 600/200 à La Commune De Moudjber

- Wilaya Médéa-

Lot N°02 : Réfectoire+Cuisine

Lot N°06 : Chauffage Centraux + Plomberie

Les entreprises intéressées par le présent avis qui possèdent Attestation de qualification et de classification professionnelle de catégorie Quatre (04) et plus en bâtiment comme activité principale, (en cours de validité) pour lot n°02. Attestation de qualification et de classification professionnelle de catégorie trois (03) et plus en bâtiment comme activité principale, (en cours de validité) + code 335-3524 ou 335-3522 ou 335-3522.1 ou 335-3522.2 pour le lot N° 06, peuvent retirer les cahiers des charges auprès de :

LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

DE LA WILAYA DE MEDEA - CITE DU 24 FEVRIER -

Les offres accompagnées des documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

L'OFFRE TECHNIQUE

- 1-Déclaration à soucrire remplie signée datée et cachetée.
- 2-Statut éventuel de l'entreprise (pour les sociétés commercial).
- 3-Registre de commerce visé par les services de CNRC.
- 4-Certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie Quatre (04) et plus en bâtiment comme activité principale, (en cours de validité) pour lot n°02. Attestation de qualification et de classification professionnelle de catégorie trois (03) et plus en bâtiment comme activité principale, (en cours de validité) + code 335-3524 ou 335-3522 ou 335-3522.1 ou 335-3522.2 pour le lot N° 06 en cours de validité (Le jour de l'ouverture).
- 5-Extrait du Casier judiciaire du soumissionnaire datant de moins de 03 mois.
- 6-Attestations de mis à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH.
- 7- Extrait de rôle de l'année en cours net ou avec échéancier.
- 8-Carte d'identification fiscale.
- 9-Déclaration de probité remplie signée datée et cachetée.
- 10-Protocole d'accord notarié (dans le cas d'un regroupement d'entreprises, y compris le pouvoir de signature signé par tous les membres du regroupement avec désignation du chef de fil et la définition du pourcentage et la part de chacun des membres dans le regroupement).
- 11-Attestation de dépôt des comptes sociaux dans le cas des sociétés commerciales de l'année 2014.
- 12-Instructions aux soumissionnaires signées, cachetées et datées. Qui doit obligatoirement porter dans sa dernière page la mention «*eu et accepté*».
- 13-Cahier des clauses prescription spéciales et particulières, signés cacheté et daté. Qui doit obligatoirement porter dans sa dernière page la mention «*eu et accepté*».
- 14-Références professionnelles la moyenne des 05 dernières années 2010-2011- 2012-2013-2014. (Signés par les maîtres de l'ouvrage pour des travaux réalisés).
- 15-Planning prévisionnelles des travaux signé cacheté.
- 16-Liste des moyens humains approuvée par les services CNAS + diplômes et secu ou attestation d'affiliation pour les cadres moins de 03 mois.
- 17-Liste des moyens matériels dument justifiée par un PV d'hussier de justice de l'année en cour et par carte grise + assurance en cours de validité pour le matérielle roulett.
- 18-Bilan financiers des trois (03) dernières années (2012-2013-2014) visé par un commissaire au compte déposer auprès les services des impôts pour les personnes morales et visé par un comptable agréé et déposer auprès les services des impôts pour les autres.
- 19-Chiffre d'affaires des trois dernières années justifiée par le C20 délivré par les services des impôts.

OBSERVATION : conformément au décret exécutif n°14-363 du 15/12/2014 annulant les procédures réglementaire de la copie conforme à l'original. Toute pièce fournie doit être visée par le soumissionnaire (cachet de l'entreprise).

IMPORTANT : tous les soumissionnaires à qui des projets seront confiés doivent présenter obligatoirement des copies originales.

2 – L'OFFRE FINANCIERE :

- ✓ Lettre de Soumission (Remplie signé, cacheté et daté).
- ✓ Bordereaux des prix unitaires (Remplie signé, cacheté et daté).
- ✓ Devis quantitatif et estimatif (Remplie signé, cacheté et daté).

Le dernier délai pour la remise des offres est fixé 21 jours à partir de la première parution au quotidiens nationaux et le BOMOP (a 12:00 h), l'enveloppe extérieure contiendra deux enveloppes séparées l'une comportant l'offre financière et l'autre l'offre technique cachetée et anonyme portant la mention suivante

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Réalisation D'un Lycée 600/200 à La Commune De Moudjber

- Wilaya Médéa-

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

Adressées à : MONSIEUR LE DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE MEDEA CITE DU 24 FEVRIER

Les entreprises soumissionnaires, sont invitées à assister à la Séance d'ouverture des plis fixée le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres ou le jour ouvrable qui le suit à 14h00 à la direction des équipements publics

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS
PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
RESTREINT N° 37/2015

NIF 99826019002719

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 10-236 du 28 Choual 1431 correspondant au 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la :

Réalisation D'un Tribunal à EL BEROUAGUIA- Wilaya Médéa-

• Lot N°03 : Chauffage Central.

Les entreprises intéressées par le présent avis qui possèdent Attestation de qualification et de classification professionnelle de catégorie trois (03) ou plus en bâtiment comme activité principale, ou catégorie Quatre (04) ou plus en hydraulique ou travaux publics comme activité principale portant le code 3522.1/335 ou 3524/335 peuvent retirer les cahiers des charges auprès de :

LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE MEDEA - CITE DU 24 FEVRIER -

Les offres accompagnées des documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

1 L'OFFRE TECHNIQUE

- 1-Déclaration à soucrire remplie signée datée et cachetée.
- 2-Statut éventuel de l'entreprise (pour les sociétés commercial).
- 3-Registre de commerce visé par les services de CNRC.
- 4- Certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie trois (03) ou plus en bâtiment comme activité principale, ou catégorie Quatre (04) ou plus en hydraulique ou travaux publics comme activité principale portant le code 3522.1/335 ou 3524/335 en cours de validité.
- 5-Extrait du Casier judiciaire du soumissionnaire datant de moins de 03 mois.
- 6-Attestations de mis à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH.
- 7- Extrait de rôle de l'année en cours net ou avec échéancier.
- 8-Carte d'identification fiscale.
- 9-Déclaration de probité remplie signée datée et cachetée.
- 10-Protocole d'accord notarié (dans le cas d'un regroupement d'entreprises, y compris le pouvoir de signature signé par tous les membres du regroupement avec désignation du chef de fil et la définition du pourcentage et la part de chacun des membres dans le regroupement).
- 11-Attestation de dépôt des comptes sociaux dans le cas des sociétés commerciales de l'année 2014.
- 12-Instructions aux soumissionnaires signées, cachetées et datées. Qui doit obligatoirement porter dans sa dernière page la mention «*eu et accepté*».
- 13-Cahier des clauses prescription spéciales et particulières, signés cacheté et daté. Qui doit obligatoirement porter dans sa dernière page la mention «*eu et accepté*».
- 14-Références professionnelles la moyenne des 05 dernières années 2010-2011- 2012-2013-2014. (Signés par les maîtres de l'ouvrage pour des travaux réalisés).
- 15-Planning prévisionnelles des travaux signé cacheté.
- 16-Liste des moyens humains approuvée par les services CNAS + diplômes et secu ou attestation d'affiliation pour les cadres moins de 03 mois.
- 17-Liste des moyens matériels dument justifiée par un PV d'hussier de justice de l'année en cour 2015 et par carte grise + assurance en cours de validité pour le matérielle roulett.
- 18-Bilan financiers des trois (03) dernières années (2012-2013-2014) visé par un commissaire au compte déposer auprès les services des impôts pour les personnes morales et visé par un comptable agréé et déposer auprès les services des impôts pour les autres.
- 19-Chiffre d'affaires des trois dernières années justifiée par le C20 délivré par les services des impôts.

2 – L'OFFRE FINANCIERE :

- ✓ Lettre de Soumission (Remplie signé, cacheté et daté).
- ✓ Bordereaux des prix unitaires (Remplie signé, cacheté et daté).
- ✓ Devis quantitatif et estimatif (Remplie signé, cacheté et daté).

Le dernier délai pour la remise des offres est fixé 21 jours à partir de la première parution au quotidiens nationaux et le BOMOP (a 12:00 h), l'enveloppe extérieure contiendra deux enveloppes séparées l'une comportant l'offre financière et l'autre l'offre technique cachetée et anonyme portant la mention suivante

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Réalisation D'un Tribunal à EL BEROUAGUIA- Wilaya Médéa-

Lot N°03 : Chauffage Central.

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »
Adressées à : MONSIEUR LE DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS PUBLICS

DE LA WILAYA DE MEDEA CITE DU 24 FEVRIER

Les entreprises soumissionnaires, sont invitées à assister à la Séance d'ouverture des plis fixée le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres ou le jour ouvrable qui le suit à 14h00 à la direction des équipements publics

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:25 Culture Infos : TFou
08:25 Autre : Météo
08:30 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 : Au nom de la vérité
09:55 : Au nom de la vérité
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre été
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:35 Culture Infos : Petits plats en équilibre été
13:45 Autre : Météo
13:50 Autre : Météo des plages
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 : L'intouchable Drew Peterson
17:00 Autre : L'addition, s'il vous plaît
18:00 Autre : Bienvenue à l'hôtel
19:00 Autre : Money Drop
19:55 Autre : Météo
20:00 Autre : Journal
20:30 Sport : Je t'apprends le rugby
20:32 Culture Infos : Petits plats en équilibre été
20:35 Culture Infos : Trafic info
20:37 Autre : Météo
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:45 Série TV : Pep's
20:55 Autre : MasterChef
23:10 Série TV : Revenge

2

06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:05 Autre : Météo des plages
09:06 Culture Infos : Dans quelle éta-ge
09:10 : Des jours et des vies (25 mn)
09:35 : Amour, gloire et beauté
10:00 Culture Infos : C'est au programme
10:55 Autre : Météo outremer
11:00 Autre : Motus
11:30 Autre : Les Z'amours
12:05 : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:49 Autre : Météo 2
13:50 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
16:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
17:15 Culture Infos : Dans la peau d'un chef
18:15 Autre : Joker
18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:55 Autre : Météo 2
20:00 Autre : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:46 Série TV : Parents mode d'emploi
20:47 Culture Infos : Rue de la formation
20:50 Culture Infos : Alcaline l'instant
20:51 Autre : Météo 2
20:55 Autre : Météo des plages
20:56 : Carnets de voyage d'Envoyé spécial
22:25 Culture Infos : Complément d'enquête
23:35 Série TV : Cold case, affaires classées

3

06:00 Autre : EuroNews
06:40 Culture Infos : Ludo
06:43 Série TV : Georges le petit singe
07:07 : Les nouvelles aventures de Peter Pan
07:28 : Les nouvelles aventures de Peter Pan
07:53 Série TV : NinjaGo
08:15 Culture Infos : Ludo vacances
08:18 : Les lapins crétins : invasion
08:25 : Les lapins crétins : invasion
08:31 : Les lapins crétins : invasion
08:39 : Les lapins crétins : invasion
08:46 : Les lapins crétins : invasion
08:52 : Les lapins crétins : invasion
09:02 : Scooby-Doo, Mystères Associés
09:24 : Scooby-Doo, Mystères Associés
09:50 Série TV : Zip Zip
10:01 Série TV : Zip Zip
10:16 : Les lapins crétins : invasion
10:22 : Les lapins crétins : invasion
10:29 : Les lapins crétins : invasion

10:39 : Les Dalton
10:46 : Les Dalton
10:54 : Les Dalton
11:05 : Les Dalton
11:13 : Les Dalton
11:20 : Les Dalton
11:28 : Les Dalton
11:36 Série TV : Scooby en France
11:45 Culture Infos : Consomag
11:50 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:30 Série TV : Un cas pour deux
14:55 Autre : Questions au gouvernement
16:10 Culture Infos : Un livre, un jour
16:15 Autre : Des chiffres et des lettres
16:55 Autre : Harry
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
19:30 Autre : 19/20 : Journal national
19:58 Autre : Météo
20:00 Culture Infos : Tout le sport
20:10 Culture Infos : Au plus près du Tour
20:15 Autre : Météo régionale
20:20 : Plus belle la vie
20:45 Autre : Météo des plages
20:50 Cinéma : Dans la ligne de mire
22:55 Autre : Météo
23:00 Autre : Soir 3
23:25 Culture Infos : Le pitch
23:30 Cinéma : L'inspecteur Harry

CANAL+

06:55 Série TV : Petit vampire
07:05 Série TV : Scary Larry
07:20 Série TV : Copy Cut
07:30 : Oggy et les cafards
07:40 Série TV : Camp Lakebottom
07:50 Série TV : L'île aux monstres
08:04 Série TV : Alien Monkeys
08:10 Série TV : Anger Management
08:30 Cinéma : Une rencontre
09:50 Autre : Connasse
09:52 Autre : Connasse
09:54 Culture Infos : Salut les Terriens !
11:00 Cinéma : Deadly Game
12:20 Série TV : The Big Bang Theory
12:45 Autre : Le JT
13:01 Autre : La météo
13:03 Autre : Zapping
13:15 : Les nouveaux explorateurs
14:10 Cinéma : Les combattants
15:45 Culture Infos : Emmaüs : le business de la misère ?
16:40 Série TV : Vikings
17:30 Série TV : Vikings
18:20 Série TV : The Big Bang Theory
18:40 Autre : Le JT
19:04 Autre : La météo
19:10 Culture Infos : Le supplément
20:25 Autre : Le petit journal
20:55 Série TV : Scandal
21:40 Série TV : Scandal
22:25 Série TV : Scandal
23:05 Série TV : Lilyhammer
23:50 Cinéma : The Chase

M

06:00 Autre : M6 Music
07:00 Autre : Météo
07:05 : Les blagues de Toto
07:20 : La maison de Mickey
07:45 : Princesse Sofia
08:10 : Sammy & Co
08:20 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:35 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:45 Autre : Météo
08:50 Culture Infos : M6 boutique
10:00 : Une vie de mensonges
11:45 Série TV : Super Hero Family
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Autre : Météo
13:45 : Un mari sur Internet
15:45 : En détresse
17:40 Autre : Les réines du shopping
18:50 Série TV : En famille
19:40 Autre : Météo
19:45 Autre : Le 19.45
20:10 Série TV : Scènes de ménages
20:55 Série TV : Bones
21:45 Série TV : Bones
22:40 Série TV : Bones
23:30 Série TV : Bones

TÉLÉ

La sélection

20h55

MasterChef**Résumé**

Pour sa cinquième saison, le concours de cuisiniers amateurs change de recette. L'équipe, renouvelée, se compose de trois nouveaux chefs, Yannick Delpech, Christian Etchebest et Gilles Goujon, tandis que Sandrine Quétier prend les commandes de l'émission. De nouveaux exercices seront au menu, et les chefs mettront la main à la pâte. Ainsi, les candidats seront, par exemple, amenés à cuisiner sous la gouverne des professionnels. Néanmoins, les incontournables demeurent, comme la boîte mystère, les épreuves en extérieur et les tests sous pression. Et cette année encore, les concurrents seront amenés à voyager, du golfe du Morbihan à Lyon, de Nice à la péninsule Ibérique, de l'Ariège à l'Italie. À la clé pour le gagnant : 100 000 euros, un livre de recettes, une formation à l'Institut Paul Bocuse et des stages dans la brigade de chaque membre du jury.

2

20h45

Carnets de voyage d'Envoyé spécial

Résumé

Au sommaire :

Météo : un business au beau fixe

La météo est devenue l'une des applications les plus consultées sur smartphone. Autrefois, Météo France occupait seul le terrain, aujourd'hui des start-ups ont fait de la météo une activité lucrative en développant ce qu'elles appellent la «business intelligence climatique».

Zanzibar : un paradis en sursis ?

Située au large de la Tanzanie, dans l'océan Indien, Zanzibar s'ouvre largement au tourisme, devenant l'une des destinations les plus courues du moment. 150 000 voyageurs viennent découvrir chaque année son patrimoine et ses plages. De grands consortiums étrangers investissent ce long radeau blanc. Epargné jusqu'à présent par les groupes armés implantés sur le continent, Zanzibar apparaît comme un havre de tranquillité.

**3**

19h30

Dans la ligne de mire

**Résumé**

Hanté par l'assassinat du Président Kennedy, dont il assurait la protection rapprochée, un vétéran des services secrets croise la route d'un psychopathe, qui pourrait bien lui donner la possibilité de racheter son échec passé.

CANAL+

20h55

Scandal**Résumé**

Karen, la fille de Fitz, appelle Olivia pour lui demander de l'aide. Accompagnée par Quinn, la conseillère en communication parvient à extraire l'adolescente, complètement ivre, d'une soirée. Mais l'affaire se révèle rapidement plus complexe : Karen a été filmée au cours d'ébats avec deux garçons et ne connaît pas l'auteur de la vidéo. Cette mésaventure donne l'occasion à Fitz et Olivia de se revoir, au grand dam de Mellie, outrée du retour de sa rivale à la Maison-Blanche. Par ailleurs, Jake évite de peu une tentative d'assassinat. Il met Tom Larsen en garde quant aux intentions de Rowan...

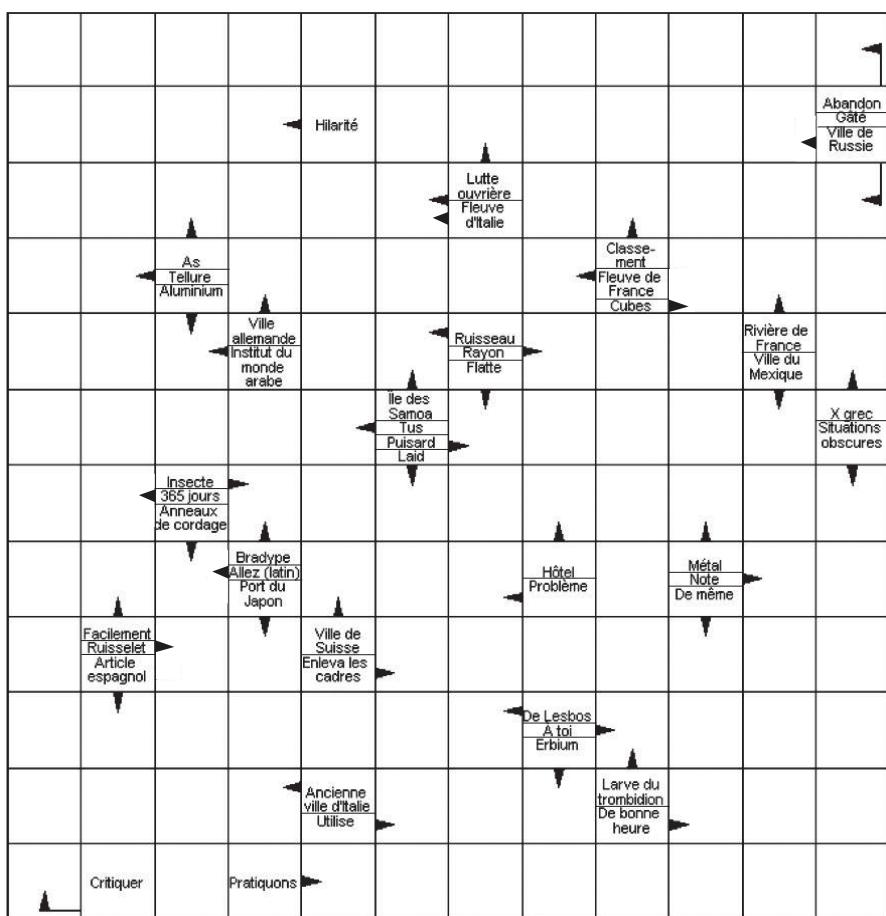
**M**

20h50

Bones**Résumé**

Les restes du corps d'un trader travaillant pour un fond d'investissements sont retrouvés sous le tourniquet d'une aire de jeux. Brillant éléphant, la victime venait pourtant de faire perdre quelque 8 millions de dollars à sa société et à ses collaborateurs, plaçant du même coup son patron en tête de la liste des suspects. Néanmoins, Aubrey doute de cette supposition et entrevoit une piste plus sentimentale. Booth et Brennan sont partagés sur la réaction éducative à avoir face au premier gros mot prononcé par leur fille...

Mots fléchés n°999



Samouraï-Sudoku n°999

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°999

Horizontalement:

- Poli
- Pierre fine - Sel de l'acide iodhydrique
- Andouiller - Rive - Infinitif
- Réduire à ne pouvoir répondre (à) - États-Unis - Personne ignorante
- Matrice - Femelles du sanglier
- Cinéaste soviétique
- Issu - Disconvenu - Point fixe d'une corde vibrante
- Bradype - Base
- Rivière de France - Qui professe l'existence de Dieu
- Expérimente - Le numéro un
- Cylindres - Époque
- Victime - Habiter quelque part

Verticalement:

- Commune des Yvelines
- Enlève les corps étrangers à la surface d'une étoffe - Conjonction
- Diversifiés - Conclus
- Article espagnol - Amorphophile
- Étendue désertique - D'une seule couleur - Pronom relatif
- Moscovites - 1/2 seconde
- Dis qu'une chose n'existe pas - Émanation
- Liaison chimique de deux atomes par mise en commun d'électrons - Xénon
- Poisson d'eau douce - Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive (pl.)
- Europium - Âgées - Interjection
- Liquide extrait du sang par les reins - Imbécile
- Vin blanc sec - Hauser une note d'un demi-ton

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

J'acceptais l'ennui alors qu'il me refusait, je le mets près de ma tête, je le retrouve près de mes pieds.

Proverbe algérien

Les dents ont beau rire, le cœur sait la blessure qu'il porte.

Proverbe berbère

Le mérite appartient à celui qui commence, même si le suivant fait mieux.

Proverbe arabe

En parlant du soleil on en voit les rayons.

Proverbe français

C'est arrivé un 2 Juillet

1953 : couronnement d'Élisabeth II du Royaume-Uni, devenue reine le 6 février 1952 à la mort de son père, le roi George VI du Royaume-Uni. Première retransmission internationale d'un événement en direct par la télévision.

1958 : le nouveau président du Conseil Charles de Gaulle obtient les pleins pouvoirs de l'Assemblée pour six mois, avec mission d'élaborer une nouvelle Constitution.

1972 : arrestation d'Andreas Baader.

1997 : nomination de Lionel Jospin comme Premier ministre en France.

CÉLÉBRATIONS :

- Journée mondiale pour un tourisme responsable, exceptionnellement avancée au 1er juin en 2012.

- Journée internationale de la presse sportive, commémorant la création de l'Association Internationale de la Presse Sportive à l'occasion des JO de Paris en 1924.

- Argentine : Dia del graduado en Ciencias Económicas (Jour des diplômés en sciences économiques).

- Argentine : Dia del Bombero Voluntario (Jour des pompiers volontaires).

- Argentine : Dia Nacional del Perro (Journée nationale du chien).

- Argentine : Dia de la persona enferma de Miastenia Gravis (Jour des malades de la Myasthénie).



La recette du jour

Dolma krombet (Chou vert frisé, farci à la viande d'agneau)



INGRÉDIENTS

- 700 g de viande d'agneau
- 200 g de viande d'agneau hachée mignarde
- 2 kilos d'artichauts
- 2 c à soupe de riz étuvé
- 1 œuf
- 1 poignée de pois chiches (précuits)
- 2 oignons
- 1 bouquet de persil
- 2 citron
- 3 c à soupe d'huile
- 2 c à soupe de s'men
- 1/2 c à café de poivre noir
- 1/2 c à café de cannelle
- 1/2 c à soupe de ras el hanout
- sel

PRÉPARATION

Dans un sautoir faites revenir à feu doux la viande d'agneau coupée en morceaux moyens avec les trois cuillères d'huile, avec 1 oignon haché et tous les épices cités, couvrir d'eau ou de jus d'agneau dégraissé et faire cuire 30 minutes, à mi-cuisson ajoutez les pois chiches.

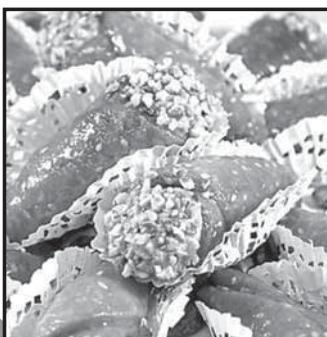
Nettoyez les artichauts en gardant que le cœur (le fond d'artichaut), frottez-les avec un

demi-citron pour ne pas qu'ils noircissent, puis les blanchir dans une eau bouillante 10 à 15 minutes avec l'autre demi-citron. Préparez la farce en mélangeant la viande hachée, l'oignon ciselé finement, sel, poivre, 1 œuf, le persil haché fin et le riz étuvé puis farcir les fonds d'artichauts refroidis et bien égouttés. Retirez les morceaux d'agneau une fois cuits, les réserver,

avec le jus de cuisson, cuire les fonds d'artichauts farcis au four à 180°, 15 à 20 minutes puis rajouter les morceaux d'agneau finir de cuire 5 à 10 minutes mouiller d'un verre d'eau si nécessaire. Dresser sur assiette avec un morceau d'agneau et un fond d'artichaut puis le jus de cuisson. Vous pouvez y ajouter des tranches de citron et de la menthe et de la coriandre ciselée.

Le dessert

Cornets au miel



INGRÉDIENTS

- | | |
|---|---|
| Pour la pâte : | Pour la farce : |
| • 200 gr de farine | • 50 gr d'amandes grillées et moulues |
| • 80 gr de beurre fondu | • 50 gr de noix de coco grillées |
| • 1 pincée de sel | • quelques cuillères de confiture d'abricot |
| • 2 cuillères à soupe de grains de sésame grillés et moulus | • 100 gr de halwa turque |
| • 4 cuillères à soupe de grains de sésame grillés entièrement | • quelques cuillères de pistache concassée |
| • mélange eau et eau de fleur d'oranger | • miel parfumé d'eau de fleur d'oranger |
| | • huile pour friture. |

PRÉPARATION

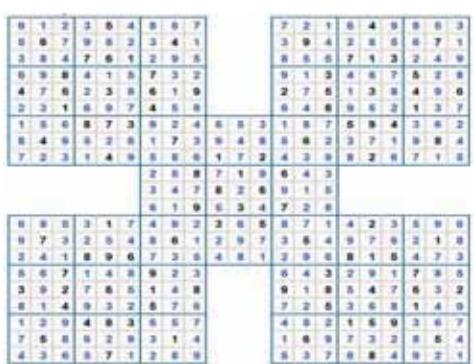
Dans un saladier, bien sabler la farine, le sel, les grains de sésame moulus et entiers et le beurre, arroser de mélange eau et eau de fleur d'oranger par petites quantités jusqu'à obtention d'une pâte souple, couvrir et laisser reposer 1 heure, sur un plan de travail fariné, étaler votre pâte à une épaisseur de 2 mm, découper des cercles de 9 cm de diamètre

couvrir les cornets en métal avec la pâte, faites frire dans un bain d'huile, ensuite les tremper dans le miel tiède, égoutter et réserver, préparer la farce, mélanger les amandes, la noix de coco et la halwa turque, ajouter la confiture en mélangeant pour obtenir une pâte, une fois vos cornets refroidis commencez à les farcir et décorez-les avec les pistaches.

Saha f'torkom

S o l u t i o n

Sudoku N°998



Mots Croisés N°998

AMPHIBIOLOGIE
CANALISATION
CIEL ■ DENSE
ONUSIEN ■ RAO ■ O
I ■ M ■ FAUTAS ■ L
NYON ■ UER ■ TOI
TENANTE ■ VERT
AMITIE ■ SURAH
NEE ■ ARDU ■ ALI
CN ■ BIAISE ■ Q
E ■ OASIS ■ CLOU
SUCCES ■ TOURE

Mots Fléchés N°998

LARMOIEMENTS
ORAISSON ■ NOE ■
UTILE ■ SOEURS
FURENT ■ BRERA
OSE ■ TEC ■ VRAI
Q ■ NS ■ NENE ■ IN
ULTIMES ■ SENT
EUT ■ REBUS ■ R.E
RESSERRES ■ OS
ISE ■ REEL ■ BI ■
E ■ TOUS ■ OSONS
■ CHUT ■ ENRAGE

VOLLEY-ASSIS (CHAMPIONNAT D'AFRIQUE) : L'équipe algérienne en stage au Caire pour préparer la compétition

La sélection nationale algérienne de volley Assis effectue du 2 au 9 juillet au Caire, un stage de préparation en prévision de sa participation au Championnat d'Afrique des nations de Kigali (22-27 juillet) qualificatif au championnat du monde et aux Jeux Paralympiques de Rio-2016, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne handisport (FAH).

La sélection algérienne se déplacera mercredi au Caire avec un effectif de douze athlètes dont trois nouveaux qui ont intégré le groupe, lors du récent stage de préélection effectué par les deux entraîneurs de la sélection, Abdelkader Kefif et El Hadj Benssouma.

«Le stage du Caire est la dernière étape avant notre départ pour Kigali.

Tous nos espoirs reposent sur ce regroupement qui clôturera notre préparation et nous permettra d'affûter nos armes avant le rendez-vous africain», a déclaré à l'APS, Abdelkader Kefif, tout en espérant pouvoir mieux rôder ses joueurs avec les matchs qu'ils auront à disputer avec la sélection d'Egypte.

Avant le déplacement du Caire, les Verts avaient bénéficié, en tout et pour tout, de quatre stages à Alger dont deux de préélection qui ont permis aux staffs techniques de retenir les douze joueuses qui auront

l'honneur de représenter l'Algérie au prochain championnat d'Afrique.

«Au Caire, on jouera cinq ou six matchs d'application avec nos homologues d'Egypte qui possèdent un niveau mondial depuis plusieurs années en volley Assis. C'est une bonne opportunité pour nos joueurs de les côtoyer et rivaliser avec eux.

Notre équipe a besoin de beaucoup matchs d'application et j'espère que le rendez-vous permettra aux joueurs de s'aguerrir et à nous (staffs) d'apporter à chaque fois les correctifs qui s'imposent avec les prochaines échéances», a expliqué l'entraîneur Kefif.

Interrogé sur l'effectif retenu pour le regroupement du Caire ainsi que le championnat d'Afrique de Kigali, l'entraîneur national a souligné qu'il a préféré préserver l'ossature qui a pris part au dernier Mondial de Pologne (le 1er dans l'histoire du volley Assis algérien) et l'ali-



menter avec de nouveaux joueurs qui peuvent apporter le plus voulu au collectif.

«Sur les douze éléments retenus, il y a trois nouveaux (Ali Fekiri, Ziane Medjahdi et Moussa Benkhetmallah) qui ont intégré le groupe pour ramener le plus attendus d'eux.

Les joueurs sont tenus de donner le meilleur d'eux-mêmes, et nous de corriger à chaque fois les erreurs techniques à la fois au plan individuel et collectif», a souligné Kefif.

Les douze joueurs concernés par le stage du Caire:

Kacem Kabli, Hadj Laribi, Abdelkader Boukafha, Ahmed Alfitas, Khefif Boucif, Abou Adel Netadj, Messaoud Ferhati, Abdemalek Kharchouf, Chouaib Elouazane Moussa Benkhetmallah, Ali Fekiri et Ziane Medjahdi.

CHAMPIONNAT DU MONDE DE JU-JITSU : La fédération internationale retire à la Tunisie, l'organisation de l'édition-2015

La Fédération internationale de ju-jitsu (FIJ) a décidé de retirer à la Fédération tunisienne de judo (FTJ), l'organisation du championnat du Monde de ju-jitsu, prévu au mois de novembre prochain, rapporte mercredi la presse tunisienne.

L'instance s'est lancée déjà à la recherche d'un remplaçant pour recevoir la compétition

au cours du même mois. Les raisons évoquées par la FIJ sont d'ordre sécuritaire et le retrait intervient après l'attentat terroriste de Sousse, précise la même source.

Le secrétaire général de la fédération tunisienne de judo (FTJ), Samir Ghodhbane a confirmé l'information, déclarant : « La fédération internationale de ju-jitsu a an-

noncé dans une correspondance par e-mail parvenue lundi 29 juin à la fédération tunisienne qu'elle retirait définitivement l'organisation du prochain mondial à la Tunisie, après l'attentat terroriste de Sousse (qui a fait 38 morts et 39 blessés) et ouvrirait les candidatures aux pays désireux d'abriter la compétition».

Les Championnats d'Afrique d'athlétisme cadets 2017 en Guinée Equatoriale

La troisième édition des Championnats d'Afrique cadets d'athlétisme aura lieu en Guinée Equatoriale qui s'est portée candidate pour l'accueillir, rapporte mercredi le site Star-africa.com citant la Confédération africaine d'athlétisme (CAA).

«La Guinée Equatoriale s'est engagée à accueillir les Championnats d'Afrique cadets d'athlétisme en 2017 et nous avons adhéré à son souhait», a ajouté la même source.

L'annonce fait suite à l'audience que le président équato-guinéen Teodoro Obiang Nguema Mbasogo avait accordé, la semaine dernière à Malabo, au président de la CAA, Hamed Kalkaba Malboum.

À l'occasion, le président Obiang Nguema, décoré de la médaille en Or de l'Ordre du Mérite de la CAA, a pris des engagements forts pour accompagner l'athlétisme africain, s'est félicité l'instance dirigeante de l'athlétisme continental.

Lancée en 2013 à Warri, au Nigeria, la compétition a disputé sa 2ème édition en 2015 en Ilé Maurice.

Selon le président de la CAA, les championnats d'Afrique d'athlétisme cadets ont été créés dans l'optique de « corriger l'anomalie qui voyait les athlètes africains prendre part aux championnats mondiaux cadets sans passer par une compétition continentale de la catégorie». En outre, la Guinée Equatoriale s'est engagée à abriter dans la ville de Bata «un centre d'entraînement de haut niveau d'athlétisme» devant permettre aux jeunes athlètes de la sous-région de bénéficier d'un encadrement approprié pour la préparation des grandes échéances sportives continentales et mondiales.

Lors de la dernière édition du championnat d'Afrique Cadets-2015, l'Algérie avait remporté 4 médailles (2 en or et 2 en bronze), alors que les athlètes algériens étaient absents du rendez-vous de Warri (1re édition de la compétition continentale).

Bolt (28 ans) a affirmé néanmoins avoir «hâte de reprendre les entraînements, et à temps plein» pour retrouver son meilleur niveau en vue des importantes compétitions à venir.

Bolt n'a plus effectué de saison complète depuis 2013, où il avait réussi un nouveau triple en or (100, 200 et 4x100 m) aux championnats du monde de Moscou.

Cette saison, il a participé à une exhibition sur 100 m à Rio (10.12) et à trois 200 m où ses performances ont soullevé de nombreuses interrogations (20.20 le 11 avril en Jamaïque, 20.13 le 26 juin à Ostrava et 20.29 à New York le 13 juin dernier).

Son forfait aux championnats de Jamaïque, le week-end dernier, avait également relancé les spéculations sur son véritable état de forme, à moins de deux mois des Mondiaux de Pékin (22-30 août).

Bolt «a consulté le Dr Müller-Wohlfahrt, à Munich, qui a confirmé qu'il avait l'articulation sacro-iliaque bloquée, ce qui restreint ses mouvements et crée une pression sur le genou et la cheville» ont expliqué les organisateurs.

«Usain passera donc les prochains jours à Munich avec pour objectif de reprendre l'entraînement à temps plein et défendre ses titres aux Championnats du Monde IAAF de Pékin fin août», a conclu la même source.

APS

JEUX AFRICAINS-2015:

«Les pays africains doivent contribuer à la réussite des jeux»

L'Union panafricaine de la jeunesse (UPJ) a appelé, par le biais de sa présidente Francine Mulumba, tous les Etats africains à se mobiliser en solidarité avec le Congo pour la réussite de l'organisation des 11es Jeux africains, prévus du 4 au 19 septembre prochain à Brazzaville, rapporte le journal «les dépêches de Brazzaville», dans sa livraison de mercredi.

«Tous les Etats africains doivent contribuer à la bonne réussite des 11es Jeux africains prévus du 4 au 19 septembre prochain à Brazzaville, à travers la mise à disposition du pays hôte, par exemple, des jeunes bilingues.

Sur le plan technique, le continent africain dispose également des jeunes qui peuvent participer aux réflexions dans le cadre de ce grand rendez-vous de la jeunesse», a déclaré

Francine Mulumba, exhortant les Pays africains à être solidaire avec le Congo et apporter leurs pierres à l'édifice.

L'Union panafricaine de la jeunesse (UPJ) est l'organe de coordination des organisations de jeunesse aux niveaux national, régional et continental en Afrique. Elle est l'agence consultative en matière de jeunesse de la Commission de l'Union Africaine et œuvre pour la concrétisation des idéaux et des stratégies de l'Union africaine, à travers notamment l'unité, la paix, la démocratie, le développement soutenu et l'intégration africaine.

Les Jeux africains (nom officiel), appelés aussi les Jeux panafricains, sont une compétition multisports disputée tous les quatre ans à l'échelon du continent africain.

La première édition s'est tenue en 1965 à

Brazzaville et revient ainsi après 50 ans.

Le Calendrier des Jeux africains 2015 propose 20 disciplines, en plus de deux en handisport et deux sports de démonstration.

L'Algérie participera avec une forte délégation composée de 500 personnes dont 400 athlètes.

Voici la discipline retenues pour les 11^e JA:
Athlétisme, Badminton, Basket-ball, Boxe, Gymnastique, Cyclisme, Escrime, Football, Gymnastique, Halterophilie, Hand-ball, Judo, Karaté, Lutte, Natation, Pétanque, Tennis, Tennis de table, Volley-ball, Volley-ball de plage, Handisports (athlétisme/powerlifting), et deux sports de démonstration: la Boxe des pharaons et le Nzango.

**ATHLÉTISME :
Forfait d'Usain Bolt à Paris et Lausanne pour cause de blessure**



Le sprinteur jamaïcain Usain Bolt, victime d'une blessure à sa jambe gauche, a déclaré forfait pour le meeting «Areva», prévu samedi à Paris, ainsi que pour celui de Lausanne, le 9 juillet, ont annoncé mardi les organisateurs.

«Je suis déçu de ne pas pouvoir courir à Paris et Lausanne.

J'adore courir dans ces deux meetings, mais je ne suis pas à 100% de mes capacités», a expliqué le multiple champion olympique, cité dans un communiqué des organisateurs.

Bolt (28 ans) a affirmé néanmoins avoir «hâte de reprendre les entraînements, et à temps plein» pour retrouver son meilleur niveau en vue des importantes compétitions à venir.

Bolt n'a plus effectué de saison complète depuis 2013, où il avait réussi un nouveau triple en or (100, 200 et 4x100 m) aux championnats du monde de Moscou.

Cette saison, il a participé à une exhibition sur 100 m à Rio (10.12) et à trois 200 m où ses performances ont soullevé de nombreuses interrogations (20.20 le 11 avril en Jamaïque, 20.13 le 26 juin à Ostrava et 20.29 à New York le 13 juin dernier).

Son forfait aux championnats de Jamaïque, le week-end dernier, avait également relancé les spéculations sur son véritable état de forme, à moins de deux mois des Mondiaux de Pékin (22-30 août).

Bolt «a consulté le Dr Müller-Wohlfahrt, à Munich, qui a confirmé qu'il avait l'articulation sacro-iliaque bloquée, ce qui restreint ses mouvements et crée une pression sur le genou et la cheville» ont expliqué les organisateurs.

«Usain passera donc les prochains jours à Munich avec pour objectif de reprendre l'entraînement à temps plein et défendre ses titres aux Championnats du Monde IAAF de Pékin fin août», a conclu la même source.

TOURNOI «RADIEUSE BAHIA-FOOT»: Ghoulam, Mahrez, Djabou et Meghni, les invités d'honneurs des finales

Les internationaux algériens, Fawzi Ghoulam, Riyad Mahrez, et Abdelmouen Djabou, seront, entre autres, les invités d'honneur des finales du tournoi traditionnel «Radieuse Bahia-Foot» programmées pour jeudi à Oran.

Selon le président de l'association la «Radieuse», Kada Chafi, l'ex-international algérien, Mourad Meghni, qui s'apprête à vivre sa première expérience dans le championnat algérien en signant dans les prochains jours au profit du CS Constantine, sera lui aussi présent pour la circonstance, aux côtés d'anciennes figures de prou du football national, à l'image de Lakhdar Belloumi et Fodil Megharia.

Le programme de cette soirée qui clôture 40 jours de compétition, prévoit une première finale des benjamins entre l'équipe de Bab El Oued (Algér) et celle du quartier d'El Hamri (Oran).

Le public sera convié ensuite à suivre les débats entre les joueurs de Ghardaïa et ceux de Médéa, qui en découdront dans la finale senior nationale.

Le match sera arbitré par l'ancien international Mohamed Hansal.

La deuxième finale senior qui concerne les équipes de la région ouest, mettra aux prises le représentant de la wilaya de Mascara à celui d'Oran.

C'est le détenteur du sifflet d'or africain, Djamel Haïmoudi, qui dirigera cette rencontre.

Ces finales, qui débuteront à partir de 22h30, auront pour théâtre le stade de proximité, Reguig Abdelkader de Maraval.

PRÉSIDENCE DE LA FIFA: Bility (Libéria) prêt à se retirer si Hayatou est candidat

Le président de la Fédération de football du Libéria (LFF), Musa Bility, candidat à la présidence de la FIFA (fédération internationale de football Association), n'exclut pas de se retirer au cas où une autre candidature africaine surviendrait dans les prochains mois, en particulier celle d'Issa Hayatou, rapporte mardi la BBC.

«Je crois que si le président de la Confédération africaine de football (CAF), M. Hayatou se déclarait candidat, j'abandonnerai la course pour lui», a révélé à la BBC, Bility, candidat déclaré à la succession de Sepp Blatter à la tête de la FIFA avec le Brésilien Zico.

Interrogé sur ses multiples différends avec Hayatou, le président de la fédération libérienne de football a indiqué qu'ils appartiennent au passé.

«Je pense qu'après la tempête, nous avons appris à nous apprécier mutuellement», affirme le dirigeant, en précisant qu'il a travaillé étroitement avec Issa Hayatou au cours des deux dernières années.

Les élections pour la présidence de la FIFA auront lieu entre décembre 2015 et mars 2016.

APS

AL-RAED : Abdelkader Amrani entamera ses fonctions la semaine prochaine

Le technicien algérien Abdelkader Amrani dirigera sa première séance d'entraînement avec sa nouvelle formation d'Al-Raed (division 1 saoudienne de football) la semaine prochaine en vue des préparatifs pour la prochaine saison, rapporte mardi la presse locale.

Amrani s'est engagé avec Al-Raed pour un contrat d'une saison. Il avait conduit la saison dernière le MO Béjaïa (Ligue 1/Algérie) à une historique coupe d'Algérie et à une deuxième place au classement du championnat de Ligue 1.

Le club saoudien a enregistré l'arrivée cette semaine du milieu international tunisien Oussama Darragi.

Darragi, qui a eu une première expérience de courte durée en Suisse il y a deux saisons, rejoindra ainsi l'entraîneur algérien.

Al-Raed a terminé la saison 2014-2015 à la 11e place au tableau du championnat avec 26 points, loin derrière Al-Nasr champion avec 64 points.



Djamel Benlameri quitte la JS Kabylie

Le défenseur Djamel Benlameri n'a pas trouvé un accord avec la direction de la JS Kabylie (Ligue 1 algérienne de football) pour une revalorisation salariale et quitte ainsi le club qu'il avait rejoint en 2012, a appris l'APS mercredi auprès de la direction du club.

La direction du club pré-

nachi est prête ainsi à négocier le transfert de Benlameri, dont le contrat court encore jusqu'en 2016, au club de plus offrant», précise la même source. Benlameri (25 ans) avait rejoint la JSK en 2012 en provenance du NA Hussein Dey, devenant une pièce essentielle dans le dispositif de la formation kabyle. Côte re-

crutement, la JSK a assuré jusque-là les services de sept joueurs : Salim Boumehcha (ex-USM, 2 ans), Amar Benmoula (2 ans), Mohamed Boulaouidet (ex-Olympique Médéa, 2 ans), Lyes Sediki (ex-RC Arba, 2 ans), Ahmed Gagâa (ex-Paradou AC, prêt 1 an), Kocella Berchiche (ex-MC Alger), et Faouzi Rahal (ex-MO Béjaïa). Côté départs, la JSK s'est passée des services de plusieurs éléments à l'image de Mekkaoui, Benoufela, et Yedroudj. Les joueurs de la JSK se sont envolés mardi en Tunisie pour un stage préparatoire dans la région de Hammam Bourguiba qui sera ponctué par une série de matchs amicaux.

RC RELIZANE : Le club assure l'arrivée de trois nouveaux joueurs

Le RC Relizane, nouveau promu en Ligue 1 algérienne de football, a assuré mardi soir l'engagement de trois nouveaux joueurs en vue de la saison prochaine, a appris l'APS mercredi auprès de la direction du club.

Il s'agit de l'ancien défenseur du CAB Bou Arreridj (Ligue 2), Farés Ben Abderrahmane, qui s'est engagé pour un contrat de deux saisons, idem pour le défenseur Bouazza Krachai en provenance du WA Tlemcen (division amateur).

L'autre nouveau arrivé chez la formation de Relizane n'est autre que le milieu offensif Abderrahmane Bourdim, prêté pour une saison par l'USM Alger.

Le RCA a engagé auparavant cinq joueurs : Saidi Lyes (MC Oran), Adel Djerrar (CAB Bou Arreridj), le gardien de but Zaidi Mustapha (Olympique Médéa), Bitam Abderrazak (CA Batna), et Kherbache Smail (CAB Bou Arréridj).

La direction du club a réussi à garder l'ossature en prolongeant les contrats de ses cadres à l'image de Meghrebi, Beramla, et Meddahi.

Le RCR a repris les entraînements dimanche sous la houlette du nouvel entraîneur Omar Belatoui qui a succédé à Abdelkrim Benyellès qui a conduit l'équipe en Ligue 1.

La formation de l'Ouest algérien entamera la saison 2015-2016 en déplacement face au DRB Tadjéjanet, à l'occasion de la première journée prévue le week-end du 14 et 15 août.

Bahlouli s'engage pour cinq saisons à l'AS Monaco

Le milieu offensif algérien de l'Olympique Lyon (Ligue 1 française de football) Farès Bahlouli, s'est engagé mardi pour un contrat de cinq saisons avec l'AS Monaco, a annoncé le site du magazine France Football.

Le joueur (20 ans), formé à Lyon, était vendredi à Monaco afin d'y passer des tests médicaux.

Les deux clubs étaient d'accord depuis un petit moment sur les bases d'un transfert définitif évalué à un peu plus de 3 millions d'euros. Il ne restait plus qu'au joueur et à l'ASM à s'entendre sur le salaire et la durée du contrat, ce qui est désormais chose faite.

Bahlouli, qui était sous contrat jusqu'en 2017 dans le Rhône, quitte donc l'OL sans jamais avoir réussi à s'y imposer, malgré un talent indéniable.

Bahlouli a pris part récemment au traditionnel tournoi international de Toulon avec l'équipe de France espoirs. Le joueur aura le droit encore de choisir sa nationalité sportive tant entre la France ou l'Algérie.

USM ALGER: Entraînement en solo pour Beldjilali

Le meneur de jeu de l'USM Alger Kaddour Beldjilali, victime d'une fracture d'une tête face à l'ES Sétif (2-1) samedi en Ligue des champions d'Afrique de football, a repris l'entraînement mardi soir, a indiqué mercredi le club de la capitale.

Le staff médical usmiste a autorisé le joueur à participer à la séance de reprise avec un travail spécifique. Beldjilali s'est contenté d'un entraînement en solo effectué à la salle de musculation. D'autre part, le match amical USM Alger-USM El Harrach aura lieu jeudi 2 juillet à 22h30 au stade Omar Hamadi dans le cadre de la préparation des coéquipiers de Belaili en vue du prochain match contre El Merreikh prévu le vendredi 10 juillet à 22h30 pour le compte de la deuxième journée de la Ligue des champions. Lors de la première journée, l'USM Alger s'est imposée en déplacement contre le tenant du titre, l'ES Sétif sur le score de 2 à 1 et partage la première place du groupe B avec El Merreikh, vainqueur de son côté du MC El Eulma (2-0).

Les deux premiers du groupe se qualifient pour les demi-finales de la prestigieuse compétition africaine des clubs.





Règlement TOMBOLA 2015

Article 1 : La société organisatrice de la TOMBOLA SARL DK NEWS au capital 100.000 DA dont le siège social est situé : 03, Rue du Djurdjura – Ben Aknoun Alger, ci-après « l'organisateur », représenté par son gérant : Monsieur CHERBAL Abdelmajid; organise une Tombola nationale ouverte pour tous les lectrices et lecteurs durant tout le mois de Ramadhan.

Article 2 : Objet du règlement :

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions générales de la Tombola que DK NEWS organise durant le mois de Ramadhan ainsi que les modalités d'identification des gagnants.

Article 3 : Durée de la tombola.

La présente Tombola se déroulera du : 01/07/2015 au 30/07/2015, la Tombola peut être prolongée ou diminuée dans sa durée pour des raisons propres à l'organisateur.

La date limite d'envoi du courrier contenant les (20) coupons est fixée à dix (10) jours après la fin de l'organisation de la Tombola, la date de la franchise de d'Algérie poste fera foi.

Article 4 : Conditions de participation

La présente Tombola est ouverte à tous les lectrices et lecteurs ayant rempli en intégralité les coupons de participation et envoyés à l'adresse : DK NEWS, BP 147 Bureau de poste Ben Aknoun 16028. Ces coupons que les lectrices et lecteurs trouveront en page 27 devront

être découpés selon la zone limitée à cet effet.

Les participants doivent collectionner tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les poster avant la date limite d'envoi à l'adresse mentionnée ci-dessus.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.

Chaque lectrice et lecteur ne peut prétendre à plusieurs participations ce qui induit qu'il ne sera retenue qu'une seule participation pour prétendre gagner un cadeau.

Les employés de DK NEWS, ou membres de leurs familles directes (conjoints ou enfants), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs ne peuvent participer à cette tombola.

Les participants sont éligibles dans les cas suivants :

• Les candidats doivent résider en Algérie ;

• Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur une présentation de la carte d'identité Nationale et d'un document justifiant l'affiliation ;

• Chaque gagnant doit avoir observé les termes du présent règlement

• Le courrier non franchisé par Algérie poste ne sera pas retenu, donc éliminé. Le fait de participer à cette Tombola im-

plique l'acceptation de son règlement.

Article 05 : Le coupon de participation

Un coupon sera toujours publié à la page 27 qui comprendra des zones où le participant doit remplir : Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, email, âge, fonction.

Article 06 : Avis aux gagnants

Les (15) gagnants seront tirés au sort par les services de DK NEWS en présence d'un huissier de justice, ils seront avisés par téléphone, mail et SMS.

DK NEWS considérera que le nom du gagnant est celui qui figure sur le bulletin de participation tiré au sort.

DK NEWS se réserve le droit d'utiliser le nom et prénom des gagnants pour d'éventuelles opérations publicitaires.

Article 07 : Cadeaux

Les (15) gagnants tirés au sort recevront chacun, un des cadeaux suivants :

01-1 Billet OMRA (Touring Voyage Algérien) + Pack Venus

02-1 Billet OMRA (Touring Voyage Algérien) + Pack Venus

03-1 Parure (Soummam) + Pack (Venus)

04-1 Parure (Soummam) + Pack (Venus)

05-1 Billet d'avion (Aigle Azur) + Pack (Venus)

06-1 Billet d'avion (Aigle Azur) + Pack (Venus)

07-1 Billet (Aigle Azur) + Pack (Venus)

08-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

09-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

10-1 Machine à laver (Condor) + Pack (Venus)

11-1 Cuisinier (Condor) + Smartphone (Condor) + Pack (Venus)

12-1 Frigo (Condor) + Pack (Venus)

13-1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

14-1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

15-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

16-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

17-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

18-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

19-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

20-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

21-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

22-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

23-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

24-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

25-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

26-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

27-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

28-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

29-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

30-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

31-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

32-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

33-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

34-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

35-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

36-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

37-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

38-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

39-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

40-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

41-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

42-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

43-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

44-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

45-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

46-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

47-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

48-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

49-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

50-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

51-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

52-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

53-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

54-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

55-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

56-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

57-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

58-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

59-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

60-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

61-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

62-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

63-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

64-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

65-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

66-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

67-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

68-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

69-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

70-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

71-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

72-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

73-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

74-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

75-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

76-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

77-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

78-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

79-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

80-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

81-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

82-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

83-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

84-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

85-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

86-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

87-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

88-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

89-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

90-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

91-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

92-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

93-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

94-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

95-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

96-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

97-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

98-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

99-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

100-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

101-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

102-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

103-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

104-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

105-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

106-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

107-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

108-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

109-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

110-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

111-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

112-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

113-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

114-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

115-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

116-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

117-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

118-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

119-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

120-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

121-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

122-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

123-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

124-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

125-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

126-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

127-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

128-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

129-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

130-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

131-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

132-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

133-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

134-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

135-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

136-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

137-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

138-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

139-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

140-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

141-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

142-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

143-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

144-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

145-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

146-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

147-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

148-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

149-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

150-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

151-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

152-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

153-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

154-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

155-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

156-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

157-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

158-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

159-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

160-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

161-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

162-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

163-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

164-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

165-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

166-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

167-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

168-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

169-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

170-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE LA CONFÉDÉRATION CANADIENNE: Le Président Bouteflika félicite le Gouverneur général

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations au Gouverneur général du Canada, David Lloyd Johnston, à l'occasion du 148e anniversaire de la création de la Confédération canadienne. "Au moment où le peuple canadien d'apprête à célébrer le 148e anniversaire de la création de la Confédération canadienne, il est agréable, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, de vous adresser nos chaleureuses félicitations et mes meilleures voeux de bien-être personnel et davantage de progrès et de prospérité pour le peuple canadien ami", a écrit le chef de l'Etat dans son message. "Je voudrais saisir cette heureuse opportunité pour vous exprimer ma haute appréciation pour le niveau et la qualité des relations qui unissent nos deux pays et vous réitérer ma constante disponibilité à continuer à œuvrer avec vous à leur renforcement", a-t-il ajouté.

Le Président Bouteflika réaffirme sa détermination à consolider les relations algéro-canadiennes

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au Premier ministre canadien, Stephen Harper, à l'occasion du 148e anniversaire de la création de la Confédération canadienne, dans lequel il lui a réaffirmé sa détermination à œuvrer à la consolidation des relations bilatérales. "La célébration du 148e anniversaire de la création de la Confédération canadienne m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, ainsi qu'au peuple canadien ami, mes félicitations les plus chaleureuses et mes meilleures voeux de paix et de prospérité", écrit le président Bouteflika dans son message. "Je voudrais, en cette heureuse circonstance, vous réaffirmer ma détermination à œuvrer à la consolidation des relations d'amitié traditionnelles entre nos deux peuples et à l'approfondissement des liens de coopération et de concertation entre nos deux gouvernements", indique le chef de l'Etat.

FÊTES NATIONALES

Le Président Bouteflika félicite le Président Nkurunziza

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président burundais, Pierre Nkurunziza, à l'occasion de la fête nationale de son pays. "La célébration, par la République du Burundi, de sa fête nationale, m'offre l'agréable occasion de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos vives et chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes meilleures voeux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple burundais frère", lit-on dans le message du président Bouteflika. "Je voudrais saisir cette occasion pour me féliciter de la qualité des relations traditionnelles d'amitié, de solidarité et de coopération qui existent entre nos deux pays et vous assurer de ma volonté d'œuvrer, avec vous, à leur consolidation au bénéfice de nos deux peuples", a ajouté le chef de l'Etat.

Le Président Bouteflika félicite le président de la République fédérale de Somalie à l'occasion du 55e anniversaire de son pays

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations au président de la République fédérale de Somalie Hassan Sheikh Mohamoud à l'occasion du 55e anniversaire de l'indépendance de son pays, dans lequel il lui a réaffirmé "sa détermination à renforcer les relations de fraternité et de coopération entre les deux pays". "Au moment où la République fédérale de Somalie célèbre le 55e anniversaire de son indépendance, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations, accompagnées de mes voeux les meilleurs de santé et de bonheur pour vous-même, et davantage de progrès et de prospérité pour votre peuple frère", a écrit le président Bouteflika dans son message. "Je saisir cette heureuse opportunité pour vous réaffirmer ma détermination à renforcer les liens d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays", a ajouté le président Bouteflika.

Félicitations

La famille SIFOUR a l'immense joie d'annoncer la réussite à l'examen de 6^e de leur fille AYA avec mention «Excellent».

Toutes nos félicitations Aya, en espérant qu'il y aura d'autres succès dans ton nouveau cursus scolaire.

ALGÉRIE - ETATS UNIS

Le président américain félicite le Président Bouteflika à l'occasion de la fête de l'indépendance de l'Algérie

Le président américain, Barack Obama, a adressé un message de félicitations au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de la célébration, le 5 juillet, de la fête de l'indépendance nationale, dans lequel il l'assure de l'engagement de son pays aux côtés de l'Algérie à "construire une société pacifique et prospère qui bénéficie à tous les citoyens".



"Je voudrais vous présenter, ainsi qu'au peuple algérien, mes meilleures voeux au moment où l'Algérie fête son indépendance le 5 juillet", écrit le président américain dans son message.

"Alors que nous affrontons des défis quotidiens, soyez assurés que les Etats Unis se tiennent aux côtés de l'Algérie dans notre engagement à construire une société pacifique et prospère qui bénéficie à tous les citoyens", affirme le président Obama.

"Les Etats Unis et l'Algérie se réjouissent d'avoir un partenariat robuste et croissant. Notre coopération étendue pour favoriser la croissance écono-

mique, la construction de liens plus étroits entre nos concitoyens et la promotion de la sécurité régionale, reflète nos multiples aspirations et intérêt partagés", indique le président américain.

Obama a mis en exergue, dans son message, les efforts de l'Algérie pour promouvoir la paix et la sécurité dans la région.

"Je veux spécifiquement souligner l'importance de l'Algérie dans les efforts diplomatiques en cours pour faire progresser la paix et la sécurité dans la région, en particulier au Mali et en Libye", a ajouté le président américain. "Les Etats-Unis avaient déjà souligné, à maintes reprises, le rôle important et incontournable de l'Algérie dans la résolution des crises, et salué son engagement dans le domaine de la lutte contre le terrorisme.

En effet, dans son rapport de lutte contre le terrorisme publié récemment, le département d'Etat américain considère l'Algérie comme un «partenaire clé» dans la lutte mondiale contre le terrorisme, relevant, une nouvelle fois, les actions entreprises par les autorités algériennes à tous les niveaux et dans tous les domaines, pour venir à bout de ce fléau. Tout en détaillant les actions dissuasives entreprises par les autorités algériennes sur le terrain dans leur combat contre le terrorisme, le département de John Kerry a mis en exergue dans son rapport, les efforts diplomatiques de l'Algérie qui œuvre en faveur de la promotion d'une coopération internationale plus efficace, citant sa contribution au règlement de la crise malienne et son soutien ferme aux efforts de l'ONU pour une solution politique en Libye. Mettant l'accent sur la connexion entre les groupes terroristes et le crime organisé, le département d'Etat américain a rappelé les mesures prises par le gouvernement algérien pour le tarissement des sources de financement du terrorisme. L'Algérie est un membre du Groupe d'action financière au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, et son unité de renseignement financier (CRTF) est également membre du Groupe Egmont des unités du renseignement financier, un réseau mondial informel d'unités du renseignement financier, avait mentionné le rapport qui relève également les réformes législatives engagées par l'Algérie, à différents niveaux, dans sa lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Le leadership de l'Algérie dans la lutte contre le paiement des rançons aux preneurs d'otages, a été mis en avant dans ce rapport qui rappelle que l'Algérie est un membre fondateur du Forum de lutte contre le terrorisme mondial (GCTF) et continue à jouer un rôle important dans les efforts de cet organisme pour sensibiliser les gouvernements sur la nécessité d'empêcher le paiement de rançons.

DIPLOMATIE

L'ambassadeur d'Egypte à Alger salue les relations privilégiées liant les deux pays

L'ambassadeur de la République d'Egypte à Alger, Omar Ali Abou Aich a salué mardi les relations "privilégiées" qui lient l'Algérie et l'Egypte.

Lors d'une audience accordée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Mohamed El Ghazi, l'ambassadeur égyptien a salué "les relations privilégiées qui lient l'Algérie et l'Egypte et qui se sont concrétisées sur le terrain par un partenariat, notamment à travers le développement des projets d'investissement égyptiens en Algérie", a indiqué un communiqué du ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.

M. El Ghazi s'est félicité pour sa part "du niveau des relations bilatérales", tout en réitérant "la volonté des au-

torités algériennes à renforcer les liens de fraternité et de coopération historiques entre l'Algérie et l'Egypte". Il a exprimé "sa disposition à renforcer cette coopération dans le domaine du travail et de la sécurité sociale, à travers des cadres d'action communs".

Les deux parties ont souligné la nécessité de "poursuivre les efforts en vue de renforcer les programmes et les projets de coopération bilatérale, outre la coordination des positions communes au niveau des instances et des organisations régionales et internationales spécialisées". Il a été également convenu de la nécessité "d'accélérer l'élaboration d'un projet de convention bilatérale en matière de sécurité sociale, qui se trouve actuellement à un stade avancé".